



Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2009-2013



Côte d'Ivoire

Juillet 2008



Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2009-2013



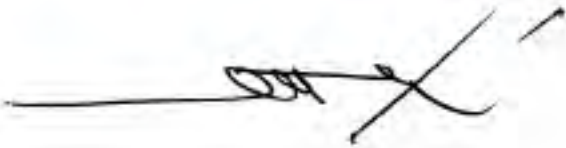
Côte d'Ivoire

Juillet 2008

Acronymes	5
1. Résumé analytique	8
2. Introduction	12
2.1 Contexte de la Côte d'Ivoire	12
2.2 Facteurs de crise	14
2.3 Processus de formulation UNDAF	15
3. Résultats et mise en œuvre de l'UNDAF	20
3.1 Effet UNDAF Consolidation de la Paix et Protection des Droits de l'Homme	20
3.2 Effet UNDAF Gouvernance	22
3.3 Effet UNDAF Services Sociaux de Base (SSB)	25
3.4 Effet UNDAF Relance économique et sécurité alimentaire	27
3.5 Effet UNDAF Environnement	29
4. Initiatives hors de la matrice des résultats	31
5. Estimation des besoins de ressources	33
6. Mécanismes de coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF	35
7. Suivi-Evaluation	37
Annexes	39
Annexe 1 : Carte Géographique de la Côte d'Ivoire	39
Annexe 2 : Schéma des Structures de coordination et de suivi de l'UNDAF	40
Annexe 3 : Matrices des Résultats	41
Annexe 4 : Cadres de Suivi-Evaluation	73
Annexe 5 : Calendrier de Suivi-Evaluation	111

Signatures

M. Georg Charpentier
Coordonnateur Résident des Activités
Opérationnelles du Système des
Nations Unies en Côte d'Ivoire



Son Excellence
M. Paul-Antoine Bohoun Bouabré
Ministre d'Etat, Ministre
du Plan et du Développement



Signé le 03 / 07 / 2008 à Abidjan, Côte d'Ivoire

M. Daniel Sellen
Représentant Résident (R)
BANQUE MONDIALE

M. Wagdi Othman
Représentant a.i.
FAM

PO
M. Bramane Haidara
Directeur a.i.
BIT Afrique de l'Ouest

M. André Carvalho
Directeur Pays
PNUD

Mme Marie-Noëlle Koyara
Représentante
FAO

Mme Elizabeth Moundo
Directrice
UNESCO

M. Simon Munzu
Représentant
OHCHR

M. Philippe Delanne
Représentant
UNFPA

M. Jacques Seurt
Représentant
OIM

M. Saber Azam
Représentant
UNHCR

M. Komla Siamevi
Représentant
OMS

Mme Sylvie Dossou
Représentante a.i.
UNICEF

M. Alessandro Parlato
Représentant
ONUDI

PO
Mme Cécile Mukarubuga
Directrice Régionale
UNIFEM Afrique de l'Ouest

Mme Aoua Paul Diallo-Diawara
Coordonnateur Pays
ONUSIDA

M. Tomas Paquete
Chef de Bureau
UNOPS

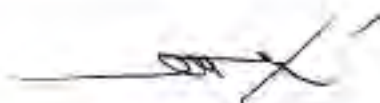
Les prochaines années représentent une période cruciale pour la Côte d'Ivoire. Un peu plus d'un an après l'Accord Politique de Ouagadougou, les plus grands défis humanitaires ont été surmontés, un nombre croissant de déplacés internes a regagné le lieu d'origine et la transition d'une phase d'urgence vers une période de redressement et de développement est amorcée. Le Programme de Sortie de Crise du Gouvernement a permis de mobiliser les partenaires extérieurs pour appuyer la mise en œuvre de l'APO et asseoir sur de solides bases la consolidation de la paix.

La volonté de la Côte d'Ivoire de résoudre la crise et de reprendre le chemin du développement durable s'est traduite par l'élaboration du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour la période 2009-2013 qui sera finalisé dans les prochains mois. Ce document guidera les priorités du Gouvernement à moyen terme pour répondre aux causes profondes du conflit ainsi qu'aux défis majeurs de développement.

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2009-2013 (UNDAF) vise à accompagner la Côte d'Ivoire dans ces efforts. Il constitue le fruit d'un travail commun entre les partenaires nationaux et le Système des Nations Unies. Articulé autour de cinq axes, l'UNDAF représente les résultats que l'ensemble des agences du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire s'engage à atteindre, y compris certaines agences non résidentes. Les contributions du Système des Nations Unies ont été guidées aussi par les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui constituent le cadre global des efforts communs du Gouvernement et du Système des Nations Unies.

Le défi de la mise en œuvre du DSRP et de cet UNDAF consistera à faciliter la transition du pays de la sortie de crise au développement en créant le lien entre les résultats de l'intervention d'urgence et les initiatives de développement à moyen terme. A cette fin, des structures de coordination adéquates devront être mises en place dans le cadre des mécanismes de coordination nationale. Une transition réussie passera également par des efforts de consolidation de la paix et des programmations visant à prévenir un nouveau déclenchement de troubles. Pour ce faire, le Gouvernement, le Système des Nations Unies et les partenaires extérieurs ont d'ores et déjà commencé à travailler main dans la main, et en coordonnant leurs actions avec les structures décentralisées de l'Etat et la société civile.

Le Gouvernement a atteint des résultats importants sur la route de la paix ces derniers mois et a offert un leadership et une orientation claire à travers le Ministère d'Etat, du Plan et du Développement, pour la définition des priorités à moyen et long terme dans le cadre du DSRP. Le Système des Nations Unies s'engage à apporter une réponse plus cohérente et plus harmonisée au sein d'un plan cadre consolidé et complémentaire des actions des partenaires nationaux et internationaux. A cet effet, conformément au principe « One UN », le SNU offrira un cadre de collaboration au Gouvernement qui diminuera de manière significative les coûts de transaction entre le SNU et les institutions nationales, tout en valorisant les mandats et avantages comparatifs des agences, fonds et programmes du Système des Nations Unies.



M. Georg Charpenier
 Coordonnateur Résident des Activités
 Opérationnelles du Système des
 Nations Unies en Côte d'Ivoire



M. Paul-Antoine Doucoure Doucoure
 Ministre d'Etat, Ministre
 du Plan et du Développement

ADDCI	Associations des Districts et Départements de Côte d'Ivoire
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APDH	Action pour la Promotion des Droits de l'Homme
AMICAAL/CI	Alliance des Maires et Conseillers Municipaux contre le sida/Côte d'Ivoire
APO	Accord Politique de Ouagadougou
ARV	Anti Retro Viraux
ASA	Afrique Secours et Assistance
ASAPSU	Association de Soutien à l'Auto Promotion Sanitaire Urbaine
BAD	Banque Africaine de Développement
BAD/FAE	Banque Africaine de Développement/Fonds Africain pour l'Environnement
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CBO	Community Based Organisations
CC	Chambres Consulaires
CCI	Centre de Commandement Intégré
CD	Collectivités Décentralisées/Collectivités Déconcentrées
CDC	Control Disease Center
CECI	Coalition des Entreprises de Côte d'Ivoire pour la Lutte contre le Sida
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Commission Electorale Indépendante
CES	Conseil Economique et Social
CICG	Centre d'Information et de Communication Gouvernemental
CICR	Comité Internationale de la Croix-Rouge
CIREJ	Centre Ivoirien pour la Recherche Juridique
CNALPC	Commission Nationale de Lutte contre les Armes légères
CNO	Zone Centre, Nord et Ouest (sous contrôle des Forces Nouvelles durant le conflit)
CNPRA	Comité National de Pilotage du Redéploiement de l'Administration
CNR	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
CNSI	Commission Nationale de Supervision et Identification
COSCI	Collectif des ONG de Lutte contre le Sida de Côte d'Ivoire
CVC	Compétence de Vie Courante
DDR/DDM	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion / Désarmement Démobilisation des Milices
DNM	Direction de la Météorologie Nationale
DPFC	Direction de la Pédagogie et de la Formation continue et
DRC	Danish Refugee Council
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DSRP-I	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté Intérimaire
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de Statistiques et d'Economie Appliquée
FAFN	Forces Armées des Forces Nouvelles
FANCI	Forces Armées Nationales de la Côte d'Ivoire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FISU	Forum Ivoirien de la Sécurité
FM	Fonds Mondial
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GAVI	Global Alliance of Vaccines and Immunization

GTZ-IS	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit – International Services
HKI	Helen Keller International
IFS	International Friendship Service
INHP	Institut National de l'Hygiène Publique
INS	Institut National de la Statistique
INSP	Institut National de l'Hygiène Santé Publique
IRC	International Rescue Committee
LIDHO	Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme
MC	Ministère du Commerce
MCU	Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat
MD	Ministère de la Défense
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEMPD	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MFFAS	Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales
MI	Mortalité infantile
MI	Ministère de l'Intérieur
MIDH	Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MINFAS	Ministère de la Famille de la Femme et des Affaires Sociales
MINRRI	Ministère de la Réconciliation Nationale et des Relations avec les Institutions
MIPARH	Ministère de la Production Animale et des ressources Halieutiques
MIPSP	Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé
MJDH	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
MJSL	Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs
MLS	Ministère Lutte contre le Sida
MME	Ministère des Mines et de l'Energie
MRR	Ministère de Reconstruction et Réinsertion
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
MSVG	Ministère de la Solidarité des Victimes de Guerre
MVSU	Ministère de la Ville et de la Salubrité Urbaine
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OFDA	Office For Disaster Assistance
OHCHR	Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OLPED	Observatoire pour la Liberté de la Presse, de l'Ethique et de la Déontologie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OP	Organisations Professionnelles
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles

OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCIME	Prise en charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PCNA	Analyse des besoins post-conflits
PEPFAR	President's Emergency Plan for Aid Relief
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PF	Planning Familial
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprises/Petite et Moyenne Industrie
PNN	Programme National de Nutrition
PNRRC	Programme Nationale de Réhabilitation et Réinsertion Communautaire
PNSSU	Programme Nationale de la Santé Scolaire et Universitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PSP	Pharmacie de la Santé Publique
QIP	Quick Impact Project
REFAMPCI	Réseau des Femmes Africaines Ministres Parlementaires, section Côte d'Ivoire
REPMASCI	Réseau des Professionnels des Arts et Medias de Lutte contre le Sida
RIP	Réseau des Personnes Vivant avec le VIH
SAARA	Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides
SCSWE	Save the Children Suède
SCUK	Save the Children-UK
S&E	Suivi-Evaluation
SFCG	Search for Common Ground Fund
SMN	Santé Maternelle et Néonatale
SNGRC	Secrétariat National à la Gouvernance et au Renforcement des Capacités
SNU	Système des Nations Unies
SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
SONU	Services Obstétricaux et néonataux d'Urgence
SSB	Services Sociaux de Base
SSR	Santé Sexuelle et de la Reproduction
UE	Union Européenne
UEOMA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNCT	United Nations Country Team
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework (Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement)
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USAID	United States Agency for International Assistance
UVICOCI	Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire
VS	Violence Sexuelle



1. Résumé analytique

Au lendemain de la crise militaro-politique qui a frappé le pays de 2002 à 2007, les efforts du Gouvernement de Réconciliation Nationale de Côte d'Ivoire ont permis de mobiliser les institutions internationales autour d'un plan de sortie de crise. Un an après l'Accord de Paix de Ouagadougou, le système des Nations Unies s'aligne au processus d'élaboration d'un document stratégique de réduction de la pauvreté pour la période 2009-2013 en élaborant un plan cadre d'aide au développement de la Côte d'Ivoire à moyen terme. L'UNDAF 2009-2013 s'inscrit dans cette période charnière de la Côte d'Ivoire entre une phase de relèvement et la reprise du développement durable.

Le processus d'élaboration du DSRP 2009-2013 a commencé fin 2007 par un atelier de relance et s'achèvera en septembre 2008. Il résultera de la combinaison de trois éléments: l'évaluation de la mise en œuvre du DSRP-i en vue de réviser ses axes prioritaires, les concertations régionales destinées à définir les priorités nationales selon un processus participatif et l'enquête sur le niveau

de vie des ménages. A ce jour, six axes stratégiques d'intervention ont été proposés pour la période 2009-2013 :

1. Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance
2. Assainissement du cadre macroéconomique
3. Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance
4. Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale
5. Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et aménagement du territoire
6. Contexte international et intégration sous régionale

La mise en œuvre du DSRP reste conditionnée par la consolidation d'une paix fragile jusqu'à la tenue et le bon déroulement des élections présidentielles, la réalisation de la démobilisation, du désarmement et de la réinsertion des ex-combattants ainsi que le redéploiement de l'administration publique dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, pour assurer le succès du plan national de développement, les causes immédiates et structurelles de la crise à savoir les questions de l'identité, du foncier rural, de la gouvernance d'une part et la pauvreté d'autre part doivent demeurer au centre des priorités nationales.

Pour répondre aux axes prioritaires du DSRP, le système des Nations Unies a entrepris la formulation de son plan cadre d'aide au développement pour la période 2009-2013 en veillant à s'inscrire dans les axes prioritaires de développement formulés parallèlement par le gouvernement de Côte d'Ivoire. Cadre stratégique commun des activités opérationnelles des Nations Unies, cet UNDAF est l'aboutissement d'un processus de formulation ayant inclus toutes les agences spécialisées présentes en Côte d'Ivoire, les agences non-résidentes, l'ONUCI, la Primate, le Ministère d'Etat, du Plan et du Développement, ainsi que les partenaires de la société civile. Les différentes étapes ont consisté en un atelier de lancement pour définir la feuille de route du processus, une revue documentaire base d'analyse des besoins du pays, d'un atelier de définition des priorités selon les axes revus du DSRP-1 et des avantages comparatifs des Nations Unies et d'une formation des partenaires techniques et du personnel des Nations Unies à l'approche basée sur les Droits de l'Homme et la gestion axée sur les résultats.

Instrument de stratégie flexible, l'UNDAF devra s'ajuster aux priorités nationales au fur et à mesure de la progression du DSRP.

Par ailleurs, l'analyse qui sous-tend la définition des effets UNDAF prend également en compte entre autres les objectifs du millénaire pour le développement, l'étude des avantages comparatifs des Nations Unies en Côte d'Ivoire, les causes de crise, la durabilité et l'impact des solutions proposées. Les cinq effets UNDAF suivants ont été retenus :

- D'ici 2013, la paix est consolidée par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et par la création des conditions favorables à la réconciliation nationale, à la réinsertion communautaire et au respect des droits de l'homme.

- D'ici 2013, les institutions nationales et locales ainsi que les organisations de la société civile sont restaurées sur le territoire national et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux servir toutes les couches de population, en respectant l'égalité de genre et les droits de l'homme.

- D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées.

- D'ici 2013, l'accès équitable pour tous aux services sociaux de base de qualité ainsi que la protection sociale et l'assistance aux groupes vulnérables sont améliorées.

- D'ici 2013, les ressources en eaux, forestières, et environnementales sont protégées, préservées et gérées de façon durable et concertée.

Cinq groupes inter-agence comprenant également du personnel de la composante civile de l'ONUCI et des représentants des Institutions gouvernementales et de la société civile, ont travaillé sur la formulation des matrices de résultats en utilisant l'approche basée sur les droits de l'Homme et la gestion axée sur les résultats.

La version préliminaire du document a été validée en trois étapes : 1/ soumission pour commentaires au SNU, aux agences non résidentes et partenaires nationaux puis validation par l'équipe pays ; 2/ présentation du document aux partenaires nationaux (Ministère du Plan et collectivités décentralisées) lors d'un atelier national de définition des priorités, et validation ; 3/ approbation de l'UNDAF par les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Outre les Droits de l'Homme, les thématiques transversales telles que la prévention de conflit, le genre et le VIH/SIDA ont été utilisées pour formuler les résultats. La stratégie d'intervention de manière générale s'appuie sur le renforcement des capacités.

Dans le domaine de la gouvernance, le SNU visera principalement le renforcement des capacités de l'administration publique notamment en matière de prospective, planification et contrôle. La participation citoyenne sera également renforcée à travers des actions favorisant des processus électoraux participatifs et démocratiques.

Au niveau local, l'accent sera porté sur les capacités des collectivités décentralisées et déconcentrées afin d'accélérer l'opérationnalisation de la décentralisation. Enfin, des actions viseront à renforcer la prise en compte du genre par les cadres des institutions juridiques républicaines ainsi que les politiques afin d'assurer que les besoins différenciés des hommes et des femmes sont pris en charge.

L'accès à des services sociaux de base de qualité sera également au centre des efforts du SNU. Il s'agira notamment d'améliorer l'éducation de base des enfants à travers la réhabilitation des infrastructures, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'élimination des disparités entre filles et garçons.

Dans le secteur de la santé, les actions du SNU contribueront à renforcer l'offre et la demande en soins préventifs, promotionnels et curatifs. Les efforts se concentreront plus particulièrement sur le cadre institutionnel, l'offre de soins, la qualité des services, les capacités humaines, organisationnelles et techniques du système de santé, ainsi que le partenariat public-privé. L'accent sera mis dans la zone CNO et sur les structures sanitaires d'action et de prévention liées à la santé de la mère et de l'enfant. L'amélioration de l'offre de service de prévention et de prise en charge globale du VIH/SIDA sera également un des objectifs centraux des interventions des Nations Unies qui fourniront un appui institutionnel destiné à renforcer les politiques et stratégies nationales relatives au VIH/SIDA.

En matière d'accès à l'eau potable, aux infrastructures d'assainissement, à l'hygiène et aux services énergétiques, les stratégies d'intervention du SNU seront axées sur l'accroissement de l'offre de service en eau potable, l'amélioration de la qualité de l'eau de boisson dans les ménages, la promotion de l'assainissement et des bonnes pratiques d'hygiène.

La protection des populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants contre toutes formes de violences, d'abus, d'exploitation et de pratiques traditionnelles néfastes fera également l'objet d'interventions spécifiques notamment à travers le renforcement institutionnel pour l'application des standards internationaux et nationaux de protection, et le soutien aux politiques et programmes de promotion et protection des droits des enfants.

Dans le secteur économique, les actions du système des Nations Unies renforceront les capacités du gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire. Un soutien particulier sera apporté aux collectivités décentralisées afin d'améliorer la gouvernance économique et le développement de politiques et de stratégies de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.

De plus, le SNU soutiendra la politique industrielle à moyen et long terme sur la valorisation et la transformation des ressources existantes ainsi que les efforts d'amélioration de la compétitivité des PME/PMI. Pour favoriser la création d'emplois notamment destinés aux jeunes, femmes et personnes déplacées internes, un appui sera fourni à la mise en œuvre de stratégies de développement rural et aux renforcements des capacités techniques et financières des communautés défavorisées à s'insérer économiquement et à entreprendre. Enfin, dans le but d'accroître la sécurité alimentaire, un soutien particulier sera apporté à la mise en place de programmes de multiplication des semences, de formation des populations aux métiers agricoles ainsi qu'à la facilitation de l'écoulement des récoltes à travers de meilleures infrastructures.

Enfin, le dernier domaine d'intervention concernera la préservation, la protection et la gestion durable et concertée des ressources en eaux forestières, et environnementales. Le SNU appuiera la définition et la mise en place d'un cadre institutionnel cohérent et stable pour la gestion du secteur forestier ainsi que le renforcement du cadre législatif du secteur forestier ; la mise en place d'outils adéquats pour assurer une gestion durable des forêts à travers une participation accrue des populations au développement de services environnementaux afin d'améliorer leurs revenus et conditions de vie ; la mise en œuvre d'une politique de gestion durable de la faune et des ressources cynégétiques particulièrement en ce qui concerne la conservation et la protection des aires protégées ; la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique adapté au secteur de l'eau à travers une meilleure maîtrise de la pollution et une meilleure protection des écosystèmes aquatiques.

Les agences des Nations Unies ont estimé à USD 426,091,000 les engagements financiers nécessaires pour financer cette stratégie sur cinq ans (budgets ordinaires + fonds additionnels à mobiliser). Le financement de ce plan-cadre fera l'objet de réévaluation, et si nécessaire des stratégies de mobilisation de fonds seront soutenues par le Coordonnateur Résident.

La mise en œuvre de l'UNDAF se fera sous le leadership du Ministère du Plan et du Coordonnateur Résident qui veilleront ensemble à l'adéquation entre les priorités nationales et les interventions du SNU. Les décisions relatives aux recadrages nécessaires pour garantir l'atteinte des résultats ainsi que les mesures relatives au suivi et à l'évaluation seront prises par un comité de pilotage composé du Ministère du Plan, des Ministères techniques et de l'UNCT. Responsable de l'efficacité des interven-

tions du SNU, le Coordonnateur Résident et l'UNCT mobiliseront des ressources de manière commune, favoriseront la mise en place de programmes conjoints et la complémentarité des actions à travers des mécanismes de coordination fonctionnels.

Les groupes effets UNDAF ainsi que le groupe Suivi-Evaluation constitueront les principaux mécanismes de mise en œuvre et de suivi et travailleront sous la coordination du Comité de Programme qui assurera le bon déroulement du suivi et de l'évaluation et formulera des recommandations relatives à l'atteinte des résultats. Au niveau programmatique, les agences seront responsables de la mise en œuvre des extrants.

1



2. Introduction

2.1. Contexte de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire dont la population est estimée à 18,9 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2006) a longtemps représenté le moteur économique de la sous-région avec 40% du produit intérieur brut (PIB) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEOMA).

Après une longue période de relative croissance et de prospérité de l'indépendance jusqu'au début des années 1980, le pays traverse depuis quelques années l'une des crises les plus sévères de son histoire marqué par le coup d'état de décembre 1999 et plus tard, la tentative de coup d'état du 19 septembre 2002. Cette crise militaro-politique s'est traduite par la partition du pays en deux zones, l'une au nord, contrôlée par les rebelles (dites « Forces Nouvelles ») et l'autre au sud, contrôlée par les forces gouvernementales. Ces événements ont interrompu la mise en

œuvre du DRSP Intérimaire (DSRP-I) pour la période 2003-2007 et par voie de conséquence la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC).

De plus, à la fin des années 90, le pays entre dans une phase de récession économique. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance économique est proche de zéro sur la période 2000-2007, voire négative (-1,6 et -1,7 respectivement en 2002 et 2003), contre 6,6% entre 1994 et 1999. Le niveau de pauvreté est passé de 33,6% en 1998, à 38,4% en 2002 et à 45% en 2005 selon la Banque Mondiale.

Par ailleurs, l'Indice du Développement Humain a régressé de 0,420 en 2000 à 0,432 classant la Côte d'Ivoire au 166^{ème} rang sur 177 pays en 2005.

Aux côtés de la dégradation accélérée des conditions de vie d'un nombre de plus en plus grand de ménages, les conséquences de cette crise ont rendu d'autant plus difficile le redressement économique et social du pays: déplacement interne de plus d'un million de personnes, détérioration d'une partie de l'outil de production, destruction massive de biens, pertes en vie humaine, détérioration et destruction des infrastructures sociales, interruption de fourniture des services sociaux et déchirement du tissu social.

Depuis l'Accord Politique de Ouagadougou (APO), la Côte d'Ivoire est entrée dans une phase de transition d'une situation de crise vers la consolidation de la paix et la relance économique.

Depuis l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) signé le 4 mars 2007 par les protagonistes de la crise, la Côte d'Ivoire est entrée dans une phase de transition d'une situation de crise vers la consolidation de la paix et la relance économique. L'APO s'est traduit dans les faits par la formation d'un Gouvernement de Réconciliation Nationale et un début de réunification du pays. Il a permis également aux protagonistes de la crise de se mettre d'accord en matière de désarmement, d'identification des populations et d'organisation des élections.

Depuis 2004, le pays a enregistré une croissance économique positive de 1,6% en 2004, 1,8% en 2005, 1,2% en 2006 et 1,5% en 2007. Les estimations du FMI prévoient une progression pour l'année 2008 avec un taux de 2,9%. L'apurement d'une grande partie de ses arriérés de paiement auprès des institutions financières internationales a permis au Gouvernement ivoirien en 2008 de renouer les négociations avec ces mêmes institutions, notamment le FMI, la Banque Mondiale et la BAD.

L'élaboration du DSRP traduit la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de renouer avec la croissance économique

C'est dans ce climat que la Côte d'Ivoire s'est engagée dans le processus d'élaboration d'un Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour la période 2009-2013 ce qui permettra à terme d'accéder à un programme d'allègement de la dette extérieure (estimée à 6,746 milliards de FCFA, soit 71% du PIB). L'élaboration du DSRP traduit la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de renouer avec la

croissance économique et de tout mettre en œuvre pour réussir le pari de la réduction de la pauvreté.

Malgré les progrès enregistrés, la situation politique et le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire demeurent fragiles.

Les défis majeurs sont notamment : (i) Le démarrage effectif du programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants et des milices (DDR/DDM) et du programme national de service civique; (ii) Le redéploiement global et le fonctionnement de l'administration de l'Etat dans la zone CNO du pays ; (iii) Le retour effectif des personnes déplacées et victimes de guerre dans leurs lieux de résidence habituelle; (iv) La reconstruction et la réhabilitation communautaire dans les zones affectées par la crise ; (v) La réforme du secteur sécuritaire et l'intégration des FAFN et FANCI dans une armée nationale ; (vi) Le processus électoral.

Il convient de souligner que le succès du déroulement du processus de consolidation de la paix et la mise en œuvre du nouveau DSRP pourront seulement se poursuivre si ces défis ainsi que les causes profondes de la crise sont traités. Cependant, tenir et réussir des élections présidentielles libres et transparentes le 30 novembre 2008 tel qu'annoncé par le Président de la République demeure l'événement clef qui va conditionner tout le reste des processus en cours. Dans l'intérêt de répondre aux causes profondes de la crise immédiatement après les élections, le Gouvernement ivoirien a soumis une requête d'appui auprès de la Commission de la Consolidation de la Paix.

2.2. Facteurs de crise

Les facteurs de la crise qui ont été articulés dans les divers accords de paix, plus récemment dans l'APD, font déjà l'objet d'efforts du côté national et des partenaires internationaux, notamment dans le cadre du Programme de Sortie de Crise. Certains de ces facteurs ne pourront être abordés qu'après les élections. D'où l'importance de les prendre en compte dans l'élaboration du DSRP.

Pauvreté :

Les statistiques de la Banque Mondiale montrent que le monde agricole était le plus touché par l'augmentation de la pauvreté entre 1998 et 2005, le taux de pauvreté en milieu rural (49% en 2002) étant environ le double de celui du milieu urbain. Au regard du taux de croissance positif enregistré depuis 2004 et des réformes entreprises dans les secteurs financier, administratif, énergétique et agricole, il est important de noter que cette croissance est principalement poussée par le secteur pétrolier et celui des communications dont les gains ne sont pas nécessairement redistribués parmi les populations. Par ailleurs, le taux de croissance de 2,9% du PIB envisagé pour 2008 ne permettra pas de satisfaire entièrement les besoins de la population qui connaît un taux de croissance plus élevé. Il faut noter aussi que les régions d'accueil des déplacés de guerre pourraient connaître une accentuation de la pauvreté si le processus de retour ne se fait pas avec beaucoup de célérité. De plus, l'impact de la forte augmentation des prix des denrées de base au niveau mondial au cours du premier trimestre 2008 risque d'aggraver la pauvreté.

Question d'identité :

L'identification en tant qu'un des facteurs de crise constitue actuellement une priorité nationale au regard de la place et de l'importance qu'elle revêt dans tous les accords visant à appuyer la sortie de crise en Côte d'Ivoire. En témoigne, l'APD du 4 mars 2007 qui stipule que le « défaut d'une identification claire et cohérente, de même que l'absence de pièces administratives uniques attestant l'identité et la nationalité des individus constituent une source de conflits ». Le problème d'identification qui s'exprime en termes de reconnaissance ou non de l'appartenance d'un individu à une communauté ou un groupe social donné, ou alors de la négation de son identité pour diverses raisons, est en effet intrin-

sèquement lié aux questions de la participation citoyenne et d'accès à la propriété et donc aux terres cultivables.

Le foncier rural :

La question du foncier rural reste un sujet de premier ordre au niveau politique en Côte d'Ivoire. La pression foncière et les tensions autour de l'accès à la terre, notamment dues au chômage des jeunes et leur retour massif en zone rurale, ont alimenté les conflits intercommunautaires qui se sont aggravés pendant les années 1990. La Loi n° 98 -750 du 23 décembre 1998 vise à régler la question de la situation foncière engendrée par l'inadaptation du régime juridique applicable hérité de la colonisation. Au plan juridique, cette loi offre la possibilité de légaliser les droits coutumiers et de les transformer en droits de propriété. Elle constitue aussi un document de référence pour l'administration judiciaire. Cependant, la promulgation et l'application de cette loi suscitent certains problèmes.

La gouvernance :

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a réitéré sa détermination à placer la bonne gouvernance et la transparence en matière de gestion des ressources publiques au cœur de son programme économique et des réformes structurelles. Il s'engage à lutter contre la fraude, la corruption et l'impunité, à renforcer l'état de droit, et à rétablir un climat économique et réglementaire propice à l'activité économique.

L'opacité dans la gestion des affaires publiques, la persistance de la corruption, le manque de transparence dans les procédures administratives, les faiblesses structurelles de l'administration et l'absence de structures fonctionnelles de concertation entre le secteur public, la société civile et le secteur privé représentent des manifestations importantes de mauvaise gouvernance en Côte d'Ivoire. Ceci a mené à une crise des finances publiques et un manque de confiance des populations dans l'administration publique de leur pays.

2.3. Processus de formulation UNDAF

Dans le cadre de la réforme des Nations Unies, l'UNDAF est considéré comme un instrument de planification stratégique pluriannuelle pour l'ensemble du Système des Nations Unies. Il permettra aux partenaires au développement de s'engager pleinement dans la mise en œuvre du DSRP dans le cadre d'un appui coordonné et cohérent. Le présent Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) représente le cadre stratégique commun des activités opérationnelles du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour la période 2009-2013. Il se base sur les priorités nationales telles qu'exprimées dans le processus d'élaboration du DSRP (la revue du DSRP-I et les consultations régionales sur les priorités nationales) en Côte d'Ivoire pour la même période.

devrait aussi permettre au pays, avec l'appui des institutions financières internationales comme la Banque Mondiale et le FMI, de finaliser le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui prendrait en considération les nouvelles priorités issues de la crise.

Le processus UNDAF 2009-2013 en Côte d'Ivoire a été lancé lors d'une retraite conjointe entre les agences du SNU et la mission de maintien de la paix (ONUCI) du 28 au 30 juin 2007 avec l'appui du Collège des Nations Unies et du Groupe de Développement des Nations Unies (UNDG). Cette retraite a regroupé une cinquantaine de participants représentant toutes les composantes du SNU (les agences y compris OIM, et les agences non résidentes telles que UNOPS, BIT, UNIFEM ainsi que les composantes militaire, policière, administrative et civile de la mission), la Primature chargée du Programme de sortie de crise et le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD). Dans le cadre de cette retraite, une première réflexion commune a été menée sur les priorités stratégiques de la Côte d'Ivoire à moyen et long termes et sur les avantages comparatifs du SNU par rapport aux priorités nationales. Elle a aussi permis de renforcer les mécanismes de coordination internes et d'harmoniser les outils de planification et de programmation entre les agences du SNU et l'ONUCI. Suite à la retraite, un processus participatif engageant les partenaires nationaux et le SNU a été mis en place sous le leadership du Gouvernement et avec la participation des autres partenaires techniques et financiers et de la société civile.

L'UNDAF permettra aux partenaires au développement de s'engager pleinement dans la mise œuvre du DSRP 2009-2013 dans le cadre d'un appui coordonné et cohérent

La situation persistante de la crise en Côte d'Ivoire n'a pas permis au Système des Nations Unies (SNU) de poursuivre la mise en œuvre de l'ancien UNDAF couvrant la période 2003-2007. Les efforts ont dû être orientés vers des plans d'actions d'urgences et d'appuis humanitaires dans le but de rétablir la paix et de veiller à ce que les populations puissent recevoir une assistance de base. En novembre 2006, l'Equipe des Nations Unies en Côte d'Ivoire a décidé de prolonger le cycle de programmation d'une année supplémentaire. Cette période 2007-2008 a permis la mise en œuvre d'une stratégie de transition alignée sur la matrice d'activités du gouvernement élaborée à la suite de l'APO et de lancer simultanément le processus d'élaboration du prochain cycle de programmation conjointe pour la période 2009-2013. Cette même période

En termes d'analyse de la situation du pays, un travail analytique sur les besoins post-conflit qui alimentera dans la mesure du possible le processus du DSRP a été préparé. Compte tenu de la disponibilité de données de base en Côte d'Ivoire et conformément à la Déclaration de Paris de 2005, il a été décidé avec le Gouvernement de faire une revue documentaire des analyses existantes au lieu d'entamer un autre processus d'analyse tel que le PCNA. Cet exercice visait à faire une synthèse des données et analyses existantes dans le but de faciliter l'identification des priorités d'intervention dans le cadre du nouveau DSRP.

Avec « l'atelier de relance du processus DSRP en Côte d'Ivoire » du 3 au 5 décembre 2007, le MEMPD a officiellement lancé l'élaboration du nouveau DSRP pour la période 2009-2013. Cet atelier a permis de remobiliser la communauté nationale et les partenaires au développement pour entamer le processus DSRP dans un contexte post-crise. Il a été recommandé de renforcer l'implication et la participation des administrations déconcentrées et décentralisées, de la société civile, du secteur privé, des partenaires au développement et des communautés.

Suite à cet atelier a démarré l'évaluation de la mise en œuvre du DSRP-I, base analytique et cadre d'ajustement pour l'élaboration du nouveau DSRP. Cette évaluation a mis en exergue les résultats atteints selon les anciens axes prioritaires ainsi que l'émergence de nouveaux défis liés à la crise. Elle a permis aussi une meilleure lisibilité des interventions du gouvernement et des partenaires au développement, ainsi que les contraintes de leur mise en œuvre. Suivant une analyse critique de la situation politique, du cadre macroéconomique, de la situation sécuritaire et sectorielle pour la période 2002-2008 et du DSRP-I, six axes stratégiques d'intervention ont été proposés pour la période 2009-2013 :

1. Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance
2. Assainissement du cadre macroéconomique
3. Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance
4. Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale
5. Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et aménagement du territoire
6. Contexte international et intégration sous régionale

Certains de ces axes pourraient être remaniés et reformulés dans le cadre des consultations régionales et l'Enquête sur le Niveau et les Conditions de Vie des Ménages afin de mieux refléter les réalités locales.

Il est donc essentiel que l'UNDAF soit un instrument flexible qui s'adapte aux priorités nationales au fur et à mesure que la formulation du DSRP progresse. La Côte d'Ivoire s'est engagée à finaliser le DSRP 2009-2013 d'ici à fin septembre 2008 et la forte implication des Nations Unies dans ce processus se poursuivra.

Le MEMPD assurant en même temps le leadership dans l'élaboration de la stratégie basée sur les OMD, il existe un fort potentiel pour la création des liens et des synergies entre ces deux documents.

L'UNDAF sera un instrument flexible qui s'adaptera aux priorités nationales au fur et à mesure de leur évolution

Il serait important que les Nations Unies encouragent les groupes thématiques OMD sous le leadership du Ministère du Plan, à revoir le travail accompli à ce stade afin de capitaliser sur les résultats et sur les mécanismes déjà établis en vue de les prendre en compte pour la préparation du DSRP final.

Le processus de formulation du document UNDAF a été coordonné par le Comité de Programme (composé des représentants de toutes les agences du SNU en Côte d'Ivoire et de l'ONUCI) et l'unité de coordination sous le leadership du Gouvernement et du Coordonnateur Résident et la supervision globale de l'UNCT. La collaboration étroite avec les différents acteurs et partenaires du développement aux

niveaux national, local et régional a assuré le lien substantiel entre l'UNDAF et les priorités nationales.

En février 2008, une étude a été menée afin d'approfondir la réflexion sur les avantages comparatifs des différentes agences du SNU en Côte d'Ivoire et du système dans sa globalité dans l'objectif de son positionnement stratégique vis-à-vis d'autres partenaires de développement.

Les avantages comparatifs du SNU par effet UNDAF

Consolidation de la Paix

- Elaboration des stratégies communes de réponse humanitaire, plans des contingences, collecte et dissémination des infos humanitaires
- Présence sur tout le territoire national et bonne connaissance de la situation des droits de l'homme dans le pays
- Expertise reconnue en matière de protection et réintégration des réfugiés et personnes déplacées internes

Gouvernance

- Expertise reconnue en matière de bonne gouvernance, décentralisation et développement rural
- Savoir faire en matière de renforcement des capacités institutionnelles
- Promotion de l'égalité du genre et appui technique pour la prise en compte du genre dans les politiques et programmes

Economie

- Expertise dans l'analyse de la sécurité alimentaire et dans la mise en place de dispositif d'alerte rapide en cas de pénurie alimentaire
- Approche multi-sectorielle couplée à une flexibilité d'intervention
- Importante capacité opérationnelle et logistique, présence sur le terrain

Secteurs Sociaux de Base

- Expertise technique dans les domaines de santé sexuelle et reproductive, survie et développement de la mère et de l'enfant, éducation, et eau et assainissement
- Coordination des réponses globales et nationales à la prévention du VIH/SIDA
- Collecte, analyse et utilisation des données en population et développement pour la formulation des politiques et programmes

Environnement

- Compétence dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en sécurisation forestière, préservation de l'environnement et l'élevage
- Expertise avérée dans l'appui à la définition des politiques et la mobilisation de ressources pour leur mise en œuvre
- Grand réseau qui permet impliquer d'autres partenaires avec l'expertise requise

Sur la base des résultats préliminaires de la revue du DSRP-I, un atelier de définition des priorités a été organisé du 28 au 29 février 2008 avec l'appui du Collège des Nations Unies en vue d'identifier les axes stratégiques prioritaires de l'UNDAF pour la période 2009-2013. Cet atelier a bénéficié de la participation d'environ 80 cadres venant du SNU y compris des agences non-résidentes, des représentants des partenaires nationaux (institutions gouvernementales, organisations de la société civile, secteur privé) et internationaux. Sur la base des axes prioritaires proposés dans le cadre de la revue du DSRP-I et des résultats de l'étude sur les avantages comparatifs, cinq effets UNDAF ont été identifiés :

Cinq effets UNDAF ont été identifiés dans les domaines de la consolidation de la paix, de la bonne gouvernance, de la relance économique, de l'environnement et des secteurs sociaux de bases

1. D'ici 2013, la paix est consolidée par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et par la création des conditions favorables à la réconciliation nationale, à la réinsertion communautaire et au respect des droits de l'homme.
2. D'ici 2013, les institutions nationales et locales ainsi que les organisations de la société civile sont restaurées sur le territoire national et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux servir toutes les couches de population, en respectant l'égalité de genre et les droits de l'homme.
3. D'ici 2013, l'accès équitable pour tous aux services sociaux de base de qualité ainsi que la protection sociale et l'assistance aux groupes vulnérables sont améliorées.
4. D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées.
5. D'ici 2013, les ressources en eaux, forestières, et environnementales sont protégées, préservées et gérées de façon durable et concertée.

Cinq groupes de travail inter-agence correspondant aux cinq effets UNDAF ont été mis en place en vue de compléter les matrices des résultats et d'appuyer la formulation du document UNDAF. Tous ces groupes sont composés des représentants du SNU, des institutions gouvernementales et de la société civile, en partie aussi des représentants des composantes civiles de l'ONUCI en vue d'une planification intégrée dans les domaines d'intérêt commun. Les thématiques transversales telles que la prévention de conflit, le genre, le VIH/SIDA et le renforcement des capacités ont été prises en compte par chacun de ces groupes. De plus, un comité de suivi-évaluation a été mis en place en charge d'élaborer les plans de suivi-évaluation de l'UNDAF.

Afin d'assurer que l'approche axée sur les droits de l'homme et la gestion basée sur les résultats soient appliquées dans toute la programmation conjointe en ligne avec les nouvelles directives UNDAF et en vue d'un renforcement de capacités des parties prenantes de l'UNDAF, un atelier de formation sur ces deux domaines a été organisé du 2 au 4 avril 2008. Cet atelier a regroupé plus de 80 participants représentant le SNU (y compris l'ONUCI et les agences non-résidentes), les institutions gouvernementales, la société civile et le secteur privé. Il a permis d'élaborer une version préliminaire de toutes les matrices UNDAF et de confirmer un consensus commun sur les critères de définition des priorités UNDAF qui ont servi de filtre afin de faciliter une approche focalisée de l'intervention du SNU.

Critères de définition des Priorités de l'UNDAF

1. Magnitude du problème et impact sur la population, notamment sur les populations avec des besoins spécifiques
2. Contribue à la réduction de la pauvreté et des inégalités
3. Renforce la cohésion sociale, la consolidation de la paix, la stabilité et les Droits de l'homme
4. Considère les causes profondes du conflit et des mécanismes de résolution de la crise
5. Déterminées par les priorités nationales les plus pertinentes
6. Permet de faire avancer ou progresser vers les OMD
7. Prend en compte les capacités des partenaires (renforcement des capacités) et capitalise sur la pérennité des structures nationales
8. Suscitent un fort engagement des partenaires nationaux
9. Faisabilité et durabilité des solutions
10. Prend en compte le mandat et les compétences opérationnelles des agences

Une série de concertations entre le SNU et les partenaires du Gouvernement, les autres partenaires et les agences du SNU non résidentes a permis d'affiner la version préliminaire de l'UNDAF. Les étapes de finalisation de l'UNDAF ont été les suivantes :

Une série de concertations avec le gouvernement, la société civile et les partenaires de développement a permis d'affiner la version préliminaire de l'UNDAF

- La validation du Plan Cadre par l'Equipe pays du SNU le 12 mai 2008 après l'intégration des commentaires de l'ONUCI, des Partenaires Nationaux, des Groupes Sectoriels et des Agences Non Résidentes.
- L'approbation de l'UNDAF par les partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris l'ONUCI, dans le cadre d'une réunion de planification stratégique organisée le 4 juin 2008 par le Coordonnateur Résident avec la participation du MEMPD.
- La validation de l'UNDAF par les partenaires nationaux dans le cadre d'un atelier de définition des priorités nationales du DSRP sur la base des consultations régionales du 21 au 22

mai 2008 à Yamoussoukro. Cet atelier a regroupé 200 représentants des différents acteurs de développement au niveau régional, national et international (Gouvernement, autorités régionales et locales, société civile et partenaires internationaux).



3. Résultats et mise en œuvre de l'UNDAF

3.1. Effet UNDAF Consolidation de la Paix et Protection des Droits de l'Homme

D'ici 2013, la paix est consolidée par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et par la création des conditions favorables à la réconciliation nationale, à la réinsertion communautaire et au respect des Droits de l'Homme.

Axe DSRP 1 : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance

OMD 3 : Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

OMD 8 : Partenariat mondial pour le développement

La question de la cohésion sociale constitue un élément au cœur des problématiques de développement en Côte d'Ivoire



Implication des femmes ivoiriennes dans la consolidation de la paix

La politisation de la problématique du foncier rural requiert un fort engagement et une implication de bonne foi des notabilités nationales et locales



Nouveaux bénéficiaires d'acte d'Etat (AVI) à Durocra (programme de modernisation de l'Etat (MI))

La question de la cohésion sociale constitue un élément au cœur des problématiques de développement en Côte d'Ivoire car elle représente un des secteurs les plus touchés par la crise ivoirienne tout en constituant un des obstacles majeurs à la stabilité, à la paix ainsi qu'au retour ou à la réinstallation des populations qui se sont déplacées à l'intérieur du pays en raison du conflit. Le SNU appuiera les objectifs nationaux qui visent notamment le rétablissement de la confiance entre les communautés ainsi qu'avec l'Etat à travers les quatre résultats développés dans les paragraphes suivants.

Les personnes privées arbitrairement de leurs biens en récupèrent la pleine jouissance ou obtiennent une compensation :

L'application de la loi de 1998 sur le foncier rural a été remise en cause, notamment par des jeunes et des ex-combattants. Les conflits de propriété liés au foncier rural, touchent particulièrement les terres agricoles, les forêts et sites classés dans les régions du Moyen Cavally, des Montagnes et du Bas Sassandra. Les autres propriétés - maisons d'habitation, édifices publics et/ou privé, fonds de commerce, véhicules, etc. - ont été affectées par des actes d'emprise et/ou d'occupations irrégulières. Or, les comités de restitution de biens mis en place dans certaines localités sont jugés partiaux et dépendants, en raison de la présence en leur sein des auteurs même des actes de dépossession. La politisation de la problématique du foncier rural requiert un fort engagement et une implication de bonne foi des notabilités nationales et locales pour une solution adéquate et durable. Par conséquent, le SNU assistera le gouvernement dans la divulgation de la législation qui régit le domaine du foncier rural à travers le plaidoyer en faveur de l'adoption et la mise en œuvre du projet de loi sur l'indemnisation des victimes de guerre initié par le Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre (MSVG) et le renforcement des capacités institutionnelles des comités locaux de restitution des biens.

Les personnes résidant sur le territoire national jouissent pleinement de la personnalité juridique :

Les questions d'identification et de documentation d'une partie de la population sont

entre autres liées au défaut d'application des différentes législations sur la nationalité (Codes de nationalité de 1960, de 1972 et de 2004), à l'arrêt de la production des cartes d'identité nationale depuis l'an 2000 ou leur manque de diffusion parmi la population. Ceci se traduit par (i) l'absence de déclaration à l'état civil, (ii) la remise en question de l'existence juridique des populations concernées et de leur allégeance à un Etat, (iii) les contraintes dans l'exercice de la libre circulation et de certains droits civils, politiques, sociaux et économiques.

Le SNU s'engage à appuyer les autorités ivoiriennes à diffuser les lois sur l'identification et la nationalité sur l'ensemble du territoire national. Les registres d'Etat Civil seront reconstitués et modernisés. Les personnes ne disposant pas de pièces d'identité ou d'acte de naissance bénéficieront du conseil et de l'assistance juridique pour l'enregistrement et la documentation.

Les communautés affectées par la crise recommencent à vivre et travailler ensemble :

La crise s'est largement nourrie des concepts d'autochtone, d'allochtone ou d'allogène qui ont créé la dissidence et la méfiance au sein des communautés. Par conséquent, les efforts de consolidation de la paix et de réconciliation nationale passeront par la participation de toutes les populations aux travaux d'intérêts communautaires tels que la réhabilitation ou la construction des infrastructures socio-économiques de base. Ainsi, les catégories les plus concernées notamment les jeunes, les femmes et les populations ayant des besoins spécifiques seront organisées dans des groupements pour avoir accès aux activités génératrices de revenus et à l'emploi. Pour accompagner cette action de rapprochement des populations fissurées, des actions en direction de la culture et de l'éducation pour la paix seront renforcées.

En outre, des mécanismes de surveillance de protection et des Droits de l'Homme seront établis et rendus opérationnels ainsi que des comités locaux de paix et de protection.

Les personnes et les biens circulent librement et en sécurité sur toute l'étendue du territoire national :

Ces conflits intra- et intercommunautaires ont engendré des situations de forte vulnérabilité pour les populations ivoiriennes: un grand nombre de personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées à l'étranger, les libertés individuelles et collectives ont été réduites voire supprimées, les menaces à l'intégrité physique (viols, abus, exploitation) se sont multipliées en particulier par la présence d'éléments armés. En appui aux efforts du désarmement complet de l'ensemble de porteurs d'armes (milices, rebelles, coupeurs de route, etc.), les agences de Nations Unies s'engagent à sensibiliser les communautés et les forces de sécurité sur l'utilisation illicite des armes et

le respect des Droits de l'Homme. Un mécanisme de suivi des Droits de l'Homme sera ainsi assuré de même qu'un appui au système judiciaire et à la réforme de l'armée pour garantir à tous la liberté et la sécurité.

La coordination de mise en œuvre des objectifs fixés par les partenaires au développement en appui du gouvernement dans ses efforts de consolidation de la paix se basera sur les structures et mécanismes existants en Côte d'Ivoire.

3.2. Effet UNDAF Gouvernance :

D'ici 2013, les institutions nationales et locales ainsi que les organisations de la société civile sont restaurées sur le territoire national et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux servir toutes les couches de population, en respectant l'égalité de genre et les droits de l'homme

Axe DSRP 1 : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance

Axe DSRP 5 : Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et aménagement du territoire

OMD 3 : Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

OMD 8 : Partenariat mondial pour le développement

Depuis 1998, la Côte d'Ivoire place la bonne gouvernance et le renforcement des capacités au rang de ses priorités de développement. L'intérêt particulier accordé à la bonne gouvernance a été réaffirmé dans le cadre de la formulation du DSRP 2009-2013 qui propose deux axes stratégiques liés à la bonne gouvernance et la décentralisation.

Les objectifs nationaux, contenus dans le document de la « Stratégie nationale en matière de bonne gouvernance pour la période post-conflit 2006-2010 » se déclinent comme suit :

- Re-légitimation de l'Etat ;
- Réhabilitation de la Justice, de la Fonction sécuritaire et consolidation de la chaîne de contrôle de l'action publique ;
- Renforcement des capacités humaines et valorisation des compétences nationales, qui sont à considérer comme une « ressource économique » indispensable au développement.

Dans le domaine de la gouvernance, le SNU contribuera à la participation citoyenne, à la décentralisation, aux secteurs de la sécurité, de la justice et des droits de l'homme, ainsi qu'à la promotion du genre

Le contexte ivoirien est en effet marqué par une crise de légitimité et l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat, sur fond de paupérisation accrue de la population, qui se traduisent par de fréquentes remises en cause et la recrudescence de la violence sous toutes ses formes. Face à l'impunité et à l'insécurité grandissante, la crédibilité des secteurs clés de la justice et de la sécurité est entachée. Les ministères sectoriels fragilisés par les diverses crises à répétition peinent à fournir les services attendus par les Ivoiriens et Ivoiriennes, sur toute l'étendue du territoire. A ceci s'ajoute le constat d'une certaine opacité dans la gestion des secteurs économiques essentiels, la persistance de la corruption et de la fraude au sein de l'administration publique, l'insuffisance du contrôle et de l'évaluation de l'action publique.

En outre, on note une insuffisante implication du secteur privé et des organisations de la société civile dans les processus de développement en Côte d'Ivoire, imputable notamment à l'absence de cadre de concertation permanente avec l'Etat, ou à l'inexistence de statut pour certaines organisations de la société civile. Ceci affecte avant tout les femmes dont la participation au processus décisionnel reste faible. De même, l'intégration du genre et du VIH dans la mise en œuvre des politiques et des instruments nationaux de développement est insuffisante. Les médias méritent une attention particulière, tant pour ce qui a trait au renforcement des capacités, qu'en ce qui concerne leur rôle de médiation, d'objectivation des débats, et d'impulsion de la participation des citoyens aux débats publics d'intérêt général.

Bien que soutenue par une volonté politique et un cadre institutionnel avancé, la décentralisation, notamment le transfert de compétence, la planification participative locale, et les mécanismes de financement du développement local, ne sont guère opérationnels, voire presque interrompus dans les zones CNO.

Compte-tenu de cette analyse, le SNU en appui au gouvernement et en collaboration

avec les autres partenaires au développement, visera principalement à contribuer à la participation citoyenne, à la décentralisation, aux secteurs de la sécurité, de la justice et des droits de l'homme, de même qu'à la prise en compte de la dimension genre et VIH dans les politiques et programmes nationaux. Il sera important de renforcer en particulier le capital humain, qui servira de socle aux processus de reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire. Les appuis auront pour objectifs d'atteindre les résultats suivants:

Une administration publique efficace, transparente et responsable :

Avec l'appui qui sera fourni par le Système des Nations Unies, les capacités des institutions de l'Etat seront valorisées et renforcées, notamment en matière de prospective, planification et contrôle, pour optimiser leur participation dans les processus de développement. Celles des citoyens en matière d'usage des services publics seront renforcées, la disponibilité et l'accessibilité des mécanismes de recours appuyées et leur existence largement diffusées.

Des processus électoraux participatifs et démocratiques :

Pour contribuer à des élections conformes aux standards internationaux, le Système des Nations Unies contribuera à renforcer les capacités nationales de gestion, ainsi que les capacités électorales des populations et des médias.

Les institutions républicaines (aux plans législatif, exécutif, judiciaire et médiatique) jouent pleinement leur rôle de garants du respect des droits fondamentaux :

En vue de faciliter l'application et le respect des droits fondamentaux par les ivoiriens et les ivoiriennes, le SNU contribuera à renforcer le dispositif institutionnel de protection, de sûreté, et de promotion des droits de l'homme, en tenant compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, et des groupes spécifiques y compris les personnes infectées et affectées par le VIH.

Ainsi, des mécanismes garants d'une justice plus indépendante et plus transparente, fondée sur la séparation des pouvoirs, couplée à une meilleure approche sécuritaire, seront renforcés ou créés. De même, il importera de renforcer l'accès par les populations aux services de justice et de sécurité, à travers notamment des actions au bénéfice des organisations de la société civile. En soutien aux initiatives nationales, les communes verront leurs capacités renforcées dans la mise en œuvre de politiques de sécurité qui incluront davantage la dimension prévention.

La décentralisation et le développement local sont plus opérationnels :

Pour accélérer l'opérationnalisation de la décentralisation, le SNU appuiera la finalisation du cadre institutionnel du transfert des compétences. A cet effet, les capacités opérationnelles des collectivités locales seront renforcées, avec une attention particulière accordée au renforcement des capacités des faïtières des collectivités et au développement de mécanismes de financement de la décentralisation et du développement local plus efficaces. Toutes les interventions se baseront sur une approche participative et inclusive, au bénéfice notamment des femmes et des jeunes, pour améliorer leur contribution aux processus de prise de décision. Ceci implique le

renforcement institutionnel et du capital humain des organisations de la société civile.

L'égalité des sexes et les droits fondamentaux des femmes sont pris en compte dans les politiques et programmes nationaux et locaux :

Les agences du SNU s'appliqueront à renforcer les cadres institutionnels et juridiques de même que les politiques nationales afin que ceux-ci tiennent mieux compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, tant au niveau central que décentralisé.

Elles s'impliqueront particulièrement dans les actions visant l'amélioration de l'autonomisation et de la prise de décision par les femmes, et le renforcement de capacité en vue d'une réponse nationale face aux violences basées sur le genre.

Au regard des enjeux et de la nécessité d'appuis multiformes, le SNU en Côte d'Ivoire adoptera une stratégie concertée. Dans les cas où les agences partageront des extrants communs, la coordination intra-agences des actions au bénéfice des mêmes partenaires nationaux sera assurée dans le cadre de programmes conjoints, à travers au minimum un plan d'action et des budgets mis en commun.



Centre d'excellence des femmes à Man (PNUD, ONUCI, SUEDE, PNRR)

3.3. Effet UNDAF Services Sociaux de Base (SSB)

D'ici 2013, l'accès équitable pour tous aux services sociaux de base de qualité et la protection sociale et l'assistance aux groupes vulnérables sont améliorées

Axe DSRP 4 : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale

OMD 2 : Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

OMD 3 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015

OMD 4 : Réduire de deux tiers, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

OMD 5 : Réduire de trois quarts, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle

OMD 6 : D'ici à 2015, stopper la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle

OMD 7 : Réduire de moitié le pourcentage de la population sans accès à un approvisionnement en eau de boisson et à des services d'assainissement de base



Contribuer à l'éducation primaire universelle et l'élimination des disparités entre les garçons et les filles

L'effet SSB vise à répondre aux droits des populations les plus vulnérables, les femmes et les enfants. Il reflète les priorités sociales nationales telles que mises en exergue dans la formulation du DSRP.

L'éducation de base des enfants (filles et garçons) est améliorée et un grand nombre a achevé le cycle primaire :

Dans le domaine de l'éducation préscolaire, l'approche intégrée pour le développement de l'enfant en âge préscolaire sera privilégiée pour accroître le taux de pré-scolarisation et le porter de 6 à au moins 15% dans les cinq ans à venir. Cette approche retiendra l'appui à la définition d'une stratégie nationale pour le développement intégré du jeune enfant et l'appui aux centres d'éducation préscolaire communautaire.

Au niveau de l'éducation primaire, les interventions des agences du SNU contribueront à la mise en œuvre du Plan de restauration de l'école ivoirienne dont les principales composantes sont la réhabilitation des infrastructures et l'amélioration de

la qualité de l'offre d'éducation afin de contribuer à l'éducation primaire universelle et l'élimination des disparités entre les garçons et les filles (OMD 2 et 3). Ce résultat sera recherché à travers des stratégies variées et intégrées, comprenant : la fourniture d'un repas quotidien aux élèves pour (i) contribuer à l'augmentation des inscriptions dans les écoles assistées; (ii) stabiliser la fréquentation dans ces écoles et, (iii) renforcer les capacités du gouvernement dans la gestion des cantines scolaires; la formation des enseignants; la fourniture d'intrants pédagogiques; la révision des curricula; le suivi sanitaire des enfants ; l'amélioration du cadre de vie scolaire et la participation des enfants. Ces interventions viseront en outre l'alphabétisation fonctionnelle des adultes, notamment les filles déscolarisées et les femmes.

Pour atteindre les résultats escomptés, les agences du SNU travailleront en partenariat avec les ONG et les communautés à la base et s'appuieront sur les structures déconcentrées du MEN.



Augmenter l'offre de service en eau potable, améliorer la qualité de l'eau de boisson des ménages, promouvoir l'assainissement et les bonnes pratiques d'hygiène



Réduire les inégalités d'accès aux services de santé



Une ex-porteuse de fistule vésico-vaginale traitée et guérie, a mis au monde un enfant vivant et en bonne santé



L'offre et la demande en soins préventifs, promotionnels et curatifs sont renforcées :

Les actions qui seront menées par le SNU, en collaboration avec le Gouvernement et les autres partenaires, visent à réduire les inégalités d'accès aux services de santé pour l'ensemble de la population et particulièrement pour les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables issus de la crise. Les stratégies seront axées sur le renforcement du système national de santé. Il s'agit notamment du cadre institutionnel, l'accroissement de l'offre de soins, l'amélioration de la qualité des services, le renforcement des capacités aussi bien au niveau des ressources humaines que des structures de soins et le renforcement du partenariat public-privé pour la santé. L'habilitation communautaire sera favorisée.

L'accent sera mis sur le renforcement du système de santé dans la zone CNO. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la survie de l'enfant et de la mère, les capacités des structures sanitaires seront renforcées afin de fournir un paquet d'interventions minimum de qualité, à haut impact sur la mortalité et la malnutrition maternelle et infantile juvénile. Elles assureront les interventions de prévention et les services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux besoins des adolescents.

L'offre de service de prévention et de prise en charge globale du VIH/SIDA est améliorée :

A travers cet effet, le SNU vise à améliorer l'accessibilité des services de prévention et de prise en charge de l'infection à VIH en vue d'un accès universel. Un appui institutionnel sera fourni aux structures gouvernementales responsables de la coordination et du suivi-évaluation à tous les niveaux pour une meilleure orientation des politiques et stratégies nationales et un renforcement de la réponse nationale. En matière de prévention, un accent particulier sera porté sur les services de prévention ciblant les femmes en âge de procréer, les jeunes (conseil et dépistage volontaire, prévention de la transmission mère enfant du VIH, infections sexuellement transmissibles, santé de la reproduction) et les autres populations vulnérables. En matière de prise en charge globale, l'amélioration de l'accessibilité et

de la qualité des services de traitement (traitement ARV et infections opportunistes), de soins et de soutien (psychosociale, protection sociale et juridique..) seront développés et renforcés pour les personnes infectées et affectées par le VIH y compris les enfants nés de mères séropositives, les orphelins et enfants vulnérables du fait du sida (OEV). En outre, les actions du SNU fourniront un appui alimentaire aux personnes et aux ménages affectés par le VIH.

La synergie d'actions avec les partenaires bilatéraux intervenant dans le domaine et l'amélioration de l'accès aux mécanismes de financement comme le Fonds Mondial dans le cadre d'un partenariat renforcé, seront recherchés pour appuyer la réponse nationale face au VIH/SIDA.

L'accès durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement, à l'hygiène et aux services énergétiques est amélioré pour les populations en particulier les enfants et les femmes :

En ligne avec les priorités du gouvernement, le secteur de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de l'énergie vise à améliorer l'accès durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement, à l'hygiène et aux ressources énergétiques de base pour tous, notamment les enfants et les femmes. Les stratégies d'intervention seront axées sur l'accroissement de l'offre de service en eau potable, l'amélioration de la qualité de l'eau de boisson dans les ménages, la promotion de l'assainissement et des bonnes pratiques d'hygiène.

Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur l'habilitation et la responsabilisation des communautés en vue d'opérer un changement de comportement vis-à-vis de la gestion efficace des déchets solides et liquides ainsi que sur le renforcement des capacités institutionnelles des partenaires.

Dans le domaine de la protection, les interventions accorderont une attention particulière aux populations les plus vulnérables, notamment les enfants et les femmes, contre toutes les formes de violences, d'abus, d'exploitation ainsi que de pratiques traditionnelles néfastes.



Il s'agira essentiellement de renforcer le cadre institutionnel de la mise en œuvre ainsi que celui de l'application des mécanismes et standard internationaux et nationaux de protection. Les actions dans ce domaine viseront également l'amélioration du niveau de connaissance de la situation des enfants et des femmes, le renforcement du cadre juridique et l'adoption de mesures d'application effective des lois par les institutions compétentes. En outre, les Nations

Unies appuieront la définition des politiques et programmes de protection, le renforcement des capacités des acteurs de promotion et de protection des droits des enfants et des femmes ainsi que l'amélioration des mécanismes de prise en charge et de réintégration des groupes les plus vulnérables. Le SNU travaillera en étroite collaboration avec l'ONUCI et des structures non Onusiennes telles que Save the Children, IRC, NRC, OIM et CICR.

3

3.4. Effet UNDAF Relance économique et sécurité alimentaire

D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées

Axe DSRP 2 : Assainissement du cadre macroéconomique

Axe DSRP 3 : Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance

OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Les axes deux et trois proposés dans la revue du DSRP-I se focalisent sur la relance économique. Ils visent à assainir le cadre macroéconomique et à promouvoir le secteur privé comme moteur de la croissance et soutien au développement rural pour la création de richesses et d'emplois.

vernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire.

Afin d'assurer un développement équitable, la promotion de l'emploi et du genre est incontournable.

Les capacités du gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de développement de politiques et de stratégies sont renforcées :

Le SNU appuiera le Gouvernement à améliorer la gestion des ressources publiques ainsi que les systèmes de collecte, d'analyse et de diffusion des données désagrégées selon le genre et la coordination de l'aide. Il visera à une budgétisation sensible au genre et une intégration systématique du genre et des questions de population dans les politiques de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Le secteur agricole qui emploie deux tiers de la population active et qui génère 66% des recettes d'exportation a subi une forte dégradation du fait de la crise. Les principales filières agricoles sont en faillite (coton) ou connaissent des problèmes de fonctionnement (café et cacao). Seules les grandes plantations d'hévéa et palmier à huile ont moyennement résisté. La dégénérescence de la qualité des semences et les difficultés d'accès aux intrants ont entraîné une baisse de la production vivrière.

Cet axe constitue donc la base pour les efforts de réduction de la pauvreté du Gouvernement ivoirien vers l'atteinte de l'OMD 1. Le SNU renforcera les capacités du Gou-



Production de champignons à Tassale

De même, les actions du SNU visent à la mise en œuvre d'un programme national de sécurité alimentaire et d'un système d'alerte précoce de crise alimentaire en se basant sur des partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile, les institutions de formation et de recherche. L'information stratégique sur l'impact du sida sur le secteur rural sera collectée et analysée en vue d'une durabilité des interventions du secteur.

Les activités de secteur privé sont redynamisées pour la relance économique :

Pour redynamiser le secteur privé, le SNU soutiendra la politique industrielle à moyen et long termes sur la valorisation et la transformation des ressources existantes, les efforts d'amélioration de la compétitivité des PME/PMI et le renforcement des capacités des institutions chargées du contrôle de la qualité, de la normalisation et de la métrologie.

Les mécanismes de création d'emplois particulièrement en faveur des jeunes, femmes, des communautés et des personnes déplacées internes sont mis en place :

En vue de ce résultat, le SNU aidera à la mise en œuvre d'une stratégie de développement rural générant des emplois et des revenus additionnels, appuiera les communautés à relancer les économies locales et à s'insérer dans la vie économique, et assurera une promotion de l'entrepreneuriat et de la prévention du VIH. De même, le SNU apportera son appui pour favoriser un meilleur accès des communautés locales et groupes vulnérables aux services financiers. Dans toutes les actions, l'accent sera mis sur l'implication des groupes avec des besoins spécifiques, notamment les jeunes et les femmes.

Les ménages les plus vulnérables ont un accès à une alimentation disponible et de qualité :

Le SNU soutiendra la mise en œuvre de programmes spécifiques et de stratégies visant un meilleur accès aux semences et à un conseil agricole efficient. Afin de réduire les pertes post-récoltes, le SNU appuiera le

développement des infrastructures et des processus de transformation agro-alimentaires. De même, le SNU apportera son appui à la mise en place de programmes spécifiques relatifs à l'accessibilité alimentaire des ménages les plus vulnérables.

Pour réussir ses interventions dans le domaine de la relance économique et de la réduction de la pauvreté, le SNU mettra en place une stratégie concertée et participative au niveau du renforcement des capacités, de la programmation et du financement et au niveau de la communication.

Pour redynamiser le secteur privé, le SNU apportera un appui à l'élaboration d'un document stratégique de développement industriel de moyen et long termes, ainsi qu'à la mise en œuvre des actions de la politique industrielle, et à la promotion de la qualité et de la normalisation par le renforcement des capacités opérationnelles des structures de régulation. Pour ce qui est de la budgétisation sensible au genre, la stratégie se base sur l'appui à la mise en place d'un cadre institutionnel et d'un cadre de concertation ainsi que sur la sensibilisation et le renforcement de capacités de toutes les parties prenantes dans le cadre de l'élaboration et l'adoption du budget de l'Etat et des budgets des collectivités locales. Les interventions du SNU s'appuieront sur les ministères techniques. Ceux-ci coordonnent et impulsent les politiques, programmes, plans de réduction de la pauvreté et de croissance économique. Les collectivités décentralisées contribueront à mettre en œuvre les pratiques de bonne gouvernance au niveau local. Les organisations professionnelles assureront l'appui technique au secteur privé et la participation des organisations professionnelles et corporatistes et faciliteront leur participation au processus. Les organisations de la société civile assurent la participation des groupes sociaux, la prise en compte des aspirations des populations et le contrôle citoyen.

Afin d'assurer un développement équitable, la promotion de l'emploi et du genre est incontournable



Cantine scolaire

3.5. Effet UNDAF Environnement

D'ici 2013, les ressources en eau, forestières, et environnementales sont protégées, préservées et gérées de façon durable et concertée

Axe DSRP 4: Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale

OMD 7 : Assurer un environnement durable

L'exploitation insuffisamment contrôlée des ressources naturelles et des écosystèmes en Côte d'Ivoire a en outre pour conséquences : (i) La disparition rapide du couvert forestier (taux de déforestation estimé à 300.000 ha/an) et donc la perte de la biodiversité ; (ii) L'écart considérable entre le rythme de consommation des ressources naturelles et les capacités de régénération, lié à la croissance démographique rapide (taux de reboisement de 5.000 ha/an) ; (iii) La dégradation de la qualité des sols et de l'eau et leur surexploitation, liées à l'absence d'une gestion intégrée des ressources disponibles ; (iv) La dégradation de l'environnement urbain (pollution de l'air, déchets liquides et solides) ; (v) La pollution des eaux lagunaires et lacustres par les effluents industriels. A ces problèmes environnementaux s'ajoutent d'une part l'inexistence ou la caducité d'un cadre juridique et réglementaire favorable à la gestion durable des ressources naturelles et d'autre part la méconnaissance ou la non application des textes réglementaires existants.

Face à la dégradation poussée du patrimoine naturel, le Gouvernement a entrepris diverses actions dont l'adoption en 1988 du Plan Directeur Forestier 1988-2015 ou le lancement du processus de révision du code forestier de 1965 entamé en 2002. D'autres textes et documents sont en projet, notamment les décrets d'application de la loi du code de l'eau, et des documents de politique et de stratégies en matière d'environnement ainsi qu'en gestion intégrée des ressources en eau avec les plans de mise en œuvre y afférents.

Pour renforcer les acquis des actions entreprises par le gouvernement et satisfaire aux exigences de développement durable, il est important de poursuivre les réformes engagées dans ce secteur et d'appuyer les dispositions qui favorisent la révision ou l'élaboration de politiques et stratégies adaptées au contexte de sortie de crise à travers le renforcement des capacités des institutions nationales, de la société civile et des communautés à la base. C'est pourquoi l'intervention du SNU de 2009 à 2013 va se focaliser sur des appuis stratégiques qui contribueront à la préservation, la protection et la gestion durable et concertée des ressources en eau, forestières, et environnementales.

L'effet UNDAF environnement qui se réfère primordialement à l'OMD 7, répond aux priorités nationales définies suite à la revue du DSRP-I, notamment celles concernant l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base et la préservation de l'environnement.

Elles prennent également en compte les défis et priorités importants contenus dans des documents stratégiques existants ou en cours d'élaboration telle que la politique nationale d'actions environnementales (PNAE).

L'intervention du Système des Nations Unies, avec l'appui des autres partenaires au développement contribuera à (a) La définition et la mise en place d'un cadre institutionnel cohérent et stable pour la gestion du secteur forestier ainsi que le renforcement du cadre législatif du secteur forestier ; (b) La mise en place



L'UNDAF appuie la gestion durable du secteur forestier, de la faune, des ressources cynégétiques et du secteur de l'eau

d'outils adéquats pour assurer une gestion durable des forêts à travers une participation accrue des populations au développement de services environnementaux afin d'améliorer leurs revenus et conditions de vie ; (c) La mise en œuvre d'une politique de gestion durable de la faune et des ressources cynégétiques particulièrement en ce qui concerne la conservation et la protection des aires protégées ; (d) La mise en place d'un cadre institutionnel et juridique adapté au secteur de l'eau à travers une meilleure maîtrise de la pollution et une meilleure protection des écosystèmes aquatiques. Ces interventions sont déclinées à travers 3 effets programmes qui sont :

1. Les politiques, mécanismes, et instruments juridiques adaptés à une gestion durable de l'environnement, de la forêt et des ressources en eau sont élaborés/révisés de façon concertée ;
2. Le renforcement du partenariat dans la protection et la gestion durable de l'environnement ;
3. La biotechnologie, les changements climatiques et les risques naturels et technologiques sont mieux appréhendés par le Gouvernement, la société civile et les communautés locales.

Les agences du système vont déployer leurs efforts dans le cadre du renforcement des capacités du Gouvernement, de la société civile et des communautés locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques adaptées à une protection et une gestion durable de l'environnement. Cette contribution permettra également de renforcer les capacités en matière de changement climatique et de risques naturels. En plus, le SNU se focalisera sur la sensibilisation des décideurs à intégrer la problématique des changements climatiques dans le programme de développement national et sur l'éducation de la population sur les changements climatiques. Cela se traduira dans un premier temps par l'évaluation des capacités des structures de gestion de crises naturelles et la préparation de plans d'atténuation. En outre, des actions d'appui en direction des communautés, pour une meilleure appropriation et pour mieux assumer leurs responsabilités dans la préservation et la gestion de l'environnement, seront menées.

En fonction des leurs mandats spécifiques, des interventions pourront se faire de façon spécifique par chaque agence mais également à travers des programmes conjoints notamment en ce qui concerne (i) l'appui à la définition et à la mise en application des politiques et stratégies, (ii) la sensibilisation des différents acteurs (gouvernement, société civile et communautés) et (iii) les changements climatiques.



4. Initiatives hors de la matrice des résultats

Deux paniers de fonds ont été mis en place pour mobiliser les ressources des partenaires au développement pour le PSC et le processus électoral

Etant donné la situation post-conflit de la Côte d'Ivoire, un certain nombre d'actions seront menées dans le cadre des activités de maintien de la paix, ainsi que des programmes d'urgence et de reconstruction post-crise. Ces activités vont se prolonger au cours de la période couverte par l'UNDAF et contribuer indirectement à la réalisation de ses effets.

Avec 10,000 personnes réunissant des agents civils, policiers et militaires, l'ONUCI a actuellement une forte présence en Côte d'Ivoire et opère dans le cadre du mandat qu'elle reçoit du Conseil de Sécurité de l'ONU avec un processus de planification propre. Les actions du maintien de la paix se focalisent sur la sécurisation du pays et l'encadrement du processus politique et électoral. De plus, la Mission dispose d'un fonds annuel de 1 million de dollars US afin

d'engager des projets à impact rapide dans les domaines de l'infrastructure et des services sociaux. Une partie de ces projets est mise en œuvre en collaboration avec les agences du SNU. Après les élections présidentielles et parlementaires, une réduction de la taille de la mission est prévue ainsi qu'un transfert progressif de son portefeuille d'activités vers les agences du SNU.

Il est important que ceci soit pris en compte dans la prochaine révision de l'UNDAF.

Suite aux Accords Politiques de Ouagadougou (APO), le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a mis en place un Programme de Sortie de Crise (PSC) dont le budget global de 178 milliards de Francs CFA a été présenté aux bailleurs de fonds lors d'une Table Ronde, le 17 juillet 2008.

L'appui humanitaire se focalisera strictement sur le retour des personnes déplacées internes dans l'Ouest et sur la malnutrition au Nord du pays



Distribution de vivres contre travail/ protection de semence.



Le PSC qui doit être mis en œuvre sur une période de dix huit (18) mois est composé des axes suivants :

- Redéploiement de l'administration et restauration de l'autorité de l'Etat
- Rétablissement de l'environnement sécuritaire et des droits humains
- Réconciliation nationale et cohésion sociale
- Réinsertion sociale et relèvement communautaire
- Identification des populations
- Elections présidentielles et parlementaires

Dans ce contexte, deux Paniers de Fonds administrés par le PNUD ont été mis en place. Ils ont pour objectif de recueillir les contributions des partenaires au développement en vue du financement des programmes de sortie de crise d'une part et du processus électoral d'autre part. Sous la tutelle de la Primature, un Comité Technique de Supervision et de Suivi des Programmes de Sortie de Crise (CTSS-

PSC) suit la mise en œuvre de ces interventions. Il conviendra, en temps opportun avant la tenue des élections présidentielles, de faire un état des lieux de la mise en œuvre des Programmes de Sortie de Crise et le lien avec le DSRP national pluriannuel sous la direction du Gouvernement.

Enfin, les actions humanitaires qui seront menées en 2009 sous la supervision du Coordonnateur Résident et Humanitaire, lequel est assisté dans ses tâches par le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), ne sont pas reflétées dans les matrices UNDAF. Suite à une révision du Processus d'Appel Consolidé (CAP), les interventions financées par ce mécanisme en 2008 (46 millions de US\$) se focalisent strictement sur les défis humanitaires portant sur la dynamique de retour des personnes déplacées internes dans l'Ouest, en particulier dans la région du Zou, et sur la malnutrition au Nord du pays liée aux problèmes structurels suite à la crise. En vue d'un désengagement progressif d'OCHA, il est envisagé pour 2009 de concentrer les interventions humanitaires exclusivement dans l'Ouest du pays. S'il n'y aura probablement plus de CAP en 2009, d'autres mécanismes de financement pourraient être mis en place en appui aux actions de relèvement économique.



5. Estimation des besoins de ressources

Le coût total des contributions du Système des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'UNDAF a été estimé par les agences à hauteur de US\$ 426 millions

Le coût total des contributions du Système des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'UNDAF a été estimé par les agences à hauteur de US\$ 426 millions. Environ 16% (US\$ 67 millions) du total sont prévus pour le domaine de la gouvernance, 6% (US\$ 26 millions) pour le domaine de la consolidation de la paix, 13% (US\$ 57,112,000) pour la relance de l'économie, 63 % (US\$ 268 millions) pour l'appui aux services sociaux de base et la protection, et 2% (US\$ 8 millions) pour le domaine de l'environnement.

Ces montants représentent une indication des ressources financières que le Système des Nations Unies estime devoir mettre à disposition pour atteindre les résultats attendus de l'UNDAF. Par conséquent, ces estimations concernent non seulement les budgets ordinaires des agences mais aussi les fonds additionnels que les agences ont estimé être en mesure de mobiliser. Les modalités de mobilisation de ces fonds seront discutées au sein de chaque agence

ou conjointement lors qu'il s'agira de financer des programmes conjoints.

Le tableau ci-dessous fournit le total des ressources à mobiliser par effet UNDAF. Le détail de l'allocation du budget est présenté dans les matrices des différents effets UNDAF en annexe du document. Ces montants sont indicatifs et feront l'objet de révision. Tout d'abord lors de la finalisation des programmes pays des agences qui permettra de budgéter de manière plus précise les contributions de chaque agence à travers des activités ciblées. Ces estimations feront également l'objet de révisions annuelles pour tenir compte des cycles différents des institutions spécialisées ou des organismes non résidents. Le Coordinateur Résident appuiera les efforts de mobilisation des ressources des agences et mettra en place une stratégie de mobilisation de ressources pour l'ensemble du SNU en se basant sur les stratégies déjà existantes.

Tableau résumé des ressources financières requises :

PROGRAMME	RESSOURCES REGULIERES (en milliers de US\$)	AUTRES RESSOURCES (en milliers de US\$)	TOTAL (en milliers de US\$)
Effet gouvernance	9,852	56,650	66,102
Effet Economie	25,525	32,837	58,352
Effet Consolidation de la paix	16,476	9,027	25,503
Effet SSB	137,682	130,425	268,107
Effet Environnement	4,867	3,150	8,017
UNDAF	193,852	232,089	426,091



6. Mécanismes de coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF

La mise en œuvre de l'UNDAF se fera sous le leadership du MEMPD et du Coordonnateur résident avec l'appui d'un organe de pilotage qui regroupe les ministères sectoriels et l'UNCT

La mise en œuvre de l'UNDAF des Nations Unies en Côte d'Ivoire, sous le leadership du Ministère du Plan (MEMPD) et du Coordonnateur Résident, se basera sur le DSRP 2009-2013 comme cadre de référence. Dès que les mécanismes de coordination et suivi pour le DSRP seront établis, ils serviront de cadre pour la coordination, la supervision et le suivi des programmes de l'UNDAF.

Le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF d'une manière générale nécessitera la mise en place d'un organe de pilotage sous le leadership du Gouvernement avec la participation du MEMPD, des ministères techniques et de l'UNCT.

L'UNCT et le Coordonnateur Résident seront responsables de l'efficacité des interventions du SNU. A cette fin, des ressources pourront être mobilisées de manière commune et ainsi faciliter l'utilisation des

systèmes nationaux de mise en œuvre, de gestion et de suivi. L'UNCT discutera et déterminera quels extraits pourront être mis en œuvre dans le cadre de programmes conjoints. Le Système des Nations Unies continuera également de dialoguer avec les autres partenaires nationaux et internationaux pour forger des synergies et des complémentarités.

Les groupes des effets UNDAF en tant que mécanismes principaux de mise en œuvre et suivi de l'UNDAF fourniront des rapports à l'UNCT à travers le Comité de Programme inter-agence sur les progrès de la réalisation de chaque effet de l'UNDAF ainsi que sur les contraintes s'y opposant. Chaque groupe développera un plan annuel sur les activités conjoints qui seront intégrés dans le Rapport Annuel du Coordonnateur Résident.

Le Comité de Programme coordonnera et appuiera les contributions des groupes des effets UNDAF en veillant à ce qu'ils restent focalisés sur la mise en œuvre de leurs composantes respectives du programme de travail de l'UNDAF. De même, il coordonnera avec les groupes sectoriels/thématiques et l'ONUSI une programmation de transition de l'appui humanitaire et de maintien de la paix vers le développement. Au-delà du Comité de Programme, il existe aussi les groupes de travail de la communication et de l'administration qui contribuent à l'intégration entre les agences du SNU et l'ONUSI.

L'UNDAF sera mis en œuvre à travers les programmes de pays des différentes agences du SNU dont les objectifs, résultats et stratégies seront en harmonisation avec les dispositions communes. Les programmes de pays et les documents de projets indiqueront comment ils vont contribuer aux atteintes des effets UNDAF.

Au niveau sectoriel, la coordination externe avec les partenaires nationaux et internationaux se fait actuellement dans le cadre du Comité Inter-Agence de Coordination Humanitaire (IAHCC) qui est coordonné par le Coordonnateur Résident et Humanitaire et qui regroupe en son sein l'ensemble des acteurs humanitaires. Sous le IAHCC, il existe en

Côte d'Ivoire six (6) groupes sectoriels créés en fonction des besoins prioritaires identifiés dans le pays et coordonnés par les agences mandatées à cet effet. Il s'agit des secteurs de la protection (UNHCR), de l'eau et de l'assainissement (UNICEF), de l'éducation (UNICEF), de la sécurité alimentaire (PAM/FAO), et de la santé (OMS). Outre les groupes sectoriels, un certain nombre de groupes thématiques ont été créés dans les domaines du genre, VIH/SIDA et foncier rural. Dans le cadre de la phase de transition et du désengagement progressif d'OCHA, un processus d'adaptation des structures de coordination existantes a été entamé pour s'aligner aux priorités de développement à moyen terme et au DSRP plus particulièrement.

En adéquation avec l'objectif global du Système des Nations Unies d'encourager et de faciliter la gestion et la mise en œuvre des programmes par la partie nationale, les agences faisant partie du Comité Exécutif du Groupe de Développement des Nations Unies appliqueront l'Approche Harmonisée pour les Transfert de Fonds (HACT). Cette approche permettra d'utiliser de manière croissante les systèmes gouvernementaux de décaissement des fonds à travers les partenaires de mise en œuvre et de rapporter sur leur utilisation. Il facilitera aussi la réduction des frais administratifs.



7. Suivi-Evaluation

Le cadre institutionnel de suivi et d'évaluation de l'UNDAF sera établi en concordance avec les structures de S&E du DSRP conformément aux principes d'alignement et d'harmonisation découlant de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Sous le leadership du MEMPD et du Coordonnateur Résident, les décisions relatives à la stratégie de mise œuvre de l'UNDAF et aux ajustements des interventions du SNU seront prises par l'organe national de pilotage qui regroupera l'UNCT et le Gouvernement. Les décisions de cet organe s'appuieront sur les analyses des résultats atteints et leur contribution à la réalisation des axes prioritaires nationaux tels que formulé dans le DSRP. Un cadre institutionnel de suivi et d'évaluation est donc nécessaire afin de permettre le respect des engagements pris par le SNU au travers de l'UNDAF.

Le groupe de Suivi et Evaluation remplira un rôle d'appui technique et sera notamment responsable de : (i) la gestion du calendrier S&E, (ii) l'élaboration d'outils conjoints de suivi, la mise en place d'une base de données, (iii) l'élaboration et le suivi de la

mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités de S&E des institutions concernées, (iv) du bon fonctionnement des mécanismes de suivi et évaluation et le contrôle de qualité au niveau sectoriel à travers ses points focaux disséminés dans les groupes effets.

Dotés d'experts en suivi-évaluation, points focaux du groupe Suivi et Evaluation, les groupes effets UNDAF seront en charge de réaliser la collecte primaire des données sur les performances des projets à tous les niveaux de la chaîne des résultats et sur les bénéficiaires et de produire des rapports de suivi semestriels.

Ils devront en outre identifier leurs besoins de renforcement de capacités en S&E et ceux de leurs partenaires.

Le Comité de Programme coordonnera et suivra le travail des différents groupes UNDAF et formulera des recommandations aux chefs d'agence par rapport à la mise en œuvre et l'ajustement éventuel des matrices UNDAF.

Le Coordonnateur Résident et l'UNCT avec l'appui de l'unité de coordination seront responsables du bon fonctionnement des mécanismes de S&E, notamment du respect du calendrier de S&E, et d'orienter le comité de programme et les groupes UNDAF dans leur travail. Ces décisions seront partagées avec l'ensemble des groupes effets dans un processus de rétroaction, notamment à travers l'ajustement du calendrier de suivi et évaluation. Le Comité de programme s'assurera que ces décisions sont mises en œuvre dans les délais requis par le calendrier pour lever les goulots d'étranglements à l'exécution diligente des activités.

Le Comité de Programme est au cœur du suivi de la mise en œuvre de L'UNDAF

Étapes de suivi-évaluation

Le groupe S&E de l'UNDAF coordonnera l'élaboration/harmonisation des outils de suivi afin de faciliter le traitement et la comparabilité des données collectées. Une base de données intégrant les indicateurs de chaque groupe effet sera mise en place pour alimenter les activités de suivi et documenter les revues périodiques.

Une base de données intégrant les indicateurs de chaque groupe effet sera mise en place pour alimenter les activités de suivi

Une évaluation interne sera réalisée à travers les revues annuelles conjointes qui prennent en compte les rapports de suivi. L'évaluation externe à mi-parcours et l'évaluation finale de l'UNDAF seront conduites sous l'égide institutionnelle de l'organe national de pilotage. La planification de ces deux activités majeures devra tenir compte des exercices nationaux du

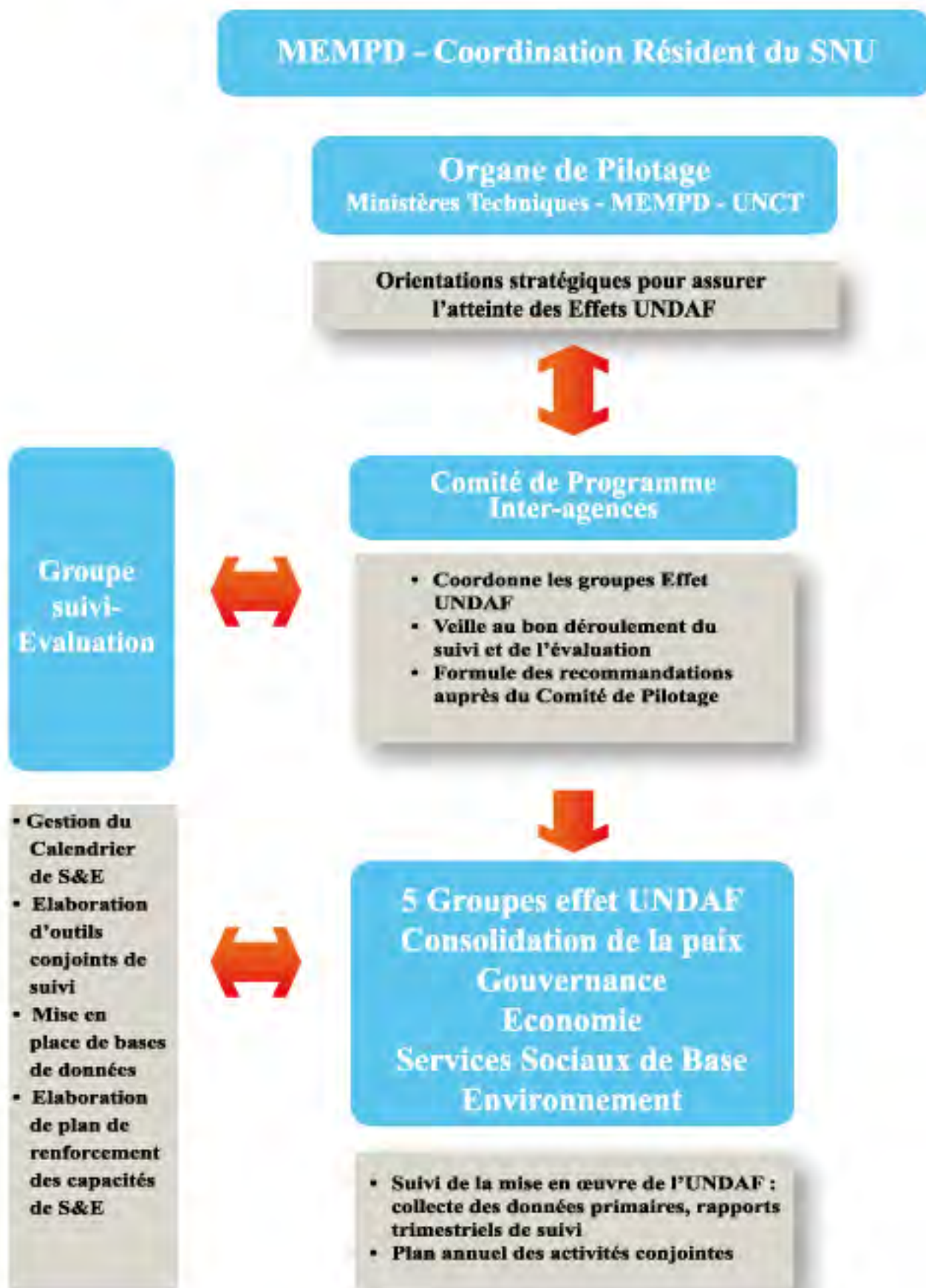
même ordre et particulièrement les évaluations du DSRP. L'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF en 2011 permettra de mesurer les progrès réalisés conformément au niveau des indicateurs définis dans le cadre de S&E de l'UNDAF et de faire des propositions afin d'améliorer la performance de l'UNDAF. L'évaluation finale aura pour but de mesurer la performance, l'équité et l'efficacité de l'UNDAF et de tirer les leçons apprises pour l'élaboration du prochain UNDAF.

L'UNCT et le Gouvernement de Côte d'Ivoire se sont accordés sur une liste d'indicateurs clés, avec des niveaux de base et des cibles, qui figurent en annexe du présent document. Les sources de données retenues pour le renseignement des indicateurs de base et de suivi de l'UNDAF ont été définies de façon consensuelle entre l'UNCT et le Gouvernement. Compte tenu de l'importance de la collecte et de l'analyse des données pour la mesure des efforts atteints dans la mise en œuvre de l'UNDAF, le SNU apportera un appui au Gouvernement de Côte d'Ivoire pour le renforcement du système statistique national et d'une manière générale, l'opérationnalisation du schéma directeur de la statistique, le développement des bases de données aussi bien au niveau central que décentralisé. Par ailleurs, le SNU s'engage à mener les études nécessaires de manière conjointe quand il s'avère opportun.

Annexe 1 : Carte Géographique de la Côte d'Ivoire



Annexe 2 : Schéma des Structures de coordination et de suivi de l'UNDAF



MATRICES DES RESULTATS

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

Priorités et objectifs nationaux	Axe provisoire du DSRP : Axe 1 : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance			
<p>OMD 3 et 8 : Promotion du genre, autonomisation des femmes (3) ; partenariat mondial pour le développement (8)</p> <p>Effet de l'UNDAF : D'ici 2013, la paix est consolidée par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et par la création des conditions favorables à la réconciliation nationale, à la réinsertion communautaire et au respect des Droits de l'Homme.</p> <p>Indicateurs Effet UNDAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau de l'indice de sécurité 				
Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>1. Les personnes privées arbitrairement de leurs biens en récupèrent la pleine jouissance ou obtiennent une compensation</p>	<p>1.1 Les lois sur la propriété et le domaine foncier rural sont mieux connues (OHCHR, FAO)</p> <p>1.2 Des comités locaux de restitution des biens sont établis (UNHCR)</p> <p>1.3 Les capacités institutionnelles nationales et locales en matière de résolution des conflits de propriété et de restitution des biens sont renforcées (OHCHR, UNHCR, PNUD, IOM)</p>	<p>Sensibilisation, Atelier de formation (OHCHR)</p> <p>Appui à la délimitation des terroirs agricoles (FAO)</p> <p>Renforcement des capacités des collectivités locales à mettre en place des Comités locaux de restitution de propriété (UNHCR)</p> <p>Organisation des ateliers de formation (OHCHR)</p> <p>Appui à la mise en place des Comités de restitution, fourniture de biens et équipements pour aider à la résolution des conflits de propriété/restitutions des biens confisqués (UNHCR)</p>	<p>MJDDH : Coordination du processus de naturalisation</p> <p>MI : Coordination du processus d'identification et autres actes de l'Etat Civil</p> <p>MSVG : Coordination de la politique pour les PDI's</p> <p>MINRRI : Coordination de la politique nationale pour la réconciliation</p> <p>IRC, CARE, NRC, LIDHO et MIDH : mise en œuvre</p> <p>Gouvernement Ivoirien, UE, BM : Financement</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/10 FAO : 25/0</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 20/0</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD : 300/1,000 OHCHR : en nature UNHCR : 40/0 IOM : 0/200</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>2. Les personnes résidant sur le territoire national jouissent pleinement de la personnalité juridique</p>	<p>2.1 Les lois relatives à l'identification et la nationalité sont mieux connues par l'ensemble de la population (UNHCR, UNICEF)</p> <p>2.2 Les personnes sans documents administratifs bénéficient du conseil et de l'assistance juridique (UNHCR)</p> <p>2.3 Les registres d'Etat Civil sont reconstitués et modernisés et les services ont les capacités pour permettre un accès équitable (UNOPS, UNICEF, UNFPA, UNHCR)</p> <p>2.4 Les personnes n'ayant pas de pièces d'identité sont estimées et documentées (UNFPA)</p> <p>2.5 Toutes les naissances sont enregistrées (UNHCR, UNICEF)</p>	<p>Organisation de séminaires sur les conflits fonciers; renforcement des capacités en matière de suivi-évaluation, appui aux méthodes traditionnelles de résolution des conflits (PNUD)</p> <p>Appui à la définition d'une politique et à la mise en place d'un programme d'indemnisation avec effet durable sur la cohésion sociale (IOM)</p> <p>Appui à la divulgation des lois sur l'identification et la nationalité (UNHCR)</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale (UNICEF)</p> <p>Assistance et conseil juridiques pour l'obtention des documents juridiques (UNHCR)</p> <p>Appui aux institutions nationales et locales pour la reconstitution et la mise à jour de l'état civil (UNICEF, UNFPA, UNHCR)</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale et offre de services et plaidoyer pour l'adoption de mesures transitoires concernant les enfants de plus de 3 mois (UNICEF)</p> <p>Participer aux fouilles, à la reconstitution et à l'information de la base des données de l'état civil (UNOPS)</p> <p>Assistance technique aux institutions pour l'évaluation de l'effectif de personnes sans documents et aide aux personnes concernées à disposer de papiers (UNFPA)</p> <p>Sensibilisation de la communauté en faveur de la déclaration des naissances ; Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale et d'offres des services, plaidoyer pour la mobilisation des ressources (UNICEF)</p> <p>Sensibilisation des populations réfugiées, rapatriées et PDJs en faveur de la déclaration des naissances (UNHCR)</p>	<p>MJDH : Coordination du processus de naturalisation</p> <p>MI : Coordination du processus d'identification et autres actes de l'Etat Civil</p> <p>MAE (SAARA) : Coordination de la politique en matière d'apatridie</p> <p>MSVG : Coordination de la politique pour les PDJs</p> <p>Réseau des Femmes Parlementaires et Ministres: Appui à la vulgarisation des lois</p> <p>MPD (INS) : Collecte, gestion et analyse des données sur la population</p> <p>NRC, San' Egidio, SAGEM : Mise en œuvre</p> <p>UE, BM, USAID, BM, OFDA, ONUCI-Civil Affairs: financement</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 80/0 UNICEF : 1,000/0</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 100/0</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 50/0 UNICEF 280/0 UNOPS : 11,000/0 UNFPA : 500/1,000</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNHCR : 50/0</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNICEF : 140 /560 UNHCR : 35/0</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>3. Les communautés affectées par la crise recommencent à vivre et travailler ensemble</p>	<p>3.1 Les différentes communautés participent à la réhabilitation ou à la construction des infrastructures socio-économiques de base. (PNUD, UNHCR, OIM)</p>	<p>Mise en œuvre des microprojets et QIPs en faveur des groupements jeunes à Abidjan afin de les encourager à la cohabitation (OIM) ;</p> <p>Mise en œuvre des QIPs en faveur des communautés d'accueil des réfugiés, rapatriés et PDI afin de les encourager à la cohabitation.</p> <p>Renforcement des capacités opérationnelles et humaines (PNUD)</p>	<p>MSVG : Coordination et mise en œuvre de la politique pour les PDI</p> <p>MFEAS : Coordination et mise en œuvre de la politique nationale en faveur de la femme et de la famille et la protection des enfants</p> <p>MINRRI: Coordination et mise en œuvre de la politique nationale pour la réconciliation</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD : 1,200/0 PAM : 0/1,212 UNHCR : 700/0 OIM : 0/1200</p>
<p>3.2 La culture et l'éducation pour la paix sont renforcées (OHCHR, UNHCR, UNESCO)</p>	<p>3.2 La culture et l'éducation pour la paix sont renforcées (OHCHR, UNHCR, UNESCO)</p>	<p>Sensibilisation et formation sur la culture et l'éducation pour la paix en faveur des Clubs des droits de l'homme, des associations scolaires et étudiantes, les ONG des Droits de l'Homme, les communautés en conflit (OHCHR)</p> <p>Sensibilisation et formation sur la culture et l'éducation pour la paix en faveur des populations réfugiées, rapatriées, PDI/ populations et établissements scolaires primaires des zones d'accueil (UNHCR)</p> <p>Généralisation du Programme d'Éducation pour la Paix et la Tolérance (UNESCO)</p>	<p>MRR: Coordination de la politique nationale pour la reconstruction et réinsertion</p> <p>MEPE, MFEAS : Coordination des activités de lutte contre la traite des enfants (CNLTTE)</p> <p>Ministère du Travail : Coordination des activités de lutte contre la traite des enfants</p> <p>PNRRRC: Coordination</p> <p>CNPRA : Coordination du redéploiement de l'administration</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/40 UNHCR : 10/0 UNESCO : 7/0</p>
<p>3.3 Un mécanisme de surveillance et de protection des Droits de l'Homme est opérationnel (OHCHR, UNIFEM)</p>	<p>Appui logistique et financier aux organisations nationales des droits de l'homme et aux populations à la mise en place de mécanismes d'alerte et de surveillance de la violation des droits de l'homme (Observatoires, Réseaux des ONG) (OHCHR)</p>	<p>Appui logistique et financier aux organisations nationales des droits de l'homme et aux populations à la mise en place de mécanismes d'alerte et de surveillance de la violation des droits de l'homme (Observatoires, Réseaux des ONG) (OHCHR)</p> <p>Appui à l'intégration de la question de l'égalité de genre dans le mécanisme de surveillance (UNIFEM)</p>	<p>MFN : Coordination de la politique nationale pour l'éducation à la paix, la citoyenneté et les droits de l'homme</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/30 UNIFEM : 0/20</p>
			<p>ONG Ivoiriennes : ASA, ASAPSU, CARTAS, MUDESSA: exécution</p>	<p>Ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/30 UNIFEM : 0/20</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	<p>3.4 Des comités locaux de paix / protection sont fonctionnels (UNICEF, PNUD, OIM, UNHCR)</p>	<p>Renforcement des capacités des acteurs en matière de mobilisation sociale (UNICEF)</p> <p>Renforcement des mécanismes et outils de consolidation de la cohésion sociale (PNUD, UNHCR, OIM)</p> <p>Appui à la négociation, médiation et organisation de cérémonies de réconciliation (PNUD/IOM)</p>	<p>ONG internationales : IRC, NRC, DRC, SFCG, CARE International, SC-UK, SC-SWE, Solidarités;</p> <p>Mise en œuvre</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNICEF : 20/80 PNUD : 300/200 OIM : 130/400 UNHCR : 0/0</p>
<p>4. Les personnes et les biens circulent librement et en sécurité sur l'étendue du territoire national</p>	<p>4.1 Les communautés sont sensibilisées contre l'utilisation illicite des armes (PNUD)</p> <p>4.2 Le monitoring des Droits de l'Homme est assuré (OHCHR, UNICEF, IOM)</p> <p>4.3 Les communautés et les forces de sécurité sont sensibilisées sur les Droits de l'Homme (OHCHR, UNHCR)</p>	<p>Appui à la campagne nationale de sensibilisation sur les abus et dangers de l'utilisation des armes légères et de petit calibre (PNUD)</p> <p>Formation des équipes de monitoring (OHCHR)</p> <p>Monitoring des droits des Enfants et des Femmes est assuré conformément aux instruments internationaux (UNICEF)</p> <p>Lutte contre la traite des enfants et renforcement des capacités du gouvernement pour la définition et la mise en œuvre de politiques migratoires (IOM)</p> <p>Sensibilisation et formation sur les droits de l'homme à l'attention des communautés, des forces de l'ordre (OHCHR)</p> <p>Sensibilisation et formation sur les droits des réfugiés, rapatriés et les PDI (UNHCR)</p>	<p>MJDDH : Coordination du processus de naturalisation</p> <p>MI : Coordination et mise en œuvre de la politique nationale de sécurité, de la traite et la migration</p> <p>MD/CCT : Coordination et mise en œuvre de la politique nationale de sécurité</p> <p>MPPE, MFFAS : Coordination des actions de lutte contre la traite des enfants (CNLTTE)</p> <p>MEMPD, MAE, MI : Mise en place des politiques migratoires</p> <p>CNALPC : Coordination de la politique nationale sur les armes légères</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD : 700/1000</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNICEF : 10/40 OHCHR : 0/20 IOM : 50/500 IOM : 139/400</p> <p>Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/40 UNHCR : 125/0</p>
	<p>4.4. Les principes républicains et les standards internationaux sont mieux connus dans l'armée (PNUD, OHCHR)</p>	<p>Sensibilisation et formations sur les standards internationaux relatifs aux principes de base sur le recours à la force et l'usage des armes à feu (OHCHR)</p> <p>Appui au CCI dans le cadre de la refondation et de la restructuration des forces de défense et de sécurité (PNUD)</p>	<p>Japon, UE, USAID, BAD, BM, ADM : financement</p> <p>Ministère de la Défense, ONUCI/Etat de droit, UNPOL</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables OHCHR : 0/75 PNUD : 0/1,200</p>

Mécanismes de coordination et modalités des programmes :

- Trois groupes de travail ad hoc (task force) seront établis au sein du Groupe thématique.

Consolidation de la paix et Cohésion sociale pour aider à atteindre les objectifs fixés. Le Groupe thématique aura un plan de travail, lequel permettra au Groupe UNDAF suivi et évaluation de mesurer les progrès réalisés dans le domaine de la consolidation de la paix.

Priorités et objectifs nationaux	<p>Axes provisoires du DSRP :</p> <p>Axe 1 : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance</p> <p>Axe 5 : Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et aménagement du territoire</p>			
<p>OMD 3 : Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes</p> <p>OMD 8 : Partenariat mondial pour le développement</p> <p>Effet UNDAF : D'ici 2013, les institutions nationales et locales ainsi que les organisations de la société civile sont restaurées sur le territoire national et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux servir toutes les couches de population, en respectant l'égalité de genre et les droits de l'homme</p> <p>Indicateur Effet UNDAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> Proportion de la population ayant recours aux institutions nationales et à la société civile pour la satisfaction des ses besoins et pour faire valoir ses droits 				
Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>1-L'administration publique ivoirienne est plus efficace, transparente et responsable</p>	<p>1.1 Les capacités des institutions de l'Etat, sont valorisées et renforcées, notamment en matière de prospective, de planification et de contrôle, pour optimiser leur participation dans les processus de développement (PNUD, ONUSIDA)</p> <p>1.2 Les capacités en planification et en analyse des politiques publiques au sein des ministères sociaux sont renforcées (PNUD, UNICEF)</p>	<p>Renforcement des capacités des MEMPD et du MEF en matière de planification stratégique et prospective (PNUD, ONUSIDA)</p> <p>Renforcement de la fonction de contrôle par les MEMPD et MEF (PNUD)</p> <p>Renforcement de capacités à la conduite de la revue des dépenses de lutte contre le sida (NASA) et d'élaboration des politiques sur le VIH (ONUSIDA)</p>	<p>MEMPD/ SNRCG/Primature/ MEF/ Ministère de la Fonction Publique/ Présidence (Inspection Générale d'Etat) : S'assurer de la prise en compte des priorités stratégiques, de la coordination et de la cohérence des actions, du suivi-évaluation</p> <p>CBO, OSC, Associations de consommateurs, LADHO, MIDH : Sensibiliser/mobiliser les citoyens pour favoriser leur implication et assurer un contrôle qualité</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 600/0 ONUSIDA : 75/75</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD: 50/0 UNICEF : 400/0</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>2. Les processus électoraux sont participatifs et démocratiques</p>	<p>2.1 Les capacités nationales en matière de gestion des processus électoraux sont renforcées pour contribuer à des élections pacifiées et conformes aux standards internationaux (PNUD, UNIFEM, UNOPS)</p>	<p>Assistance au Gouvernement dans les processus électoraux en matière d'organisation, de mobilisation de ressources, et de respect des standards internationaux (PNUD)</p> <p>Appui au gouvernement, à la CEI et aux organisations de la société civile, pour améliorer l'intégration du genre dans les processus électoraux (PNUD, UNIFEM)</p> <p>Assistance au Gouvernement pour l'organisation et la sécurisation d'élections libres et transparentes (UNIFEM)</p> <p>Assistance au Gouvernement pour faciliter l'achat et le transport du matériel électoral (UNOPS)</p>	<p>CEI : Observation des processus électoraux</p> <p>CNSI, Présidence, Primature, MI, MD, MEF, MINEFAS, Ministère de la Justice Ministère de la réconciliation, CES, FDRP: veiller au bon déroulement des processus ; élaborer et mettre en œuvre des mécanismes; renforcement des capacités nationales pour des élections justes et transparentes</p> <p>INS : Appui technique en matière de statistiques électorales Division électorale / Division genre</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 600/0 ONUSIDA : 75/75</p>
<p>2.2 Les capacités de participation au processus démocratique des populations et des médias sont renforcées pour contribuer à des élections justes et transparentes (PNUD)</p>	<p>Appui à la communication gouvernementale et aux médias pour accompagner les processus électoraux (PNUD)</p>	<p>ONU CI : Appui technique et renforcement des capacités des différents acteurs, notamment pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité du SNU</p> <p>Partis politiques : veiller à la participation des partis concernés et à l'application du code de bonne conduite des partis politiques adopté en avril 2008</p> <p>Ministère de la Communication/ CICC/ Réseaux de médias : concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication en vue des favoriser des élections libres et transparentes</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50/0</p>	

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°2 - GOUVERNANCE

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>3. Les institutions démocratiques (aux plans législatif, exécutif, judiciaire et médiatique) jouent pleinement leur rôle de garants du respect des droits fondamentaux</p>	<p>3.1. Le dispositif institutionnel de protection, de sûreté, et de promotion des droits humains est renforcé, conformément aux standards internationaux, en tenant compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, et des groupes avec les besoins spécifiques (PNUD, UNFPA, OHCHR, ONUSIDA)</p>	<p>Appui au Ministère de la justice et des droits de l'homme et au Ministère de la Famille et des Affaires Sociales pour l'élaboration et l'adoption du code de la famille (UNFPA)</p> <p>Appui technique au Ministère de la Justice et des droits de l'homme pour la formulation du plan national sur les Droits de l'homme en conformité aux principes de Paris ; Renforcement des capacités de la Commission Nationale des droits de l'homme (OHCHR)</p> <p>Renforcement des capacités du personnel judiciaire et appui à la révision des textes et procédures en appui à la réforme du secteur (OHCHR, PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités du Ministère des Affaires Etrangères et MI en vue d'une meilleure prise en compte des droits de réfugiés et apatrides (UNHCR)</p>	<p>Communication/ONUCI : appui technique à la stratégie nationale, formation des médias, mise à disposition d'ONUCI-FM, de matériel et supports d'information</p> <p>OSC, Organisations de promotion des intérêts féminins, collectifs des chefs religieux: mobiliser des ressources, appuyer le plaidoyer, la mobilisation communautaire et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la résolution 1325</p>	
			<p>Présidence/Parlement : assurer un environnement favorable à la réforme du système judiciaire</p> <p>Primaire/MI/MD: Leadership institutionnel en vue d'une meilleure prise en compte des droits de réfugiés et apatrides</p> <p>Ministère de la Justice et des droits de l'homme : Leadership institutionnel du programme national de réforme et modernisation de la justice, production de documents de référence</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables UNFPA : 300 /0 PNUD : 50/0 OHCHR : 0/160 ONUSIDA : 50/0</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
		Renforcement des capacités nationales en matière d'adoption, de mise en œuvre et de révision de lois sur la protection des droits des personnes infectées et affectées par le VIH (ONUSIDA)	MFFAS : veiller à la prise en compte appropriée des aspects de la justice ONG, LIDHO, MIDH, FISU, communautés de base : mobiliser des ressources, formuler des programmes et assurer le plaidoyer et la formation en Droits de l'homme	
3.2. Les services judiciaires fonctionnent plus efficacement sur toute l'étendue du territoire national (PNUD, UNICEF)		Appui matériel, financier et à la formation des services judiciaires à travers le pays (PNUD) Appui aux standards internationaux en matière de justice juvénile (UNICEF)	OLPED : Plaidoyer en faveur de l'éthique des médias Commission Nationale des Droits de l'homme : veiller à promouvoir les DH en conformité avec les standards internationaux	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50/0 UNICEF : 0/40,000
3.3. Des mécanismes garantis d'une justice et d'une sécurité plus indépendantes, plus efficaces et plus transparentes, fondées sur la séparation des pouvoirs, sont renforcés ou créés (PNUD)		Appui au renforcement technique et institutionnel des organes de surveillance en matière de justice, sécurité et de droits de l'homme et appui à la mise place d'un observatoire de la délinquance et de la Sécurité (PNUD)	ONUCL-Etat de Droit : Appui à la mise en œuvre d'un plan d'action national contre les violences sexuelles ; volet sur la justice juvénile du projet d'appui à la réforme et modernisation du système judiciaire et pénitentiaire UNPOL : Appui au renforcement de capacités des agents de sécurité municipale	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 450/0
3.4. Le cadre légal et réglementaire de la justice et de la sécurité est mis en cohérence avec les instruments internationaux de protection et de défense des droits de l'homme, et leur diffusion est assurée (PNUD, OHCHR, UNICEF, BIT, UNIFEM)		Appui au recensement, à la vulgarisation auprès des populations des textes légaux et juridiques (accords, conventions) (PNUD, OHCHR, UNICEF, UNIFEM) Renforcement des capacités des Organisations de Travailleurs et des Organisations d'Employeurs pour une plus grande implication dans l'élaboration des cadres légaux et réglementaire ; Appui à la mise en place d'un cadre de concertation tripartite (gouvernement, Organisations de travailleurs, Organisation d'Employeurs) (BIT)		Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50/0 UNIFEM : 50/0 BIT : 25/80 UNICEF : 25/0 OHCHR : 0/50
3.5. Les capacités de la société civile en général et des ONG des droits de l'homme en particulier sont renforcées en vue de promouvoir et protéger les droits de l'homme (OHCHR, PNUD)		Installation et appui au fonctionnement des clubs de droits de l'homme dans les écoles, (OHCHR) Installation et appui au fonctionnement de cellules civiles pour sécurité (PNUD)		Ressources ordinaires/mobilisables OHCHR : 0/200 PNUD : 50/0

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°2 - GOUVERNANCE

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	<p>3.6 Les conditions dans les lieux de détention (maisons d'arrêt et de correction, commissariats et préfectures de police et/ou de gendarmerie, centres d'observation) sont améliorées (ONUCI/Etat de droit, PNUD, UNICEF)</p>	<p>Appui technique à la mise en place de Centres de ressources pour la promotion des droits de l'homme dans 9 régions de la Côte d'Ivoire (OHCHR)</p> <p>Appui à l'administration pénitentiaire ivoirienne ; Renforcement des capacités de prévention de l'insécurité en milieu urbain (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités de l'administration pénitentiaire et des services de sécurité (UNICEF, PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs en matière de prise en charge des enfants en conflit avec la loi, (UNICEF)</p> <p>Plaidoyer pour l'amélioration des conditions de détention auprès du ministère de la Justice (OHCHR)</p>	<p>ONUCI Protection de l'Enfance ; Appui à la mise en place d'une Commission Nationale des Enfants Affectés par le Conflit Armé ; Installation et appui au fonctionnement de Structures de Protection de l'Enfance au sein des communautés et des Forces et Groupes armés ; Renforcement des capacités des services de police et de gendarmerie et de la société civile en protection de l'enfance</p> <p>UR: contribuer par des financements</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50/0 UNICEF : 200/0</p>
<p>4. La décentralisation et le développement local sont plus opérationnels</p>	<p>4.1. La loi sur le transfert des compétences est opérationnalisée (PNUD)</p> <p>4.2. Les capacités opérationnelles des collectivités locales et de leurs faitières sont améliorées (PNUD, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA)</p>	<p>Appui à l'opérationnalisation du cadre institutionnel de la décentralisation (PNUD)</p> <p>Renforcement institutionnel des faitières et formation des élus des collectivités locales ; Appui à la coopération décentralisée et au rempli de l'épargne des diasporas (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités des structures décentralisées en matière de planification sociale ; Mise en place de bases de données pour faciliter la planification et le suivi évaluation (UNICEF)</p> <p>Appui au renforcement des capacités des collectivités décentralisées en matière de planification et de mise en œuvre de la lutte contre le sida (ONUSIDA)</p>	<p>ML, MEMPD, MEF, SNRCG, Primature, FDFP, Collectivités locales et décentralisées et déconcentrées ; Assurer un environnement national favorable à l'opérationnalisation de la décentralisation</p> <p>Ministère de la Communication CICG/ Réseaux de médias ; concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le développement et les OMD</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 700/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 200/0 UNICEF : 100/0 UNFPA : 400 /500 ONUSIDA : 150/0</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°2 - GOUVERNANCE

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	4.3. L'opérationnalisation des mécanismes de financement de la décentralisation et du développement local est effective (PNUD)	Appui à l'opérationnalisation des mécanismes de financement de la décentralisation (PNUD)	Collectivités locales décentralisées et déconcentrées et organisations de défense des Droits de l'Homme : Assurer un environnement local favorable à la fourniture des services de base, mobiliser les communautés, mettre en œuvre des processus décisionnels et de planification participative locale, mobiliser des ressources pour le développement de leurs collectivités	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 50 /0
	4.4 La participation inclusive de toutes les catégories de population, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de prise de décision est améliorée (PNUD, UNICEF, UNFPA)	Appui à la vulgarisation des processus de planification locale participative (PNUD, UNICEF, UNFPA) Renforcement des capacités des femmes élues locales (PNUD) Renforcement des capacités des jeunes en matière de participation (UNICEF)	ONUCI/Division Information : Appui technique à la stratégie nationale, formation des médias, mise à disposition d'ONUCI-FM, de matériel et supports d'information Ambassades : Faciliter les partenariats favorables à l'opérationnalisation de la décentralisation par des ressources humaines, techniques, matérielles	Ressources ordinaires/mobilisables UNFPA : 300/0 PNUD : 300/0 UNICEF : 57/0
	4.5. Les organisations de la société civile, notamment les ONG disposent d'un statut et sont renforcées, en particulier les capacités humaines, pour une participation plus citoyenne aux processus de développement (PNUD, UNIFEM, UNFPA)	Appui à la définition d'un statut des ONG et renforcement des capacités des organisations de la société civile (PNUD) Renforcement des capacités des ONGs de promotion des droits féminins et groupes de femmes, pour une meilleure participation citoyenne (PNUD, UNFPA, UNIFEM)	Ambassades : Faciliter les partenariats favorables à l'opérationnalisation de la décentralisation par des ressources humaines, techniques, matérielles	Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/0 UNFPA : 300 /500 UNIFEM : 600
	4.6 Les médias sont renforcés pour une participation plus responsable et plus professionnelle, afin de contribuer à une communication plus citoyenne, en s'appuyant notamment sur les NTIC (UNICEF, UNESCO, PNUD, UNFPA, ONUSIDA)	Renforcement des capacités des médias et appui à la communication gouvernementale, (UNICEF, UNESCO, PNUD, UNFPA) Appui à la promotion et au développement de centres multimédias et radios communautaires (UNESCO, PNUD, UNFPA) Appui au renforcement de capacités des ressources humaines du réseau ivoirien de médias contre le sida, et Cellule des femmes de médias contre le sida (ONUSIDA)	Ambassades : Faciliter les partenariats favorables à l'opérationnalisation de la décentralisation par des ressources humaines, techniques, matérielles	Ressources ordinaires/mobilisables UNICEF : 50/0 PNUD : 50 /0 UNFPA : 500 /500 UNESCO : 30 /0 ONUSIDA : 75/75

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>5. L'égalité des sexes et les droits fondamentaux des femmes sont pris en compte dans les politiques et programmes nationaux et locaux</p>	<p>5.1 Les cadres institutionnels et les politiques nationales tiennent mieux compte des besoins différenciés des hommes et des femmes, tant au niveau central que décentralisé (UNFPA, PNUD, UNIFEM, BIT)</p>	<p>Appui à la promotion et au développement de centres multimédias et radios communautaires (UNESCO, PNUD, UNFPA)</p> <p>Appui au renforcement de capacités des ressources humaines du réseau ivoirien de médias contre le sida, et Cellule des femmes de médias contre le sida (ONUSIDA)</p> <p>Appui institutionnel et renforcement des capacités du MINEAS/DEPG, notamment aux cellules sectorielles genre (formation pour la prise en compte du genre dans les politiques sectorielles, et budgétisation sensible au genre) dans les ministères, institutions, collectivités décentralisées et dans le privé (UNFPA, PNUD, UNIFEM)</p> <p>Appui à la cellule genre du Ministère de la Justice en matière de plaidoyer et de révision des textes de lois discriminatoires à l'égard des femmes pour les harmoniser avec les instruments internationaux (UNIFEM, UNFPA)</p> <p>Appui au MINEAS/DEPG/cellule genre du Ministère de l'Economie pour la prise en compte de la budgétisation selon le genre au niveau national (PNUD)</p> <p>Appui à la mise en place de mécanisme de coordination des intervenants en matière de genre et de suivi des engagements nationaux et internationaux (UNIFEM, PNUD)</p> <p>Appui au développement d'indicateurs sensibles au genre (PNUD, UNIFEM, UNFPA, BIT)</p> <p>Appui au MINEAS/DEPG pour l'adoption et la mise en œuvre de la politique sur l'égalité des chances, l'équité et le genre et la création d'un observatoire national sur le genre et la famille (UNFPA, UNIFEM, PNUD, BIT)</p> <p>Appui à la mise en œuvre du plan d'action national de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, Division genre (ONU/CI, PNUD, UNIFEM, UNICEF)</p>	<p>Présidence, Primature, collectivités locales décentralisées et déconcentrées ; Assurer un environnement favorable à la prise en compte du genre par l'adoption de textes et l'appui à l'institutionnalisation et au renforcement de mécanismes nationaux de promotion du genre</p> <p>MFFAS, DEPG, ; Assurer le leadership institutionnel et mobiliser des ressources pour contribuer à une prise en compte appropriée du genre dans les cadres et politiques nationales.</p> <p>MEMPD ; Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans la planification nationale</p> <p>MEF ; Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans la budgétisation nationale</p> <p>MINAGRI ; Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans le secteur de l'agriculture</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/500 UNFPA : 1 000 /1000 UNIFEM : 1200 /0 BIT : 15/60</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
		<p>Appui au développement d'indicateurs sensibles au genre (PNUD, UNIFEM, UNFPA, BIT)</p> <p>Appui au MINFAS/DEPG pour l'adoption et la mise en œuvre de la politique sur l'égalité des chances, l'équité et le genre et la création d'un observatoire national sur le genre et la famille (UNFPA, UNIFEM, PNUD, BIT)</p> <p>Appui à la mise en œuvre du plan d'action national de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, Division genre (ONU/CI, PNUD, UNIFEM, UNICEF)</p>	<p>Ministère du Commerce : Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans le secteur du commerce</p> <p>Ministère de la Fonction Publique : Veiller à la prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans les politiques et stratégies de la fonction publique</p> <p>Ministère de l'Enseignement Technique, Ministère de l'Enseignement supérieur, MEN : Veiller à l'intégration du genre dans leurs politiques et initiatives</p> <p>MSHP : s'impliquer dans la gestion des centres de lutte contre les VBG</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>UNFPA : 400/200 PNUD : 100/0 UNIFEM : 50/0</p>
5.2 L'autonomisation et la prise de décision par les femmes est améliorée (UNFPA, PNUD, UNIFEM)		Sensibilisation, renforcement de la mobilisation communautaire et sociale (UNFPA, UNICEF, PNUD)		
5.3 Les réponses nationales face aux violences basées sur le genre, notamment les violences sexuelles, sont renforcées par de meilleures politiques, systèmes de protection, l'application effective des lois et l'amélioration des services offerts (PNUD, UNIFEM, UNICEF, UNFPA)		<p>Etudes-diagnostic, création et appui à la pérennisation de centres intégrés d'excellence pour la prise en charge des Violences Basées sur le Genre (mariages précoces, MGF, violences sexuelles, etc.) (UNFPA, PNUD, UNICEF, UNIFEM)</p> <p>Appui à la formulation et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre les VBG à partir d'expériences pilotes (UNFPA, PNUD, UNICEF, UNIFEM)</p> <p>Appui au renforcement des capacités des acteurs de la lutte contre le sida sur les directives «violences basées sur le genre et VIH » (ONUSIDA, UNFPA)</p>	<p>ONG et OSC de promotion des intérêts féminins, Communautés de base, ONG IFS, Association des notaires : Mobiliser les communautés, diffuser les expériences, participer à la prise en charge des victimes des VBG et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques pro-genre</p> <p>Communes : Assurer un environnement favorable, contribuer à la sensibilisation/mobilisation des communautés, s'impliquer dans la gestion des centres de lutte contre les VBG</p> <p>Division genre ONU/CI : formation en genre des différents acteurs pour la mise en œuvre de la Résolution 1325</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables</p> <p>UNFPA : 500/400 PNUD : 50/0 UNIFEM : 50/0 UNICEF : 100 /0 ONUSIDA: 50/0</p>

Priorités et objectifs nationaux

Axe provisoire du DSRP :

Axe 4 : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale

- OMD 2 : Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
- OMD 3 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015
- OMD 4 : Réduire de deux tiers, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- OMD 5 : Réduire de trois quarts, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle
- OMD 6 : D'ici à 2015, stopper la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle
- OMD 7 : Réduire de moitié le pourcentage de la population sans accès à un approvisionnement en eau de boisson et à des services d'assainissement de base

Effet de l'UNDAF : D'ici 2013, l'accès équitable pour tous aux services sociaux de base de qualité et la protection sociale et l'assistance aux groupes vulnérables sont améliorées.

Indicateur Effet UNDAF :

- Taux de mortalité infantile juvénile
- Taux de mortalité maternelle
- Taux de prévalence VIH SIDA
- Taux de prévalence des maladies hydriques
- Taux net de scolarisation
- Taux d'achèvement du cycle primaire

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
1. L'accès équitable des enfants d'âge préscolaire et scolaire (filles et garçons) à l'éducation de base,	1.1. L'offre d'éducation préscolaire et primaire est accrue (UNICEF, PAM, UNFPA, BIT)	EDUCATION Appui institutionnel ; Réhabilitation des écoles et latrines ; Appui aux centres d'éducation préscolaires communautaire et à l'éducation alternative (UNICEF, UNOPS) Plaidoyer pour une politique de prise en charge intégrée du jeune enfant (UNICEF)	MEN (DNC, DREN) : Gestion de la carte scolaire et des cantines ; mise en œuvre et coordination du plan UNGEI ; Opérationnalisation du comité interministériel d'alphabétisation ;	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 3,300/18,500 UNOPS : voir UNICEF UNFPA : 2,000/1,500 PAM : 0/80 BIT : 40/200

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prév. / agence (en milliers USD)
est amélioré et un grand nombre d'enfants achèvent le cycle primaire	<p>Appui à la construction de foyers améliorés dans les écoles à cantines soutenues (PAM)</p> <p>Appui institutionnel et matériel à l'éducation de base et la scolarisation des enfants victimes ou à hauts risques de traite ; Renforcement des structures éducatives de base (BIT)</p>	<p>Distribution de repas journaliers aux enfants dans les écoles primaires soutenues (PAM)</p>	<p>Application des mesures et règles relatives à la gratuité de l'école ; Assurer la formation continue des personnels</p> <p>Commission Nationale : Révision des curricula ; Poursuivre la politique de distribution du matériel scolaire ; organisation des campagnes</p> <p>MEN, METFP, MJS : Elaboration et mise en œuvre d'une politique d'éducation non-formelle</p> <p>MEN et MSHP : Mise en œuvre de la politique nationale de santé scolaire et universitaire</p> <p>MIFPAS : Implication dans la politique de développement du jeune enfant</p> <p>Collectivités décentralisées : Implication dans la gestion de la carte scolaire et dans les activités de la vie scolaire</p> <p>Communautés à la base : participation à la vie scolaire ; mobilisation communautaire</p>	<p>Ressources disponibles/mobilisables PAM : 10,000 /30,450</p>
1.2. Le nombre d'enfants bénéficiant d'une alimentation en milieu scolaire est accru (PNUD, PAM)	<p>1.3. Le Plan d'Action National d'éducation des filles est mis en œuvre (UNICEF, UNFPA)</p>	<p>Renforcement de la lutte contre les disparités de genre en milieu scolaire par la lutte contre les stéréotypes dans les manuels scolaires, les déperditions scolaires, les grossesses en milieu scolaire (UNFPA)</p> <p>Renforcement du cadre institutionnel et du plaidoyer pour la visibilité du Réseau national pour l'éducation des filles (UNGED) ; Mobilisation des ressources, Mise en œuvre des actions du plan stratégique (UNICEF)</p>	<p>Collectivités décentralisées : Implication dans la gestion de la carte scolaire et dans les activités de la vie scolaire</p> <p>Communautés à la base : participation à la vie scolaire ; mobilisation communautaire</p>	<p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 300/1,700 UNFPA: 800/500</p>
1.4. Les communautés sont mobilisées pour le respect des droits des enfants à l'éducation, notamment pour les filles (UNICEF, UNFPA, BIT)	<p>1.5. L'alphabétisation des femmes est promue (UNICEF, UNFPA, UNESCO)</p>	<p>Plaidoyer pour la scolarisation de la petite fille avec l'appui des organisations féminines, les communautés de base, les structures syndicales et les associations de parents d'élèves dans les zones de faible scolarisation (UNICEF, UNFPA, BIT)</p> <p>Renforcement des programmes d'alphabétisation des femmes (UNICEF) Renforcement des capacités nationales dans l'exécution des politiques d'alphabétisation (UNESCO)</p>	<p>Collectivités décentralisées : Implication dans la gestion de la carte scolaire et dans les activités de la vie scolaire</p> <p>Communautés à la base : participation à la vie scolaire ; mobilisation communautaire</p> <p>Organisations syndicales et patronales : sensibilisation du monde du travail</p> <p>ONG : Conditionnement et distribution des matériels</p>	<p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 150/850 BIT : 25/90 UNHCR : 110/0 UNFPA: 300/200</p>
1.6. Le financement public pour la gratuite de l'école est accru (UNICEF)		<p>Le plaidoyer pour la gratuité effective de l'école et le renforcement des capacités nationales pour la mobilisation des ressources (UNICEF)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 180/1,000 UNFPA: 200/200 UNESCO : 25/0</p> <p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 120/680</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	<p>1.7. Les capacités des personnels de l'éducation de base sont valorisées et renforcées (UNESCO, UNICEF, ONU-SIDA)</p>	<p>Formation/recyclage des enseignants et des encadreurs (UNESCO) Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants bénévoles (UNICEF, ONU/SIDA)</p>	<p>Organisations syndicales et patronales : sensibilisation du monde du travail ONG : Conditionnement et distribution des matériels</p>	<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 300/1,700 UNESCO : 15/0 ONUSIDA : 50/0</p>
	<p>1.8. L'éducation non formelle pour les adolescents est renforcée (UNICEF, UNESCO, ONU/SIDA, BIT)</p>	<p>Education aux compétences de vie courante (CVC) et appui à l'éducation et participation des adolescents (UNICEF) Appui technique pour la prise en compte du VIH/sida aux activités extrascolaires (ONUSIDA) Appui à l'élaboration d'une politique nationale d'éducation non formelle (UNESCO) Appui à la réinsertion des enfants travailleurs par l'éducation non formelle et l'apprentissage (BIT)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 300/1,700 ONUSIDA : 0/100 UNESCO : 0/5 BIT : 15/80</p>
	<p>1.9. Les conditions pédagogiques et matérielles visant la qualité de l'éducation sont renforcées (UNICEF, UNESCO, ONU/SIDA)</p>	<p>Appui à l'effort national pour la mise à disposition du matériel scolaire dans les écoles (kits scolaires, kits enseignants)(UNICEF) Appui à la révision des curricula et intégration des CVC (UNICEF, UNESCO) Appui technique pour la prise en compte du VIH/sida dans les curricula (ONUSIDA)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 1,050/5,950 UNESCO : 12/0 ONUSIDA : 0/100</p>
	<p>1.10. Un environnement scolaire adapté au développement de l'enfant est renforcé (UNICEF, ONU/SIDA, PAM)</p>	<p>Appui à la construction et à l'entretien des latrines, points d'eau et à l'éducation à l'hygiène (UNICEF) Création de clubs extra-scolaires et consolidation du modèle école ami des enfants (UNICEF) Appui à la réhabilitation des cantines scolaires (PAM)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 600/3,400 PAM : 0/200 ONUSIDA : 0/50</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°3 – SERVICES SOCIAUX DE BASE

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	1.11. Le suivi sanitaire des enfants est amélioré (UNICEF, PAM)	Appui à l'organisation du dépistage et à la supplémentation en vitamine A et visite médicale systématique ; (UNICEF, PAM) Equiper les écoles en boîtes à pharmacie et renforcement des capacités des enseignants (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 500/1,700 PAM: 500/0
SANTÉ				
2. L'offre et la demande en soins préventifs, promotionnels et curatifs sont renforcées	2.1. L'accès des femmes enceintes, femmes allaitantes et des enfants de moins de 5 ans, aux programmes de supplémentation nutritionnelle est amélioré (UNICEF, PAM)	Appui à la prise en charge de la malnutrition modérée des enfants de moins de 5 ans et prévention de la malnutrition maternelle distribution (PAM) Supplémentation en Vit. A et fer folate (UNICEF)	MSHP : Mise en œuvre du programme de nutrition, du programme de 'survie de l'enfant', du programme de surveillance épidémiologique et de la feuille de route relative à la SR, l'élaboration et mise en œuvre de programmes de prise en charge des maladies prévalentes, du programme PNN et du plan de contingence ; Régénération équipement et renforcement de l'approche districte ; Coordination et adoption des directives et de documents de politiques nationales de santé ; Renforcement de la politique des médicaments et des consommables ; Elaboration et mise en œuvre des directives en matière d'habilitation communautaire	Ressources disponibles/mobilisables: UNICEF : 200/50 PAM: 0/2,200
	2.2. L'offre et la qualité de services d'immunisation –SMN+, PCIME+, au niveau des structures sanitaires est améliorée à l'échelle (UNICEF, OMS)	Renforcement des capacités techniques et matérielles ainsi que plaider en faveur du programme de survie de l'enfant et de son passage à l'échelle (UNICEF) Appui au renforcement des capacités du personnel de santé et fourniture d'outils de gestion des programmes (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 30,000/5,000 OMS : 700/200
	2.3. La qualité des documents politiques et des directives sanitaires est améliorée (UNICEF, OMS, ONUSIDA)	Appui au développement des politiques de santé (UNICEF, OMS) Appui pour l'intégration des aspects VIH dans les documents de politiques de santé (ONUSIDA)		Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 500/100 OMS : 1,000/1,000 ONUSIDA : 75/0
	2.4. Les districts sanitaires des zones CNO sont opérationnels (UNICEF, OMS)	Formation du personnel de santé et du système d'information sanitaire, (UNICEF, OMS)		Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 1,250/0 OMS : 1500/0 UNHCR : 30/0
	2.5. Les structures sanitaires sont mieux réhabilitées et équipées (UNICEF)	Réhabilitation et équipement des structures sanitaires (UNICEF)		Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 2,500/1,400

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	2.6. La gestion des médicaments et des intrants est améliorée à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (UNICEF, OMS)	Fourniture d'ARV, d'intrants et de matériels (réactifs pour le dépistage) (UNICEF) Renforcement des capacités en matière de réglementation et appui à la définition de la politique pharmaceutique nationale (OMS)	MJS : Elaboration et mise œuvre de la politique nationale de la jeunesse MEMPD : Coordination avec d'autres Ministères	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 7,000/0 OMS : 300/0
	2.7. L'habilitation communautaire (participation active et consciente) est renforcée (UNICEF, OMS)	Formation, plaidoyer et communication et appui matériel (UNICEF) Formation et plaidoyer (OMS)	Collectivités décentralisées et communautés à la base : Appui technique et matériel ; Plaidoyer au profit de l'habilitation communautaire ; Constructions, réhabilitation et équipements des structures de la santé reproductive.	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 4,000/1,500 OMS : 0/100
	2.8. Le système d'Assurance Maladie « à vision universelle » est recadré (BIT)	Appui à l'analyse et au recadrage afin de permettre l'instauration d'un système d'Assurance Maladie « à vision universelle » pour l'économie urbaine et rurale, formelle et informelle (BIT)	Institution de formation : Révision des curricula pour le renforcement de la SR ONG : Appui matériel et technique ; Appui dans le système d'alerte précoce de recueil de l'information et dans la réponse aux urgences UE, BAD : Financement et équipement	Ressources disponibles/mobilisables BIT : 60/100
	2.9. Le système de surveillance épidémiologique est amélioré (UNICEF, OMS, ONUSIDA)	Renforcement des capacités, développement de stratégies et politique de surveillance (OMS, ONUSIDA) Appui technique et matériel (UNICEF)	ONG : Appui matériel et technique ; Appui dans le système d'alerte précoce de recueil de l'information et dans la réponse aux urgences UE, BAD : Financement et équipement	Ressources disponibles/mobilisables OMS : 1,500/0 UNICEF : 500 ONUSIDA : 500
	2.10. La prise en charge des maladies prévalentes est améliorée (UNICEF, OMS)	Renforcement des capacités, définition de stratégies de prise en charge (OMS) Prise en charge des maladies de l'enfant (UNICEF)	UE, BAD : Financement et équipement	Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 4,000/500 OMS : 0/300
	2.11. Les capacités de préparation des réponses aux urgences humanitaires sont renforcées (UNICEF, UNFPA, OMS)	Formation, appui à l'évaluation de la situation sanitaire, définition de normes et stratégies de prise en charge (OMS) Mise en œuvre des Principaux Engagements pour les Enfants en situation d'urgence (CCC) (UNICEF) Renforcement des capacités des acteurs à la planification, le suivi et évaluation des programmes de santé en situation de post-crise; Appui à la collecte, l'analyse des informations et des données nationales dans les situations d'urgence humanitaires (UNFPA)	UE, BAD : Financement et équipement	Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 1,000/2,000 UNICEF : 500/200 OMS : 500/0

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°3 – SERVICES SOCIAUX DE BASE

Effets des programmes de pays	Extraits	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	2.12. Les capacités du Programme National de Nutrition (PNN) sont renforcées (PAM, UNICEF)	Appui au renforcement des capacités techniques et logistiques (UNICEF, PAM) Prévention et prise en charge de la malnutrition, suivi évaluation (PAM)		Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 4,000/1,000 PAM : 300/0
	2.13. Les services intégrés de santé sexuelle et reproductive (SSR) de qualité sont disponibles et accessibles pour répondre aux besoins des populations (UNICEF, UNFPA, OMS)	Renforcement des capacités des infrastructures et des prestataires de santé, prise en charge des traitements, mobilisation communautaire (UNFPA) Equipement, renforcement des capacités techniques et matérielles. Amélioration de la référence contre référence (UNICEF) Equipement, renforcements des capacités techniques, définitions des stratégies (OMS)		Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 8,000/13,000 OMS : 3,000/0 UNICEF : 1,100/0
	2.14. Le cadre institutionnel légal réglementaire pour la mise en œuvre du programme national de santé de la reproduction (SR) est renforcé (UNFPA, UNICEF)	Appui à la mise en place de lois, politiques, programmes et systèmes de réglementations ; Sécurisation des produits SR ; Renforcement des capacités des communautés et prestataires de santé en matière de SR (UNFPA) Renforcement des capacités techniques et matérielles, définition et appui dans l'élaboration des directives (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 1,250/2,250 UNICEF : 0/2,000
	2.15. La demande et l'offre de services conviviaux en matière de SSR chez les adolescents et les jeunes sont accrues (UNFPA, OMS, UNICEF)	Appui à la mise en place de la politique nationale de la jeunesse ; Assistance aux jeunes déscolarisés et particulièrement aux filles (UNFPA) Renforcement des capacités des jeunes pour participer pleinement à la politique nationale de la jeunesse (UNFPA, OMS) Formation des jeunes (UNICEF)		Ressources disponibles/mobilisables UNFPA : 1,000/2,000 OMS : 1,500/0 UNICEF : 0/10

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°3 – SERVICES SOCIAUX DE BASE

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>3. L'offre de service de prévention et de prise en charge globale du VIH/SIDA est améliorée</p>	<p>3.1. Le cadre de coordination et la mobilisation des ressources de la riposte nationale au VIH/SIDA est renforcé (UNICEF, OMS, ONUSIDA, PNUD)</p> <p>3.2. Les capacités en suivi évaluation des structures gouvernementales sont renforcées en vue d'améliorer la réponse nationale (UNICEF, ONUSIDA)</p> <p>3.3. Un nouveau plan stratégique national de lutte contre le SIDA 2011-2015 est élaboré sur la base d'une analyse de situation et de la réponse nationale au VIH (ONUSIDA)</p>	<p>VIH</p> <p>Participation active à l'équipe conjointe, Renforcement de la riposte coordonnée de la PTME et PEC pédiatrique (UNICEF)</p> <p>Appui à l'opérationnalisation de la coordination de la riposte nationale au VIH/sida. Appui à l'intégration du VIH/sida et du genre dans les plans/programmes nationaux et locaux de développement (PNUD, ONUSIDA)</p> <p>Appui au renforcement du partenariat et à la coordination nationale au niveau central et décentralisé ; Renforcement de capacités des acteurs nationaux sur les aspects de planification, de coordination et de suivi-évaluation (Three ormes) ; Stratégie de plaidoyer et mobilisation des ressources (ONUSIDA)</p> <p>Participation à la coordination dans le cadre du groupe thématique ONUSIDA et du groupe technique de travail (OMS)</p> <p>Contribution pour le développement de politique et stratégies (UNICEF)</p> <p>Appui à la réalisation de la revue des dépenses publiques nationales sur le sida ; Appui à la réalisation d'études d'impact du sida au niveau du secteur de la santé, Appui à la mise à jour des cibles de l'accès universel et de leur appropriation (ONUSIDA)</p> <p>Appui à l'élaboration du plan stratégique et des plans opérationnels consécutifs (ONUSIDA)</p>	<p>MLS : Opérationnalisation et mise en œuvre effective de la coordination, de la décentralisation et du système de suivi-évaluation ; Mise en œuvre effective de la stratégie d'intensification de la prévention</p> <p>MJ et MLS : Mise en œuvre effective de la loi sur VIH</p> <p>Réseaux d'ONG : Opérationnalisation</p>	<p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 0/100 ONUSIDA : 300/0 OMS : 200/0 PNUD : 200/0 UNFPA : 500/0</p> <p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 100/0 ONUSIDA : 50/900</p> <p>Ressources disponibles/mobilisables ONUSIDA : 50/150</p>

Effets des programmes de pays	Extraits	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	<p>3.4. Les services de prévention sont accessibles aux femmes en âge de procréer, aux jeunes et aux autres populations vulnérables (UNICEF, ONUSIDA, OMS, UNFPA)</p>	<p>Renforcement de la PTME et de la prévention chez les jeunes, Plaidoyer, CCC, renforcement des capacités, équipement des centres de santé, CDV et centres de santé pour jeunes (UNICEF)</p> <p>Appui au renforcement des capacités des acteurs à l'élaboration, l'appropriation et la mise en œuvre du plan d'intensification de la prévention ; Appui à la coordination (ONUSIDA)</p> <p>Appui à la mise en œuvre du plan de prévention 2008-2009 (OMS)</p>		<p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 3,000/0 ONUSIDA : 0/350 OMS : 0/1,500 UNFPA : 2,750/4,000</p>
	<p>3.5. Les PLAVIH bénéficient d'une prise en charge globale de qualité (nutritionnelle, psycho sociale, médicale y compris le traitement par les ARV). (UNICEF, OMS, ONUSIDA)</p>	<p>Appui technique à la prise en charge des personnes affectées et infectées par le VIH (ONUSIDA)</p> <p>Prise en charge des OEV EC des OEV (UNICEF)</p> <p>Appui au renforcement des capacités du personnel de santé et membres d'ONG à la prise en charge globale (OMS)</p>		<p>Ressources disponibles /mobilisables PAM: 15,350 UNICEF : 2,000/0 OMS : 200/0 ONUSIDA : 0/75</p>
	<p>3.6. La stratégie de protection des droits des personnes infectées ou affectées par le VIH/Sida est développée (UNICEF, ONUSIDA, PNUD)</p>	<p>Protection des droits de l'enfant affectés par le VIH (UNICEF)</p> <p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de lois sur la protection des PVVIH contre la stigmatisation et la discrimination (ONUSIDA)</p> <p>Appui au renforcement des capacités des responsables nationaux chargés d'appliquer les lois sur la protection des PVVIH contre la stigmatisation et la discrimination (ONUSIDA et UNICEF)</p> <p>Appui à la mise en place des mécanismes de protection des droits des personnes infectées par le VIH/sida (PNUD)</p>		<p>Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 2,000/0 PNUD : 100/0 ONUSIDA : 0/50</p>
	<p>3.7. Les capacités de préparation et de mise en œuvre des réponses aux urgences humanitaires sont renforcées dans le domaine de la lutte contre le sida (ONUSIDA, UNICEF, UNFPA, OMS)</p>	<p>Appui à la réinsertion et la réintégration communautaire au sein des populations vulnérables notamment les ex-combattants et leurs communautés d'accueil (ONUSIDA)</p>		<p>Ressources disponibles /mobilisables ONUSIDA : 0/100 UNICEF, UNFPA, OMS (voir santé 2.10)</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>4. L'accès durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement et à l'hygiène et aux services énergétiques est amélioré pour les populations en particulier les enfants et les femmes</p>	<p>4.1. L'offre de service en eau potable est améliorée (PNUD, UNICEF)</p> <p>4.2. L'offre et la qualité de service en infrastructures d'assainissement sont accrues (UNICEF, PNUD)</p> <p>4.3. L'offre de services en ressources énergétiques de base est améliorée (UNICEF, PNUD)</p> <p>4.4. Les capacités technique et matérielle des institutions partenaires sont renforcées en matière de gestion des infrastructures d'hydraulique, d'assainissement et des déchets solides, biomédicaux et infectieux (UNICEF, PNUD)</p> <p>4.5. Les informations relatives aux bonnes pratiques d'hygiène sont accessibles à toutes les couches sociales de la population (UNICEF)</p> <p>4.6 La réforme du cadre institutionnel du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène est opérée et les mécanismes de gestion efficace et efficiente sont mis en œuvre (UNICEF)</p>	<p>EAU, HYGIENE, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE</p> <p>Renforcement de la capacité de production des centres et extension des réseaux de distribution de l'eau ; Réhabilitation des équipements hydrauliques ; Création de nouveaux points d'eau modernes (UNICEF)</p> <p>Renforcement des capacités de production en eau potable (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités des prestataires de service et au contrôle de la qualité de service (UNICEF, PNUD)</p> <p>Plaidoyer pour l'électrification des écoles primaires en milieu rural (UNICEF)</p> <p>Renforcement de l'accès aux services énergétiques de qualité (PNUD)</p> <p>Renforcement des capacités du personnel, Appui au redéploiement des services de l'eau, hygiène et assainissement, développement de technologies innovantes et à moindre coût (UNICEF)</p> <p>Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'offre et de gestion des infrastructures en eau potable (PNUD)</p> <p>Conception, production et diffusion des messages d'IEC / CCC, sensibilisation des populations (UNICEF)</p> <p>Appui à la réforme, l'élaboration et mise en œuvre des politiques du secteur (UNICEF)</p>	<p>Ministère des Infrastructures Economiques : Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale d'approvisionnement en eau potable</p> <p>MSHP : Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale d'hygiène et de la politique de la santé et de l'hygiène en milieu communautaire, scolaire et sanitaire</p> <p>SODECI : Approvisionnement en eau potable en milieu urbain</p> <p>MCU : Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale d'assainissement</p> <p>MI : Définition de la politique de l'hygiène en milieu urbain, et périurbain</p> <p>MME, Secteur privé: Production et distribution de l'énergie électrique</p> <p>Collectivités décentralisées ; ONG, Société civile: mise en œuvre</p>	<p>Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 2,500/2,500 PNUD : 2,700/0</p> <p>Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 3,000/0 PNUD : 0/2,000</p> <p>Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 25 PNUD : 400</p> <p>Ressources disponibles /mobilisables/mobilisables: UNICEF : 500/0 PNUD: 300/0</p> <p>disponibles/mobilisables: UNICEF : 0/1,000</p> <p>Ressources disponibles/mobilisables UNICEF : 0/100</p>

Effets des programmes de pays	Extraits	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>5. Les populations les plus vulnérables notamment les enfants et les femmes bénéficient d'une protection renforcée contre tout type d'abus, exploitation et violence</p>	<p>5.1. La population est sensibilisée sur les risques liés aux abus, exploitations et violences (UNICEF, BIT, UNFPA, ONUSIDA)</p> <p>5.2. Les victimes d'abus, exploitations et violences reçoivent une prise en charge intégrée (médicale, nutritionnelle, psychosociale, judiciaire et socio professionnelle) (UNICEF, UNFPA, PAM, UNHCR, BIT)</p> <p>5.3. Des lois et politiques sociales en faveur des populations les plus vulnérables ainsi que les systèmes de protection contre les violences basées sur le genre sont adoptés (UNICEF, UNFPA, BIT, UNIFEM, PNUD)</p>	<p>PROTECTION</p> <p>Renforcement des capacités des partenaires en matière de mobilisation sociale, Soutien aux activités de sensibilisation (UNICEF, UNFPA, BIT)</p> <p>Intégrer la lutte contre le VIH dans les plans de contingence en situation humanitaire (ONUSIDA)</p> <p>Apporter un appui à la mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants (BIT)</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs en matière de prise en charge des victimes, Appui aux structures de PEC (UNICEF, UNFPA, BIT)</p> <p>Appui à la réinsertion des victimes des exploitations et violence par une assistance alimentaire dans les centres de formation professionnelle (PAM)</p> <p>Appui aux structures de prise en charge des victimes (UNHCR)</p> <p>Appui à la réinsertion des enfants victimes et à hauts risques de traite (BIT)</p> <p>Plaidoyer et appui technique pour l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de protection des enfants et des femmes, Etudes-diagnostic, création et appui à la pérennisation de centres intégrés d'excellence pour la prise en charge des Violences basées sur le genre ; Appui à la formulation et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre les VBG à partir de pilotes (UNICEF, UNFPA, UNIFEM, PNUD, BIT)</p>	<p>MFFAS, MSHP, MEFP, MJ : Coordination et d'exécution</p> <p>ONG locales et internationales : Rôle d'exécution et de plaidoyer</p>	<p>Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 435/1,700 UNFPA: 300/200 ONUSIDA : 0/75 BIT : 0/100</p>
				<p>Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 720/2,800 UNFPA: 1,500/1,500 PAM : 0/4,250 BIT : 30/150 UNHCR : 70/0</p>
				<p>Ressources disponibles /mobilisables UNICEF : 540/340 UNFPA: 1,000/800 UNIFEM : 50/0 PNUD : 50/0 BIT : 5/30</p>

Mécanismes de coordination :

Nous distinguons deux niveaux:

- Niveau intra UN: ce sera au sein du groupe effet SSB qui est divisé en 5 sous-groupes selon les secteurs : éducation, santé, VIH/SIDA, eau et assainissement et protection.
- Un point focal coordonnera les contributions des différents sous-groupes et créera le lien avec le Comité de Programme. Quand il s'avère opportun, des programmes conjoints seront développés.
- Niveau partenaire: les réunions périodiques avec le ministère du Plan et les groupes sectoriels élargis pour les ministères techniques

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°4 – ECONOMIE

Priorités et objectifs nationaux	Axes provisoires du DSRP : Axe 2 : Assainissement du cadre macroéconomique Axe 3 : Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance			
<p>OMD 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</p> <p>Effet UNDAF: D'ici 2013, les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées</p> <p>Indicateur Effet UNDAF:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de chômage • Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire 				
Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>1. Les capacités du gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de développement de politiques et de stratégies sont renforcées</p>	<p>1.1. La gestion des ressources publiques est améliorée à travers l'appui à l'alignement des budgets annuels et pluriannuels sur les besoins nécessaires pour l'atteinte des OMD 1 et 8 (PNUD, ONUSIDA)</p> <p>1.2. Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques de croissance économique et de réduction de la pauvreté intégrant la dimension genre, enfant et les questions de population y compris le VIH (UNIFEM, PNUD, ONUSIDA)</p>	<p>Appui à la formulation de politiques de développement et de renforcement des capacités du Gouvernement, des collectivités locales, décentralisées, déconcentrées et de la société civile sur la Gouvernance (PNUD)</p> <p>Appui en matière de lutte contre le sida à travers la mise en place de l'outil d'harmonisation et d'alignement (ONUSIDA)</p> <p>Sensibilisation et renforcement de capacité des ministères techniques, des collectivités locales, décentralisées, déconcentrées, des parlementaires et société civile à la budgétisation sensible au genre (UNIFEM)</p> <p>Appui au renforcement des structures nationales, décentralisées, déconcentrées et locales pour la formulation de stratégies de réduction de la pauvreté basée sur les OMDs (PNUD)</p>	<p>MEMPD: Impulse et Coordonne les politiques de réduction de la pauvreté, de croissance économique et de développement</p> <p>MEF: Définit et met en œuvre la politique économique et financière de l'État</p> <p>MC : Définit et met en œuvre la politique commerciale de l'État</p> <p>MIPSP : Définit la politique de développement industriel de l'État, élabore et promeut des programmes en matière de promotion du secteur privé</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 150 /250 ONUSIDA : 100/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables UNIFEM : 200/100 PNUD : 200/250 UNICEF : 60/40 ONUSIDA : 100/0</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°4 – ECONOMIE

Effets des programmes de pays	Entrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
		<p>Renforcement de capacités nationales et locales pour l'intégration de la dimension genre, enfant (UNICEF)</p> <p>Renforcement des capacités des partenaires au maïntre-tiung du VIH et du genre dans les instruments nationaux de planification et de budgétisation (ONUSIDA)</p>	<p>IME/TFP : Définit et met en œuvre la politique de l'État en matière d'enseignement technique et professionnel</p> <p>MI : Définit et met en œuvre la politique de l'État en matière de décentralisation et de sécuritaire intérieure</p> <p>MFFAS: Définit, coordonne et met en œuvre la politique en matière de famille et de promotion de l'égalité de genre</p>	
	<p>1.3. Un cadre institutionnel d'appui à la budgétisation sensible au genre est mis en place (UNIFEM, PNUD, UNICEF)</p>	<p>Mise en place d'un dispositif de concertation et d'appui à la budgétisation sensible au genre (UNIFEM)</p> <p>Appui à la sensibilisation sur le Genre (PNUD)</p> <p>Appui aux analyses budgétaires tenant compte des droits des enfants et des femmes (UNICEF)</p>	<p>MJDH : Met en œuvre et suit la politique de l'État en matière de justice et de droit de l'homme</p> <p>UE, FM, FMI, BAD, CNR : Contribuent au financement et apportent une expertise technique</p> <p>CS: Assure l'appui technique au secteur privé et facilite sa participation au processus</p>	<p>Ressources ordinaires /mobilisables UNIFEM : 100/50 PNUD : 50/75 UNICEF : 100/50</p>
	<p>1.4. Les partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile, les institutions de formation et de recherche, le secteur privé sous-régional et national sont renforcés pour l'appui à la mise en œuvre des plans cadre de développement (PNUD, UNFPA)</p>	<p>Appui à la formulation de stratégies de partenariat en direction des OSC, du secteur privé sous régional et national (PNUD)</p> <p>Appui à la création d'un centre de recherche pluridisciplinaire en population et développement (UNFPA)</p>	<p>Organisations Professionnelles et Faltières : Assure la participation des organisations professionnelles et corporatistes</p>	<p>Ressources ordinaires/ mobilisables PNUD : 300/100 UNFPA : 1,000/1,000</p>
	<p>1.5. Les capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données désagrégées selon le genre, suivi/ évaluation et développement de base de données sont renforcées : (PNUD, UNFPA, UNIFEM)</p>	<p>Introduction de modules genre dans les programmes de formation de l'ENSEA (UNIFEM, PNUD)</p> <p>Appui à la réalisation des analyses des données et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de suivi et évaluation (UNFPA)</p> <p>Renforcement des capacités nationales sur l'identification et l'analyse des questions émergentes et leur intégration dans les plans et programmes de développement (UNFPA)</p> <p>Renforcement des capacités nationales en matière de production, analyse et dissémination des statistiques du travail (BIT)</p>		<p>Ressources ordinaires/ mobilisables UNIFEM : 96/54 PNUD : 100/100 UNFPA : 3,000/5,000 BIT : 30/100</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°4 – ECONOMIE

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	<p>1.6. Un programme national de sécurité alimentaire est élaboré et mis en œuvre (PAM, FAO)</p> <p>1.7. Une meilleure connaissance de l'impact du VIH /Sida en milieu rural (agropastoral) en vue d'orienter les politiques de développement rural est assurée (ONUSIDA)</p> <p>1.8. Les capacités nationales en matière de politiques et stratégies de sécurité alimentaire, d'établissement des systèmes de dissémination de l'information dans le domaine alimentaire sont renforcées (PAM, FAO)</p> <p>1.9. Un système d'alerte précoce de crise alimentaire est mis en place de manière durable (PAM, FAO, PNUD)</p>	<p>Appui financier au Gouvernement et appui à la mobilisation de ressources (FAO)</p> <p>Conduite d'une étude d'impact du VIH sur le milieu agricole rural (ONUSIDA)</p> <p>Formation des acteurs du gouvernement et des ONG à l'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (PAM)</p> <p>Formations au suivi de la Sécurité Alimentaire et aux méthodologies d'alerte précoce (FAO)</p> <p>Mise en place d'une unité de suivi et d'évaluation des tendances du niveau de sécurité alimentaire (PAM, PNUD)</p> <p>Soutien au MINAGRI dans la création d'un Comité interministériel d'alerte précoce, étude sur le suivi de la sécurité alimentaire (FAO)</p>	<p>OSC: Assure la participation des groupes sociaux, la prise en compte des aspirations des populations et le contrôle citoyen</p> <p>CD: contribue à mettre en œuvre les pratiques de bonne gouvernance au niveau local</p> <p>Secteur privé : contribue à la mise en œuvre des programmes</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/50 FAO : 500/3,000</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables ONUSIDA : 30/20 FAO : 20/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PAM: 0/70 FAO : 15/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/500 FAO : 10/100 PNUD : 50/50</p>

MATRICE DES RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°4 – ECONOMIE

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>2. Les activités du secteur privé sont redynamisées pour la relance économique</p>	<p>2.1. La politique industrielle de court et moyen terme basée sur la valorisation et la transformation des ressources existantes est développée et mise en œuvre (PNUD, ONUDI)</p> <p>2.2. Les capacités des institutions de régulation (contrôle, normalisation et métrologie) sont renforcées (ONUDI)</p> <p>2.3. Les capacités des PME/PMI sont renforcées afin d'améliorer leur compétitivité (ONUDI, PNUD).</p> <p>2.4. Meilleure connaissance de l'impact du sida sur le secteur privé pour une meilleure orientation des politiques et stratégies du secteur (ONUSIDA)</p>	<p>Appui à l'élaboration d'un document stratégique de développement industriel de moyen et long terme. Aussi, un appui sera donné au gouvernement dans la mise en œuvre des actions et manœuvres de la politique industrielle (ONUDI)</p> <p>Appui à la valorisation des ressources dans le cadre de l'agro industrie (PNUD)</p> <p>la promotion de la qualité et la normalisation par le renforcement des capacités opérationnelles des structures de régulations (ONUDI)</p> <p>Appui à la formulation de politique et de stratégie dans aux PME/PMI (PNUD)</p> <p>un programme de restructuration et de mise à niveau de l'industrie notamment au niveau des PMI/PME (ONUDI)</p> <p>Appui à la réalisation d'études d'impact du sida sur le secteur privé (ONUSIDA)</p>	<p>MPARH : Définie et met en œuvre la politique de l'État en matière de gestion des ressources animales et halieutique et en assure le suivi sanitaire</p> <p>CC: Assure l'appui technique au milieu rural dans la conduite des programmes</p> <p>OSC: Contribue à l'encadrement, l'expression des besoins sociaux des populations et joue un rôle d'alerte auprès des autorités</p> <p>CD: Contribue à l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre au niveau local</p> <p>Donateurs et partenaires au développement UE, BM, FMI, BAD : Contribuent au financement et apportent une expertise technique</p>	<p>Ressources ordinaires /mobilisables PNUD : 100/250 ONUDI : 700/0</p> <p>Ressources ordinaires /mobilisables ONUDI:7,870/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/250 ONUDI: 676/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables ONUSIDA : 50/0</p>
<p>3. Les mécanismes de création d'emploi particulièrement en faveur des jeunes, femmes, des communautés et des personnes déplacées internes sont mis en place</p>	<p>3.1. Une stratégie de développement rural impliquant les jeunes et les femmes et générant des emplois et des revenus additionnels est élaborée et mise en œuvre (PNUD)</p>	<p>Soutien aux collectivités décentralisées pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement rural impliquant les jeunes et les femmes (PNUD)</p>	<p>MRR : met en œuvre la politique de l'État en matière de Reconstruction et de réinsertion</p> <p>OP: Assure la participation des organisations professionnelles et corporatistes</p> <p>OSC: Assure la participation des groupes cibles</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 200/250</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	<p>3.2. Les groupes vulnérables en particulier les femmes, les jeunes et les déplacés sont mieux formés pour s'insérer économiquement (UNIFEM, FAO, BIT, PNUD, UNFPA)</p>	<p>Renforcement de capacités des femmes en vue de leur insertion dans la vie économique (UNIFEM) Appui à la création des centres d'études, de communication, d'arts et d'animation culturelle pour les jeunes (UNFPA) Définition des curricula pour les jeunes ; Appui et renforcement des capacités des communautés locales et des couches les plus vulnérables (ONUDI, BIT) « Chantiers-écoles » pour la promotion des HIMO dans les programmes de reconstruction et de développement des infrastructures (BIT) Appui à l'amélioration sanitaire du bétail (FAO)</p>	<p>MIPARB : Définit et met en œuvre la politique de l'Etat en matière de gestion des ressources animales et halieutique et en assure le suivi sanitaire CC: Assure l'appui technique au milieu rural dans la conduite des programmes OSC: Contribue à l'encadrement, l'expression des besoins sociaux des populations et joue un rôle d'alerte auprès des autorités</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables UNFPA: 2,000/1,400 UNIFEM: 50/50 BIT: 30/750 FAO: 100/100 ONUDI: 1,250/0</p>
	<p>3.3. Les communautés locales, les groupes vulnérables notamment les jeunes et les femmes ont un meilleur accès aux services financiers (PNUD, BIT).</p>	<p>Appui aux activités des groupes cibles concernés (PNUD) Promotion du micro financement et appui à l'accès aux micro-crédits pour les groupes cibles (BIT)</p>	<p>CD: Contribue à l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre au niveau local</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD: 500/250 BIT: 20/100</p>
	<p>3.4 Les activités entrepreneuriales, génératrices de revenus et d'emplois au profit des jeunes, des femmes et des communautés défavorisées sont créées (UNIFEM, PNUD, BIT, ONUDI, PAM, UNFPA)</p>	<p>Formation des femmes en entrepreneuriat; Constitution et publication de documentation sur les bonnes pratiques en matière d'entrepreneuriat féminin (UNIFEM) Institution de la caravane de l'entrepreneuriat (ONUDI, BIT) Des activités génératrices de revenus et des opportunités d'emploi sont offertes aux groupes vulnérables et aux jeunes (PNUD, PAM, UNFPA)</p>	<p>Donateurs et partenaires au développement UE, BM, FMI, BAD: Contribuer au financement et apporter une expertise technique</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables UNIFEM: 50/100 PNUD: 910/500 ONUDI: 35/35 PAM: 58/0 BIT: 35/400 UNFPA: 1,000/2,100</p>
<p>4. Les ménages les plus vulnérables ont un accès à une alimentation disponible et de qualité</p>	<p>4.1. Les ménages vulnérables ont un accès accru à des semences et autres intrants de qualité ainsi qu'aux conseils agricoles efficaces (PAM, FAO, PNUD)</p>	<p>Distribution de vivres aux ménages bénéficiaires des programmes de semences (PAM, PNUD) Programme de multiplication de semences de qualité – Distribution semences et outils (FAO, PNUD)</p>	<p>MINAGRI: Définit et met en œuvre la politique agricole de l'Etat MSVG: définit et met en œuvre la politique de prise en charge des victimes de la guerre OSC: Encadrement des besoins sociaux des populations ; joue un rôle d'alerte auprès des autorités</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PAM: 0/2,424 FAO: 1,500/5,000 PNUD: 300/250</p>

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
	4.2. Les pertes post-récoltes sont réduites (PAM, PNUD)	Distributions de vivres pour la réhabilitation des infrastructures économiques (piste, ponceaux, habitation) (PAM, PNUD)	CD: Elaboration des politiques et leur mise en œuvre au niveau local UE, BM, FMI, BAD : Contribuer au financement et apporter une expertise technique	Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/1,212 PNUD : 50/250
	4.3. Les ménages vulnérables sont formés à l'apprentissage de métiers, à la transformation de produits alimentaires, à l'alphabétisation et appui à la création d'activités génératrices de revenu dans le domaine agricole (PAM, FAO, UNICEF, PNUD)	Distribution de vivres aux bénéficiaires apprenant les métiers et la transformation des produits alimentaires (PAM, PNUD) Appui au développement d'AGR (FAO, PNUD) Appui aux institutions de formation et d'éducation et aux groupements féminins (UNICEF)		Ressources ordinaires/mobilisables PAM : 0/4,242 FAO : 50/750 PNUD : 500/250 UNICEF : 1,000/2,000

Mécanisme de coordination et modalité de mise en œuvre : La coordination se fera à travers un mécanisme de concertation régulière entre, d'une part les Agences SNU et d'autre part, entre les Agences SNU et les Partenaires.

Pour réussir les interventions dans le domaine de la relance économique et de la réduction de la pauvreté, la stratégie et la modalité de mise en œuvre se feront de façon participative avec l'implication des Partenaires et les Agences SNU au niveau local et décentralisé, entre autre à travers les programmes conjoints. Ceci se fera dans une approche intégrée et graduelle, tenant compte de la complémentarité d'action, avec un accent particulier sur les synergies.

Sur la base de la matrice suivi-évaluation, les Agences SNU et les Partenaires s'engagent à fournir les données nécessaires permettant de vérifier l'atteinte des objectifs prédéfinis.

Priorités et objectifs nationaux

Axe provisoire du DSRP :

Axe 4 : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale

OMD 7 : Assurer un environnement durable

Effet UNDAF : D'ici 2013, les ressources en eau, forestières, et environnementales sont protégées, préservées et gérées de façon durable et concertée

Indicateur Effet UNDAF :

- Taux de réduction des tendances à la dégradation des ressources forestières et environnementales
- Proportion de la superficie du couvert forestier national

Effets des programmes de pays	Extrants	SNU	Partenaires	Budget prévu / agence (en milliers USD)
<p>1. Les politiques, mécanismes, et instruments juridiques adaptés à une gestion durable de l'environnement, du cadre de vie urbain, de la forêt et des ressources en eau sont élaborés/révisés et mis en œuvre de façon concertée</p>	<p>1.1. Les capacités techniques des institutions nationales sont renforcées pour l'élaboration, de façon participative, des politiques, plans stratégiques et instruments juridiques (politiques forêt, eau, environnement ; cadre de vie urbain; différents plans stratégiques, lois et textes d'application) (FAO, PNUD, PNUE)</p> <p>1.2. Le gouvernement, les institutions nationales et les collectivités décentralisées sont sensibilisés à l'importance de la prise en compte des questions environnementales et agissent de manière concertée. (FAO, PNUD, PNUE)</p>	<p>Appui au renforcement des capacités des institutions nationales pour la formulation des politiques et des instruments réglementaires (FAO, PNUD, PNUE)</p> <p>Appui technique et financier à la formulation des politiques et textes réglementaires (FAO, PNUD, PNUE)</p> <p>Appui au MINEEF pour la sensibilisation du Gouvernement, des institutions nationales, et des collectivités décentralisées. (FAO, PNUD, PNUE)</p>	<p>MINEEF : Leadership dans la rédaction des documents de politiques et des instruments juridiques et la mise en place des mécanismes</p> <p>MEMPD : Assure la cohérence entre les politiques élaborés et le DSRP et la vision de développement national et participe à l'élaboration des documents</p> <p>MINAGRI, MIPARRH, MI, MVSU, SODEXAM/DMN : Élaboration des politiques et des instruments juridiques</p> <p>Parlement: Adopte les politiques et instruments juridiques</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 400/200 FAO : 200/0 PNUE : 700/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 200/200 FAO : 25/0 PNUE : 300/0</p>

MATRICE DE RESULTATS DE L'EFFET UNDAF N°5 – ENVIRONNEMENT

<p>1.3. Les capacités techniques et opérationnelles des institutions nationales sont renforcées pour la mise en œuvre et le suivi effectif et efficace des politiques et textes réglementaires. (PNUD, FAO, PNUE)</p>	<p>Appui au renforcement des capacités des institutions nationales pour la mise en œuvre des textes et pour la mise en place d'instruments de suivi (FAO, PNUD, PNUE)</p>	<p>CD : Participe à l'élaboration des politiques et des instruments juridiques et mobilisent les communautés locales</p> <p>Universités et centre de recherche (CIREJ etc.): Participe à l'élaboration des politiques et des instruments juridiques</p> <p>ONG, Organisations professionnelles agricoles et forestières: Participe à l'élaboration des politiques et des instruments juridiques et mobilisent les communautés locales</p> <p>BAD/FAE, WETLANDS International, CEDEAO, UE, BM : Financement et expertise technique</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 400/500 FAO : 250/0 PNUE : 500/0</p>
<p>2. L'implication de tous les acteurs de la société (secteur privé, communautés locales) contribue à une gestion durable de l'environnement.</p>	<p>2.1. Le partenariat secteur privé-secteur public est renforcé en vue d'une gestion durable de l'environnement. (FAO, PNUD)</p> <p>2.2. Des mécanismes de gestion communautaire de l'environnement sont mis en place et opérationnels. (FAO, PNUD)</p> <p>2.3. Les populations sont sensibilisées et leurs capacités renforcées pour mieux assumer leur participation à la protection et à la gestion durable de l'environnement. (FAO, PNUD, UNICEF, OMS, UNESCO)</p>	<p>MINREFF, MVSU : Animation des plate-formes de discussion entre acteurs</p> <p>CD : Participe aux processus de discussion et mobilisent les communautés locales</p> <p>Structures d'encadrement des populations.SODEXAM/DMN : Sensibilisation et à la formation des communautés locales</p> <p>Chambre de Commerce et de l'Industrie : Sensibilisation et à l'implication du secteur privé dans le processus d'élaboration des politiques</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 100/ 150 FAO : 50/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/200 FAO : 150/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 100/400 FAO : 50/0 UNESCO : 15/0 OMS : 7/0 UNICEF : 50/0</p>

<p>2.4. Des activités génératrices de revenus (mesures riveraines) contribuent à une meilleure protection des forêts classées, des parcs nationaux et réserves. (FAO, PNUD, UNESCO)</p>	<p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de développement durable au profit des populations riveraines ou infiltrées, visant à la préservation des aires protégées (FAO/PNUD) Appui à la préservation et à la promotion des réserves de biosphères (UNESCO)</p>	<p>BAD/FAE, WETLANDS International, CEDEAO, UE, BM : Financement et expertise technique</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 400/500 FAO : 100/0 UNESCO : 15/0</p>
<p>3. La biotechnologie, les changements climatiques et les risques naturels et technologiques sont mieux appréhendés par le Gouvernement, la société civile et les communautés locales.</p>	<p>3.1. Des dispositifs d'évaluation des risques associés à la biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques sont mis en place par les institutions nationales et les communautés locales et fonctionnent de manière effective. (FAO, PNUD, OMS, UNESCO)</p> <p>3.2. Les plans d'adaptation et d'atténuation des risques liés à la biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques sont élaborés et opérationnels. (FAO, PNUD)</p>	<p>MINEEF, MI : Met en place des mécanismes d'alerte précoces et élabore des plans d'adaptation aux risques liés aux Changements climatiques et la biotechnologie CO : Participe à la réponse au niveau local d'adaptation aux changements climatiques</p> <p>Structures d'encadrement des populations : Sensibilisation et formation des communautés locales Chambre de Commerce et de l'Industrie : Sensibilisation et à l'implication du secteur privé dans la réponse nationale face aux changements climatiques et au financement des activités Société civile : Contribue au renforcement des capacités</p> <p>BAD/FAE, WETLANDS International, UCRE/CEDEAO, BM : Financement et expertise technique</p> <p>Instituts de recherche (CNRA, Universités...), SODEXAM/DMN : Apportent des informations actualisées sur la question une expertise dans l'élaboration de la réponse nationale</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 500/500 FAO : 300/0 OMS : 25/0 UNESCO : 20/0 UNICEF : 25/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 400/0 FAO : 25/0</p> <p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/500 FAO : 150/0</p>
<p>3.3. Les systèmes d'alerte précoce et des plans de contingence nationaux sont mis en place et sont opérationnels. (FAO, PNUD)</p>	<p>Appui au renforcement des capacités des institutions nationales pour la mise en place et l'opérationnalisation des systèmes de veille, d'alerte précoce et des plans de contingence (FAO, PNUD)</p>	<p>Société civile : Contribue au renforcement des capacités</p> <p>BAD/FAE, WETLANDS International, UCRE/CEDEAO, BM : Financement et expertise technique</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 300/500 FAO : 150/0</p>
<p>3.4. Les populations sont sensibilisées aux risques liés à la biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques. (FAO, PNUD, UNESCO)</p>	<p>Appui à la sensibilisation des populations (FAO, PNUD, UNESCO)</p>	<p>Instituts de recherche (CNRA, Universités...), SODEXAM/DMN : Apportent des informations actualisées sur la question une expertise dans l'élaboration de la réponse nationale</p>	<p>Ressources ordinaires/mobilisables PNUD : 200/300 FAO : 100/0 UNESCO : 10/0</p>

Mécanismes de coordination : Les agences concernées réaliseront de façon concertée les interventions pour atteindre l'effet en fonction de leurs mandats respectifs. La coordination de la mise en œuvre et du suivi se réalisera en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ainsi que les autres acteurs du secteur. A cet effet, un groupe de travail sur le leadership du PNUD et de la FAO se réunira périodiquement. Les programmes conjoints seront développés dans le cadre du renforcement de capacités et des questions émergentes (biotechnologie, changements climatiques, etc.)

CADRES DE SUIVI-EVALUATION

CADRE DE SUIVI-EVALUATION EFFET N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

Priorité Nationale : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance (Axe 1)

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
EFFET DE L'UNDAF : D'ici à 2013, la paix est consolidée par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, et par la création des conditions favorables à la réconciliation nationale, à la réinsertion communautaire et au respect des Droits de l'Homme.	Niveau de l'indice de sécurité	Niveau 2 : en zone sud Niveau 3 : en zone ex-assignées	Niveau 1 sur l'ensemble du territoire	Rapports, enquêtes, sondages des comités locaux de paix, et de restitution des biens, des groupes sectoriels protection, des organisations humanitaires et des droits de l'homme.	UNHCR		Annuelle	La paix et la stabilité politique
Effet Programme 1 : Les personnes dépossédées arbitrairement de leurs biens en récupèrent la pleine jouissance ou obtiennent une compensation	Pourcentage de personnes déplacées ayant récupéré leurs biens ou ayant obtenu une compensation	AD	70	Rapports, enquêtes ou sondages des comités locaux de restitution des biens	UNHCR		semestrielle	Le désarmement est effectif et la paix retrouvée
Extrait L.1 : Les lois sur la propriété et le domaine foncier rural sont mieux connues (OHCHR)	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées	0	Nombre de campagnes de sensibilisation à mener	Rapport d'activités	UNHCR		Annuelle	
Extrait L.2 : Des comités locaux de restitution des biens sont établis (UNHCR)	Nombre de comités locaux de restitution de biens opérationnels	AD	60	Rapport d'activités	UNHCR		Annuelle	
Extrait L.3 : Les capacités institutionnelles nationales et locales en matière de résolution des conflits de propriété et de restitution des biens sont renforcées (OHCHR, UNHCR, FAO PNUD)	Existence de textes de lois sur la résolution des conflits de propriété et la restitution de biens révisés (O/N) Nombre de personnes ressources formées à la résolution des	AD	150	Rapport d'activités	UNHCR	UNHCR, FAO, PAM, PNUD	Annuelle	

CADRE DE SUIVI-EVALUATION EFFET N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

	Indicateurs clés		Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base		Situation à fin 2013	Leader		
Effet Programmes 2 : Les personnes résidant sur le territoire national jouissent pleinement de la personnalité juridique	proportion de la population exerçant ses droits civils, politiques, sociaux et économiques	AD	80%	Statistiques du MIDH, MI Rapports des partenaires d'exécution, suite à des sondages/ évaluations, etc.	OHCHR		La paix et la volonté politique existent La participation des populations est effective
Extrait 2.1: Les lois relatives à l'identification et la nationalité sont mieux connues par l'ensemble de la population (UNHCR, UNICEF)	Nombre de campagnes de sensibilisation sur les lois relatives à l'identification et la nationalité organisées	AD	100%	Statistique de routine Rapports de missions	UNHCR UNFPA	Semestrielle	
Extrait 2.2: Les personnes sans documents administratifs bénéficient de conseil et d'assistance juridique (UNHCR)	% de personnes sans document administratif bénéficiant d'assistance juridique	AD	80%	Statistiques de routine, rapports d'activités	UNHCR	Manuelle	
Extrait 2.3: Les registres d'état civil sont reconstitués et modernisés, et les services ont les capacités pour permettre un accès équitable (UNOPS, UNFPA, UNHCR, UNICEF)	% de services d'état civil modernisés % de registres d'état civil reconstitués	AD AD	100% 100 %	MI, ONI	UNOPS UNFPA	Trimestrielle	
Extrait 2.4: Les personnes n'ayant pas de pièces d'identité sont estimées et documentées (UNHCR)	Proportion de personnes qui ne disposaient pas de pièce d'identité qui sont documentées	0	100 %	Rapport ONI	UNHCR UNFPA		
Extrait 2.5: Toutes les naissances sont enregistrées (UNICEF, UNHCR)	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée	55%	70%	Enquête, RGPH Audiences forcées MICS	UNHCR UNFPA	Annuelle	
Effet Programmes 3 : Les communautés affectées par la crise recommencent à vivre et travailler ensemble	Niveau de participation des populations affectées par la crise aux activités socio-culturelles et économiques communautaires	AD		RGPH, rapports min MSYG, MERNRI, Rapport d'activités	UNHCR	Annuelle	Le processus de sortie de crise avancé, le désarmement, les élections ont eu lieu. Difficultés en termes de capacités et de ressources

CADRE DE SUIVI-EVALUATION EFFET N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 3.1: Les différentes communautés participent à la réhabilitation ou à la construction des infrastructures socio-économiques de base (PNUD, UNHCR, OIM)</p>	<p>Niveau d'amélioration des conditions de vie communautaires (IDH)</p> <p>% d'infrastructures à financement communautaires mixte réhabilités ou construits</p>	AD	60%	Rapport Min IE, Rapport CNPRA	PNUD	UNOPS, EAM, UNFPA, UNHCR, OIM	Annuelle	Les populations adhèrent aux projets
<p>Extrait 3.2: La culture et l'éducation pour la Paix sont renforcées (OHCHR, UNHCR, UNESCO)</p>	<p>Nombre de conflits inter-communautaires</p>	AD	0	Rapports	PNUD UNESCO	OHCHR, UNHCR, PAM, UNICEF, UNIFEM	Trimestrielle	
<p>Extrait 3.3: Un mécanisme de surveillance de protection et des Droits de l'Homme est opérationnel (UNHCR, OHCHR, UNIFEM)</p>	<p>Existence d'un observatoire de surveillance de protection et des droits de l'homme (O/N)</p> <p>Pourcentage de cas de violation de droits traités</p>	AD	80 %	arrêté de création observation	UNICEF	OHCHR, UNICEF, UNFPA, UNIFEM	Annuelle	
<p>Extrait 3.4: Des comités locaux de paix / protection sont fonctionnels (UNHCR, PNUD, UNICEF, OIM)</p>	<p>Nombre de Comités locaux de paix fonctionnels</p>	0	AD	Rapports des comités locaux	UNHCR PNUD	OIM, PAM	Trimestrielle	
<p>Effet Programmes 4 : Les personnes et les biens circulent librement et en sécurité sur l'étendue du territoire national</p>	<p>Niveau de la fluidité routière nationale</p> <p>Nombre de barrages routiers</p>	AD AD		Rapports sur la situation des Droits de l'Homme grâce au mécanisme de monitoring Rapport de la police nationale	PNUD		Trimestrielle	Le processus de sortie de crise progresse (poursuite du désarmement, organisation des élections, etc.)

CADRE DE SUIVI-EVALUATION EFFET N°1 - CONSOLIDATION DE LA PAIX

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé l'indicateur(s)	Situation de Base	Situation à Juil 2013		Leader	Appui		
Extrait 4.1: Les communautés sont sensibilisées sur l'utilisation illicite des armes (PNUD)	Nombre de campagnes de sensibilisation sur l'utilisation illicite des armes	AD	10	Rapport d'activités	OHCHR	PNUD	Annuelle	
Extrait 4.2: Le monitoring des droits de l'homme est assuré (OHCHR, UNICEF, IOM)	Nombre de rapports de monitoring des droits de l'homme	0	5	Rapport de monitoring	OHCHR UNICEF IOM		Annuelle	
Extrait 4.3 : Les communautés et les forces de sécurité sont sensibilisées sur les Droits de l'Homme (OHCHR, UNHCR)	Nombre de cas de violations de droits de l'homme par groupe cible	AD	AD	Rapports du Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur, Ministère de la Défense	OHCHR UNHCR		Annuelle	
Extrait 4.4 : Les principes républicains et les standards internationaux sont mieux connus dans l'armée (PNUD, OHCHR)	Nombre de campagnes de sensibilisation sur les principes républicains et les standards internationaux, organisées en direction de l'Armée	AD	500	Rapports du Ministère de la Défense, de l'Intérieur	PNUD OHCHR		Annuelle	

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°2 - GOUVERNANCE

Priorités Nationales : Consolidation de la paix, sécurité des biens et des personnes, bonne gouvernance (Axe 1) ; Décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales et aménagement du territoire (Axe 5)

	Indicateurs clés				Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013	Leader		Appui			
EFFET DE L'UNDAF : D'ici 2013, les institutions nationales et locales et de la société civile sont restaurées et les capacités de bonne gouvernance sont renforcées pour mieux servir toutes les couches de population, en respectant l'égalité de genre et les droits de l'homme	Proportion de services administratifs entièrement redéployés sur l'ensemble du territoire national	AD	100%		- Rapport d'activité des ECD	PNUD	UNFPA		La paix et la stabilité politique sont retrouvées
	Proportion de population reconnaissant l'amélioration des services offerts par les services administratifs nationaux locaux et les OSC ;	AD	70%		Enquête				
	Proportion de population reconnaissant l'absence de discrimination envers les hommes ou les femmes dans les services offerts par les administrations nationales locales ou les OSC, par sexe.	AD	70%						
	Proportion des usagers de services victimes de violations de leurs droits.	AD	20%						
Effet Programmes 1 : L'administration publique ivoirienne est plus efficace, transparente et responsable	Proportion d'usagers satisfaits des services publics ;	30%	70%		Statistiques de routine	PNUD		Annuelle	La paix et la stabilité politique sont retrouvées
	Proportion de services publics offrant des prestations de qualité aux usagers	AD	60%		Enquête		UNICEF		
	Proportion de décideurs reconnaissant l'obligation de rendre compte et qui la mettent en application.	AD	60%						
	Taux de couverture de la fourniture de services publics ; Nombre de textes relatifs aux services publics révisés et diffusés	AD	AD						

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Initiale(s) indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 1.1 : Les capacités des institutions de l'Etat, sont valorisées et renforcées, notamment en matière de prospective et planification, contrôle, pour optimiser leur participation dans les processus de développement (PNUD)</p>	Taux d'acceptation des projets au PIP	AD	90%	MEMPO, MEF	PNUD		Annuelle	
	Proportion des institutions de l'Etat disposant d'un plan d'action intégrant le contrôle et le suivi évaluation	AD	100%					
<p>Extrait 1.2 : Les capacités en planification et en analyse des politiques publiques au sein des ministères sociaux sont renforcées (PNUD, UNICEF)</p>	Proportion des cadres des ministères sociaux formés aux approches RBM, DH et Genre ;	150 portemaines formés en 2006-2007	90%	MEMPO, MEF	PNUD		Annuelle	
	Proportion des cadres des ministères sociaux formés à l'analyse des politiques publiques ;	AD	60%					
	Proportion des cadres des ministères sociaux formés à l'analyse budgétaire	AD	60%					
<p>Effet Programmes 2 : Des processus électoraux sont participatifs et démocratiques</p>	Taux de participation aux élections, désaggrégés par sexe et par régions	AD	90%	MI, CEI rapport observateurs internationaux	UNHCR		Période électorale	<p>Tous les partis politiques participent aux élections. Les élections ont été organisées dans la transparence.</p> <p>Les femmes prennent conscience de leur rôle dans le processus de développement.</p>

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°2 - GOUVERNANCE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 2.1 : Les capacités nationales en matière de gestion de processus électoraux sont renforcées pour contribuer à des élections pacifiées et conformes aux standards internationaux (PNUD, UNIFEM, UNOPS)</p>	Nombre de recours enregistrés après les élections	AD		PNUD ML, MUGS/CC, CEI ML, CEI CC, CEI	UNIFEM, ONU/CU/D Division Genre, UNOPS	Période post-électorale		
	Proportion de femmes votant	AD	80%					
	Proportion de femmes candidates aux élections	AD	30%					
<p>Extrait 2.2 : Les capacités de participation au processus démocratique des populations et des médias sont renforcées pour contribuer à des élections justes et transparentes (PNUD)</p>	Taux de participation des populations	AD	90%	CEI CEI, bureau de vote	PNUD, UNIFEM	Période électorale		
	Suffrage exprimé		90%					
<p>Effet Programmes 3: Les institutions démocratiques (aux plans législatif, exécutif, judiciaire et médiatique) jouent pleinement leur rôle de garants du respect des droits fondamentaux</p>	Taux de satisfaction des bénéficiaires des services de justice, sécurité, droits de l'homme	AD	50%	MJCS, Parlement JOCI		Annuelle	Volonté soutenue du Gouvernement de faire respecter les droits fondamentaux Les institutions sont redéployées et fonctionnent normalement	
	Taux de réduction du nombre de cas de violation des droits de l'homme	AD	50%					
	Nombre de lois adoptées et/ou amendées mises en œuvre dans le sens de la correction des dysfonctionnements constatés	AD						
	Taux de prise en charge du nombre de cas de violation des droits de l'homme	AD	75%					
	Nombre de lois adoptées/amendées pour une meilleure prise en charge et la prévention de la violation des droits de l'homme	AD						

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Initialisé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 3.1: Le dispositif institutionnel de protection, de sûreté et de promotion des droits humains est renforcé, conformément aux standards internationaux en tenant compte des besoins différenciés des hommes, des femmes et des groupes spécifiques (PNUD, UNFPA, OHCHR)</p>	<p>Nombre de bavures policières</p> <p>Taux de rédaction des bavures policières</p> <p>Les droits humains sont pris en compte dans les documents de politique O/N</p> <p>Niveau de satisfaction des populations du dispositif institutionnel</p>	<p>AD</p> <p>AD</p> <p>AD</p> <p>AD</p>		<p>Rapports MI, rapports et publications LIDHO, MFFAS</p>	<p>OHCHR</p> <p>UNFPA</p>	<p>Trimestrielle</p> <p>Annuelle</p>		
<p>Extrait 3.2 : Les services judiciaires fonctionnent plus efficacement sur toute l'étendue du territoire national (PNUD, UNICEF)</p>	<p>Taux de couverture des services judiciaires</p> <p>Taux de satisfaction des prestataires fournies par les services judiciaires</p>	<p>AD</p> <p>AD</p>	<p>100%</p> <p>70%</p>	<p>Statistiques de routine du Ministère de la Justice,</p> <p>Enquêtes auprès de la population</p>	<p>PNUD</p> <p>UNICEF</p>	<p>Annuelle</p>		
<p>Extrait 3.3: Des mécanismes garantis d'une justice et d'une sécurité plus indépendante, plus efficace et plus transparente, fondés sur la séparation des pouvoirs sont renforcés ou créés (PNUD)</p>	<p>Mécanismes créés et fonctionnels (O/N)</p>	<p>AD</p>			<p>PNUD</p>	<p>Annuelle</p>		
<p>Extrait 3.4: Le cadre légal et réglementaire de justice et de la sécurité est mis en cohérence avec les instruments internationaux de protection et des droits de l'homme et est diffusé (PNUD, OHCHR, UNICEF, BIT, UNIFEM)</p>	<p>Nombre de dénonciations dans le rapport des Nations Unies sur l'état de droit en CI</p> <p>Nombre de communautés / groupes sensibilisé(s) aux textes légaux et juridiques</p> <p>Textes pris au niveau national pour opérationnaliser les instruments internationaux (O/N)</p>	<p>AD</p> <p>AD</p> <p>AD</p>	<p>Chaque instrument international</p>	<p>Rapport des Nations Unies sur l'état des droits</p> <p>Rapport de mise en œuvre de la CDE et de la CEDEF</p> <p>Rapports alternatifs</p>	<p>PNUD</p>	<p>Trimestrielle</p> <p>Annuelle</p> <p>Trimestrielle, Annuelle</p>		

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°1 - GOUVERNANCE

	Indicateurs clés				Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013	Leader		Appui			
<p>Extrait 3.5: Les capacités de la société civile en général et des ONG des droits de l'homme en particulier sont renforcées en vue de promouvoir et protéger les droits de l'homme (OHCHR, PNUD)</p>	Nombre de dénonciations dans le rapport des Nations Unies sur l'état de droit en CI	0	5	OHCHR	OHCHR	ONU/CI/ OHCHR, UNICEF, BIT, UNIFEM	Annuelle		
	Proportion de recours engagés par la société civile	AD	20%				Annuelle		
	Proportion de recours engagés par la société civile ayant abouti	AD	80%						
<p>Extrait 3.6: Les conditions dans les lieux de détention sont améliorées et les capacités de l'administration pénitentiaire et des services de sécurité renforcées (ONU/État de droit, PNUD, UNICEF)</p>	Taux de mortalité en milieu carcéral	AD		Rapport MJDH	PNUD	UNICEF, ONU/État de Droit, OHCHR	Annuelle		
	Proportion de détenus souffrant de problèmes de santé pris en charge	AD	100%				Annuelle		
	Proportion de détenus satisfaits des conditions de détention	AD	80%				Trimestrielle		
	Nombre d'évasion des détenus	AD	0						
<p>Effet Programmes 4: La décentralisation et le développement local sont plus opérationnels</p>	Proportion de services transférés aux collectivités décentralisées et effectivement réalisés	AD	80%	Rapport d'activités des collectivités	PNUD		Annuelle	Volonté politique/remise en question du transfert de compétences par le gouvernement	
	Taux de satisfaction des usagers des services locaux	AD	55%	Enquêtes de satisfaction					
	Taux de participation des populations dans la planification et le suivi des initiatives locales	AD	60%	Rapport bilan des collectivités					
	Taux de couverture par les collectivités des domaines transférés	AD	16/16						
	Nombre de textes adoptés après les états généraux de la décentralisation et du développement local	0/16	AD						

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°2 - GOUVERNANCE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrait 4.1: La loi sur le transfert des compétences est opérationnalisée (PNUD)	Existence d'un décret d'application du transfert des compétences (O/N)			Etat d'avancement du transfert rapport DGDDL/MACOM	PNUD	UNICEF, UNFPA, UNIFEM	Quinquennale	
Extrait 4.2: Les capacités opérationnelles des collectivités locales et de leurs filiales sont améliorées (PNUD, UNICEF, UNFPA)	Nombre de collectivités disposant d'un plan de développement local	AD	Toutes les collectivités décentralisées	MEMPD Rapport d'audit institutionnel UVTCOUI/ADDGI	PNUD		Annuelle Annuelle	Volonté politique/ remise en question de la politique de planification Exigence de coordination des activités inter-collectivités Instabilité des institutions et des filiales
Extrait 4.3: L'opérationnalisation des mécanismes de financement, de la décentralisation et du développement local est plus effective (PNUD)	Taux des ressources financières allouées aux collectivités par rapport au PIB	0,8%	2 %	Revue des dépenses publiques MEF	PNUD			
Extrait 4.4: La participation inclusive de toutes les catégories de population, notamment les femmes et les jeunes, aux processus de prise de décision et de reconstruction est améliorée (PNUD, UNICEF, UNFPA)	Proportion des femmes au parlement Proportion de femmes à la tête des mairies Proportion de femmes présidentes des conseils généraux	8% [2005] 5% [2005] 1/52 [2005]	12% 7% 3/52	Journal Officiel Etudes et rapports d'activités du MFFAS Rapport de mise en œuvre du Plan d'action de la Résolution 1325 Enquêtes sectorielles	UNIFEM	ONUCI/PHI CHR, UNICEF, BIT, UNIFEM		Volonté politique manifestée

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°2 - GOUVERNANCE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé Indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 4.5: Les organisations de la société civile, notamment les ONG disposent d'un statut et sont renforcées, en particulier les capacités humaines, pour une participation plus citoyenne aux processus de développement (PNUD, UNIFEM, UNFPA)</p>	Nombre d'ONG disposant d'un statut	AD	AD	<p>Arrêté ministériel délivré par le Ministère de l'intérieur Rapport de formation</p>	PNUD		Annuelle	
	Nombre d'ONG formées (planification, GAR, Suivi Evaluation)	AD	AD					
<p>Extrait 4.6: Les médias sont renforcés pour une participation plus responsable et plus professionnelle afin de contribuer à une communication plus citoyenne en s'appuyant notamment sur les NTIC (UNICEF, UNESCO, PNUD, UNFPA)</p>	Taux de réduction des interpellations par l'OLPED	AD	Réduction de moitié	Communiqué de l'OLPED	PNUD	UNICEF, UNESCO, ONUCI		
	<p>Effet Programmes 5: L'égalité des sexes et les droits fondamentaux des femmes sont pris en compte dans les politiques et programme nationaux et locaux</p>	<p>Nombre de documents de politiques prenant en compte le genre</p> <p>Nombre de cadres institutionnels intégrant le genre</p> <p>Code civil révisé (O/N)</p> <p>Nombre de lois et de textes réglementaires disponibles prenant en compte le genre</p> <p>Nombre de plans de développement locaux intégrant le genre</p>	<p>1</p> <p>AD</p> <p>AD</p> <p>AD</p>	<p>4</p> <p>100%</p>	<p>Documents de politiques</p> <p>Code civil</p> <p>Journal officiel</p> <p>Rapports d'activités</p>	UNIFEM		

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 5.1: Les cadres institutionnels et politiques nationales tiennent compte des besoins différenciés des hommes et des femmes tant au niveau central que décentralisé (UNFPA, PNUD, UNIFEM, BIT)</p>	<p>Nombre de programmes spécifiques aux femmes</p>	AD	<p>Au moins 4 documents de politiques nationales (ou ministériels) ou sectoriels prenant en compte le genre</p>	<p>Documents de politiques Documents de programmes</p>	<p>UNFPA PNUD</p>	<p>UNFPA, UNIFEM, ONUCI/ Division Genre</p>		
<p>Extrait 5.2: l'accès des femmes dans le tissu socio-économique est amélioré (UNFPA, PNUD, UNIFEM)</p>	<p>Proportion de femmes ayant un emploi rémunéré</p>	AD		<p>ENV Enquêtes sectorielles</p>	<p>UNFPA</p>	<p>UNIFEM, UNICEF, PNUD</p>	<p>Annuelle</p>	
<p>Extrait 5.3 : Les réponses nationales face aux violences basées sur le genre, notamment les violences sexuelles, sont renforcées par de meilleures politiques, systèmes de protection, l'application effective des lois et l'amélioration des services offerts</p>	<p>Loi sur la politique de l'égalité des chances, l'équité et le genre adoptée (O/N)</p> <p>Document de Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre disponible (O/N)</p> <p>Lois relatives au viol révisées (O/N)</p> <p>Proportion de femmes victimes de violences sexuelles</p> <p>Proportion de femmes victimes de violences prises en charge</p> <p>Nombre de textes de lois révisés pour mieux prendre en charge les violences faites aux femmes</p>	<p>AD AD AD AD</p>	<p>AD AD AD AD</p>	<p>Rapport d'activités MFFAS Enquête sur les violences basées sur le genre</p>	<p>UNFPA</p>	<p>UNIFEM, UNICEF, PNUD, MFFAS</p>	<p>Continue Annuelle</p>	

Priorité Nationale : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale (Axe 4)

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Initiateur indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
EFFET de l'UNDAF : D'ici 2013, la qualité de vie des populations, la protection sociale et l'assistance aux groupes vulnérables sont améliorées	Taux de mortalité infantile juvénile	125p 1000 [2005]	70 p 1000	-MICS, EDS, EIS, RGPH 2008,	OMS UNICEF UNFPA	MSHP, MLS, MEAMPD	Triennale (enquêtes nationales)	- Situation socio politique se normalise - Conditions d'une paix durable réalisées
	Taux de mortalité maternelle	543 p 100.000 [2005]	403 p 100 000	Statistiques de routines			Annuelle (routine)	
	Taux de prévalence VIH SIDA	4,7% [2005]	3 %	-EIS, Annuaire Statistiques, Statistiques de sérosurveillance sentinelle				
	Taux d'achèvement du cycle primaire	AD	10%					
	Taux de réussite aux évaluations des compétences de base							
	Taux de prévalence des maladies hydriques (diarrhée)							
Effet Programmes 1 : L'accès équitable des enfants d'âge préscolaire et scolaire (filles et garçons) à l'éducation de base, est amélioré et un grand nombre d'enfants achèvent le cycle primaire	Taux net de scolarisation préscolaire et primaire	Taux net Primaire : Total : 55% P= 51% G= 58% 0,88 [2006]	70%	Annuaire statistiques MEN RGPH MICS	MEN	UNFPA UNICEF	Annuelle	Redéploiement de l'administration Les communautés adhèrent aux mécanismes de pérennisation de cantines scolaires Les ressources plurielles pour la mise en œuvre des activités du PAN/éducation sont effectivement mobilisées Les efforts/facteurs des prestataires culturelles sont multipliés Les mécanismes et l'offre d'éducation alternative existent
	Taux d'achèvement du cycle primaire							
	Taux de réussite aux évaluations des compétences de base		0,95					
	Indice de parité entre les sexes							

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base			Leader	Appui		
		Situation de Base	Situation à fin 2013					
Extrait 1.1 : L'offre d'éducation préscolaire et primaire est accrue (UNICEF, PAM, UNFPA)	Ratio élèves/ classes	50	40	Annuaire statistiques MEN Rapport DIPES	MEN	UNICEF	Annuelle	
	Ratio maître/ élève	66	40					
	Ratio enseignant/ élève (secondaire)	25	20					
Extrait 1.2 : Le nombre d'enfants bénéficiant d'une alimentation en milieu scolaire est accru (PNUD, PAM)	Nombre de rations alimentaires servies	AD	1000	Rapport d'activité de la DNC Rapport PAM	PAM	MEN UNICEF, PNUD, MEMPD	Annuelle	
	Taux de réalisation des activités planifiées	AD	75%	Document PAN/UNGEI Rapport de suivi de la mise en œuvre du PAN/UNGEI	MEN	UNICEF UNFPA PAM PNUD MEMPD	Annuelle	
Extrait 1.4 : Les communautés sont mobilisées pour le respect des droits des enfants à l'éducation, notamment pour les filles (UNICEF)	Taux d'accroissement du taux net de scolarisation	55% [2006]	Accroissement de 10 points	Enquête	MEN	UNICEF UNFPA PAM PNUD	Annuelle	
	Taux d'alphabétisation des femmes	40% (15-24 ans) [2006]	70%	MICS	SAA	UNFPA UNICEF	Triennale	
Extrait 1.6 : Le financement public pour la gratuité de l'école est accru (UNICEF)	Part du budget de l'Etat allouée à la politique de gratuité de l'école	AD		-Rapport de rentrée -Etude thématique -Enquête communautaire	MEN	UNICEF UNFPA	Annuelle	
	Proportion de maîtres formés	AD	75%	Rapport annuel DPFC/MEN				
Extrait 1.7 : Les capacités des personnels de l'éducation de base sont valorisées et renforcées (UNESCO, UNICEF, ONU-SIDA)	Proportion de personnels de l'éducation formés	AD	50%					
		AD						

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrait 1.8 : L'éducation non formelle pour les adolescents est renforcée (UNICEF, UNESCO, ONUSIDA)	Existence de passerelle (O/N)			Rapport MEN	UNICEF UNESCO ONUSIDA	MEN	Continu	
Extrait 1.9 : Les conditions pédagogiques et matérielles visant la qualité de l'éducation sont renforcées (UNICEF, UNESCO, ONUSIDA, UNICEF, PAM)	Proportion de structures de formation de base disposant du curriculum révisé Proportion d'écoles disposant du matériel didactique	AD	75%	Rapport annuel DPFC/MEN	MEN	UNICEF UNFPA	Annuelle	
Extrait 1.10 : Un environnement scolaire adapté au développement de l'enfant est renforcé (UNICEF, ONUSIDA, PAM)	Proportion d'écoles équipées en latrines et points d'eau potable UNICEF propose d'ajouter : Ratio élèves /latrines Proportion de latrines pour fille	AD AD	100%	Annuaire statistiques MEN	MEN	UNICEF	Annuelle	
Extrait 1.11. Le suivi sanitaire des enfants est amélioré (UNICEF, PAM)	Taux de fréquentation des centres médicaux-scolaires	AD (DESA C et PNSSU)	100%	Rapport d'activité PNSSU	MISHP	UNICEF UNFPA PAM	Annuelle	
Effet Programmes 2 : L'offre et la demande en soins préventifs, promotionnels et curatifs sont renforcées	Taux de couverture vaccinale complète pour les antigènes cibles du PIV; Prévalence de l'émasculation; Proportion de femmes enceintes ayant effectuées au moins 4 CPN;	75 % (2006) 7 % (2006) 45 % (2005)	85 % 4 % 60 %	- MICS, EDS, EIS, et Statistiques de routine - EDS, EIS, MICS et Statistiques de routine - MSH/PNSR - MICS, EDS, EIS et Statistiques de routine	UNICEF OMS UNFPA		Triennale (enquêtes nationales) Annuelle (routine)	- Schéma directeur de la statistique adopté et mis en œuvre - Ressources mobilisées et disponibles pour la réalisation des enquêtes à couverture nationale

	Indicateurs clés		Situation à fin 2013	Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Initiale	de Base			Leader	Appui		
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié;	57 % [2006]	80%	- MSHIP/PNSR -MICS, EDS, EIS et Statistiques de routine				
	Prévalence Contraceptive (méthodes modernes)	8% [2006]	20%	-MSHP/PNLCT				
	Taux de prévalence des différentes maladies prévalentes (Palu, diarrhée, tuberculose, IRA...)	Palu : 26 % (0-59 mois) [2006] TBC : 13 930 nouveaux cas sur 23 281 maladies (dont 39% à VIH) [2007] Diarrhée : 17 % (0-59 mois) [2006] IRA : 5 % (0-59 mois) [2006]	Palu : 15% TBC : 6.000 nouveaux cas Diarrhée : 10 % IRA : 3 %	- MICS, EDS, EIS et Statistiques de routine	UNICEF GMS UNFPA	Triennale (enquêtes nationales) Annuelle (routine)		
	Proportion des enfants 0-59 mois dormant sous MII (Moustiquaire Imprégnée)	3% sous MII [2006] 17% Sous toutes formes confondues [2006]	25 % sous MII	- MSHIP/PNLP - MICS et Statistiques de routine				

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé (indicateur(s))	Situation de Base	Situation à fin 2013		Lender	Appui		
Extrait 2.1 : l'accès des femmes enceintes, femmes allaitantes et des enfants de moins de 5 ans, aux paquets d'intervention de supplémentation nutritionnelle est amélioré (UNICEF, PAM)	Taux de supplémentation en micronutriments par groupe cible	-Vit A 53% (6-59 mois) [2006] -Vit A 39% (mères dans le post-partum) [2006]	80%	- Enquête nutritionnelle -Profile - MICS, EDS, EIS et Statistiques de routine	UNICEF UNICEF	PAM, FAO PAM, FAO	Triennale (enquêtes nationales) Annuelle (routine) Triennale (enquêtes nationales)	Les ménages connaissent et adoptent les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) Le circuit du sel est connu, maîtrisé et les contrôles à l'entrée sont
Extrait 2.2 : l'offre et la qualité de services d'immunisation (PEV+), SMN+, PCIME+, au niveau des structures sanitaires est assurée à l'échelle (UNICEF, OMS)	Proportion de ménages consommant le sel iodé	-Fer Foliate 45% [2006] 84% [2004]	80% 95%	- Enquête nutritionnelle - Profile - MICS, EDS, EIS et Statistiques de routine	UNICEF UNFPA	FAO, OMS, PAM, UNHCR	Annuelle Semestrielle	- Le personnel qualifié est totalement redéployé - L'approche district est appliquée et tous les intervenants s'y conforment - Des ressources additionnelles sont mobilisées pour pallier les problèmes de rupture de stock des intrants.
	Taux de supplémentation en micronutriments par groupe cible	48 % [35 districts sur 72] 30% [2007]	100% [sous les districts] 80% 70%	Statistiques de routine et enquêtes nationales RAS DRH/MSHP				
	Proportion de ménages consommant le sel iodé	AD						
	Pourcentage de Districts Sanitaires offrant les 3 paquets d'intervention	11 246 habitants par médecin [2005]						
	Nombre de personnel de santé formé dans la prestation des 3 paquets d'intervention (vaccination, algorithmes...)	2 791 habitants par infirmier [2005]						
	Taux d'utilisation des services pour les soins curatifs	2 129 Femmes en âge de procréer par sage femme [2005]						
	Ratio Nombre d'habitant/ Personnel de santé	Pourcentage de structures sanitaires disposant des équipements requis par niveau de la pyramide sanitaire						

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés		Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base		Situation fin 2013	Leader		
Extrait 2.3 : La qualité des documents politiques et des directives sanitaires est améliorée (UNICEF, OMS, ONUSIDA)	Les documents de politique et des directives sanitaires sont validés (O/N)	PNDS en cours Feuille de route validée -Documents de politique, programme, normes et protocole en cours Plan stratégique de sécurisation des produits de Santé de la Reproduction validé, DSRP en cours Directives en cours 70% (PUR2)	PNDS, DSRP et directives validés Le plan stratégique valide est mis en oeuvre	OMS, UNICEF, UNFPA, PAM	FAO, ONU- SIDA UNHCR,	Annuelle	Stabilité institutionnelle (la rotation du personnel impliqué dans l'élaboration de ces documents de politique est maîtrisée)
Extrait 2.4 : Les districts sanitaires des zones CNO sont opérationnels (UNICEF, OMS)	Proportion des districts sanitaires des zones CNO opérationnels	AD	100%	UNICEF OMS UNFPA	MSHP	Annuelle	
Extrait 2.5 : Les structures sanitaires sont mieux réhabilitées et équipées (UNICEF)	Proportion de structures sanitaires réhabilitées et équipées	AD	80%	UNICEF UNFPA	MSHP	Annuelle	

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrait 2.6 : La gestion des médicaments et des intrants est améliorée à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (UNICEF, OMS)	Fréquence de rupture de stocks dans l'année Proportion des établissements sanitaires assurant un recouvrement des coûts adéquats Part des ménages dans le recouvrement des coûts des médicaments et autres intrants	AD AD AD	12% 100% AD	Rapport d'activité du MSHP et du MLS Rapport de suivi/supervision des ECD - Enquête ménages	MSHP	OMS, UNFPA, PNUD	Annuelle Trimestrielle	La politique du médicament et des intrants est diffusée et connue de tous les acteurs
Extrait 2.7 : L'habilitation communautaire (participation active et consciente) est renforcée (UNICEF, OMS)	Taux d'adoption et de respect des PFE (Pratiques Familiales Essentielles)	5% [2007]	50%	Rapport d'activité des ASC - Enquêtes nationales	UNICEF	OMS, UNFPA, FAO, PAM, ONUSIDA, UNHCR	Trimestrielle Annuelle	La politique du médicament et des intrants est diffusée et connue de tous les acteurs
Extrait 2.8 : Le système d'Assurance Maladie « à vision universelle » est recadré (BIT)	Existence du système d'Assurance Maladie (O/N)			Rapport d'activités BIT	BIT	UNICEF, UNFPA, MSHP	Continue	
Extrait 2.9 : Le système de surveillance épidémiologique est amélioré	Taux de promptitude des rapports issus de la surveillance épidémiologique Taux de complétude des rapports issus de la surveillance épidémiologique Taux de détection et de ripostes rapides aux épidémies	50% [2006] <50% AD	90% 90% 100%	Rapport d'activité de la DIPE et des ECD	OMS	UNICEF, UNFPA, FAO, PAM, ONUSIDA, UNHCR, MSHP, MLS, MEMPD	Trimestrielle (BCD) Annuelle (DIPE)	
Extrait 2.10 : la prise en charge des maladies prévalentes (diarrhée, paludisme, Tuberculose, Infections Respiratoires Aigües, etc.) est améliorée	% des cas traités selon l'algorithme	10% [2006]	90%	Rapports de supervision des ECD	OMS	UNICEF, FAO, UNFPA, PAM, ONUSIDA, UNHCR	Trimestrielle	

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrait 2.11 : les capacités de préparation et de réponse aux urgences humanitaires sont renforcées	% des urgences ayant fait l'objet d'une réponse appropriée	15% [2006]	50%	Rapport d'évaluation de la gestion des urgences humanitaires	OMS	UNICEF, UNFPA, FAO, PAM, ONU-SIDA, UNHCR	Annuelle	
Extrait 2.12 : Les capacités du Programme National de Nutrition sont renforcées et la malnutrition est réduite de 50%. (PAM, UNICEF)	Taux de malnutrition chronique [2006] 7% grave [2006]	20% 7% grave [2006]	10% 3,5%	-Enquête nutritionnelle/sécurité alimentaire -Profil -Rapport d'activité des CNT	UNICEF	PAM, FAO	Trimestrielle Annuelle	Les facteurs climatiques sont favorables aux cultures Les conflits fonciers sont maîtrisés
Extrait 2.13 : Les services intégrés de santé sexuelle et reproductive (SSR) de qualité sont disponibles et accessibles pour répondre aux besoins des populations (UNICEF, UNFPA, OMS)	% de prestataires de santé dont les capacités ont été renforcés en santé maternelle et santé sexuelle et reproductive de qualité % des Points de prestation de Services offrant au moins trois méthodes modernes de contraception	AD 33% [2006]	30% 50%	Statistiques de routine	UNFPA	UNICEF OMS MSHP MLS AIBEF	Annuelle	
Extrait 2.14 : Le cadre institutionnel légal et réglementaire pour la mise en œuvre du programme national de santé de la reproduction (SR) est renforcé (UNFPA, UNICEF)	La Loi sur la SR adoptée et mise en œuvre (O/N) Politique et normes SR adoptée et mises en œuvre (O/N) Disponibilité d'une ligne budgétaire (Santé) consacrée aux produits contraceptifs	0 0 Aucune ligne budgétaire <5% du budget du MSHP est consacré à la SR	1 loi, 1 Document de politiques et normes en matière de SR Ligne budgétaire consacré disponible	Projet de Loi et Documents de politique et normes SR Ligne budgétaire (Santé) consacrée aux contraceptifs disponible	UNFPA UNFPA	OMS UNICEF OMS		la paix et la stabilité politique sont retrouvées Les institutions et les commandants s'impliquent activement

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrait 2.15: La demande et l'offre de services conviviaux en matière de santé sexuelle et reproductive, chez les adolescents et les jeunes sont accrues	Politique de la jeunesse adoptée et mise en oeuvre Nombre de grossesses en milieu scolaire	0	Politique de la Jeunesse disponible 5000 cas par an	Document Rapports d'activités	UNFPA	PNUD	Annuelle	La paix et la stabilité politique sont retrouvées Les institutions et les jeunes s'impliquent activement
Effet Programmes 3 : l'offre de service de prévention et de prise en charge globale du VIH/SIDA est améliorée	% de jeunes de 15 à 24 ans utilisant systématiquement le préservatif lors des rapports sexuels occasionnels; % de PVVVIH sous traitement ARV % d'enfants séropositifs nés de mères séropositives ; % de dépistage;	39% 30% 7%	50% 70% 25%	EIS UNGASS Enquête socio comportementales, EIS	UNFPA MLS MSHP	UNICEF OMS UNAIDS	Annuelle	Le préservatif est accessible géographiquement et financièrement) et les groupes à risque ont adopté des comportements responsables Les intrants (ARV et réactifs) sont disponibles
Extrait 3.1 : Le cadre de coordination et la mobilisation des ressources de la riposte nationale au VIH/SIDA est renforcé (UNICEF, OMS, ONUSIDA, PNUD).	Nombre de missions/revues conjointes des interventions des différents acteurs Taux de réalisation des activités conjointes	AD Une revue annuelle conjointe a eu lieu en 2007	1 mission conjointe par an Le revue annuelle conjointe 100%	Rapport d'activité du MLS	MLS MSHP	PNUD, ONU-SIDA, UNFPA, UNICEF, OMS, PAM, UNHCR	Annuelle	Le leadership du MLS en matière de coordination des actions n'est pas contesté
Extrait 3.2 : les capacités en suivi évaluation des structures gouvernementales sont renforcées en vue d'améliorer la réponse nationale	Proportion de structures gouvernementales disposant d'un plan d'action de lutte contre le VIH Proportion de structures gouvernementales disposant d'un plan d'action de lutte contre le VIH ayant un plan de suivi évaluation.	AD AD	Toutes les structures gouvernementales Toutes les structures gouvernementales ayant un plan d'action de lutte contre le VIH	Rapport d'activité des structures	MSHP MLS	ONU-SIDA, OMS, UNICEF, UNFPA, PNUD, PAM	Annuelle	Les structures de coordination et de s&E ont des prérogatives reconnues dans leurs ministères respectifs.

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intrinsèque	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrait 3.3 : Un nouveau plan stratégique national de lutte contre le SIDA 2011-2015 est élaboré sur la base d'une analyse de situation et de la réponse nationale au VIH	Existence d'un plan stratégique national de lutte contre le sida 2011-2015	Plan stratégique national de lutte contre le sida 2006-2010	Nouveau plan stratégique	Rapport MLS	ONUSIDA MLS	UNFPA UNICEF OMS MSHP	quadrimestrielle	
Extrait 3.4 : les services de prévention sont accessibles aux femmes en âge de procréer, aux jeunes et aux autres populations vulnérables (PS, hommes en uniformes, MSM, utilisateurs de drogues injectables, PDI)	Taux de fréquentation des structures de prévention du VIH par catégorie	AD	25%	Rapport d'activité du MLS Données de routine	UNFPA MLS	UNHCR, UNICEF, OMS, ONU- SIDA	Annuelle	Le préservatif est accessible géographiquement et financièrement) et les groupes à risque ont adopté des comportements responsables Les intrants (ARV et réactifs) sont disponibles
Extrait 3.5 : les PIAVIH bénéficient d'une prise en charge globale de qualité (nutritionnelle, psychosociale, médicale y compris le traitement par les ARV).	Proportion des PIAVIH bénéficiant d'une PEC globale	AD	60%	Rapport d'activité PNPEC	MLS MFAS	OMS, UNHCR, UNICEF, UNFPA, ONU- SIDA, PAM	Annuelle	Le personnel qualifié, les intrants et les infrastructures fonctionnelles sont disponibles
Extrait 3.6 : la stratégie de protection des droits des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA est développée et mise en œuvre.	Document de stratégie disponible (O/N) Proportion des PIAVIH ayant recours aux juridictions pour violation de leurs droits	Aucun document de stratégie [2008] AD	1 document de stratégie 60%	Rapport d'activité PNPEC	MLS MFAS	ONU- SIDA, PNUD, UNHCR	Annuelle	Le cadre réglementaire existant y est favorable

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrant 3.7. : Les capacités de préparation et de mise en œuvre des réponses, aux urgences humanitaires sont renforcées dans le domaine de la lutte contre le sida (ONUSIDA, UNICEF, UNFPA, OMS)	Nombre de cadres formés à l'élaboration et de mise en œuvre des réponses aux urgences humanitaires dans le domaine de la lutte contre le sida	AD		Rapport d'activités	ONUSIDA, UNICEF, UNFPA, OMS	MLS, ONG, MSHP	Annuelle	
Effet Programmes 4 : l'accès durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement, à l'hygiène et aux ressources énergétiques de base est amélioré pour les populations en particulier les enfants et les femmes	Proportion de la population ayant un accès durable à l'eau potable	76% [2006]	85%	Enquête RGPH, MICS 2011, Rapport National sur les OMD	UNICEF	OIM, PNUD, OMS, Banque Mondiale	Annuelle Cinq (5) ans	Situation sociopolitique se normalise Les communautés adhèrent effectivement aux activités
	Proportion de la population ayant accès aux infrastructures adéquates d'assainissement	57%	75%					
	Proportion de la population adoptant les bonnes pratiques d'hygiène	AD	70%					
	Proportion de la population ayant accès aux ressources énergétiques de base	AD	80%		Rapport Ministère des mines et de l'énergie MICS, EDS, RGPH		Cinq (5) ans	
	Proportion de la population ayant un accès aux bois de chauffe	AD	AD					
	Proportion des ménages ayant accès aux latrines modernes	AD	AD					

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 4.1 : L'offre de service en eau potable est améliorée (PNUD, UNICEF)</p>	Quantité d'eau potable consommée par habitant / jour en milieu urbain et rural	AD	40 l/hab/j (milieu urbain)	MICS, Rapport SODECI	UNICEF	OIM, PNUD, OMS, Banque Mondiale	Annuelle	
	Nombre de points d'eau dans les villages gérés par des comités locaux	AD	AD	MICS, Rapport annuel de la DHH				
	Nombre de jours par mois sans discontinuité (interruption) à la source d'approvisionnement en eau potable	AD	28 jours par mois et 18 heures par jour	Rapport d'activité de la SODECI				
	Nombre de nouveaux abonnés	AD	AD	Rapport d'activité de la SODECI				
	Ratio de personnes par point d'eau potable	AD	400 Personnes / Points D'eau	Rapport annuel de la DHH	UNICEF			Annuelle
<p>Extrait 4.2 : L'offre et la qualité de service en infrastructures d'assainissement sont accrues (UNICEF, PNUD)</p>	Pourcentage des échantillons d'eau de boisson conformes aux normes de potabilité de l'OMS	AD	90%	Rapport d'analyse de la qualité de l'eau (SODECI, laboratoire de la santé publique)	UNICEF		Trimes-trielle	Les réactifs sont disponibles
	Taux de couverture en infrastructures d'assainissement	AD	75%	Rapport annuel de la BAD	UNICEF	OIM, PNUD,	Annuelle	Les ressources sont disponibles pour la construction et la maintenance des ouvrages
	Ratio de personnes par ouvrage d'assainissement	AD	10 personnes / ouvrage	Rapport annuel de la BAD	UNICEF	OIM, PNUD,	Annuelle	

	Indicateurs clés		Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intégrité Indicateur(s)	Situation de Base		Situation à fin 2013	Leader		
Extrait 4.3 : L'offre de service en ressources énergétiques de base est améliorée	Taux de couverture en ressources énergétiques Proportion de la population utilisant des combustibles solides (bois de chauffage, charbon de bois)	AD 86 % [2006]	45% 50%	Rapport Ministère des mines et de l'énergie MICS, EDS, RGPH	PNUD UNICEF	Annuelle Annuelle	
Extrait 4.4 : Les capacités techniques et matérielles des institutions partenaires sont renforcées en matière de gestion des infrastructures d'hydraulique, d'assainissement et des déchets solides, biomédicaux et infectieux (UNICEF, PNUD)	Proportion des structures en charge de l'hydraulique et de l'assainissement ayant leurs capacités institutionnelles renforcées Proportion d'agents des structures chargées de l'hydraulique et de l'assainissement formés et opérationnels	AD AD	100% 75%	Rapport d'activité DEHI Rapport d'activités des ECD, Rapports des Ministères en charge de l'hydraulique, de l'assainissement et des déchets	UNICEF UNICEF	Annuelle Annuelle	
Extrait 4.5 : les informations relatives aux bonnes pratiques d'hygiène sont accessibles à toutes les couches sociales de la population	Proportion de la population ayant accès aux informations relatives aux bonnes pratiques d'hygiène Nombre de participants aux séances de sensibilisation	AD AD	75% 75%	MICS, EDS Rapport d'activités de sensibilisation	UNICEF	Annuelle	Les populations sont favorables à l'adoption de ces pratiques
Extrait 4.6 : la réforme du cadre institutionnel du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène est opérée et les mécanismes de gestion efficace et efficiente sont mis en œuvre (UNICEF)	Nombre de structures du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène disposant d'un cadre institutionnel adapté	AD	80%	Rapport d'inspection des structures du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène	UNICEF	Annuelle	

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques	
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui			
<p>Effet Programmes 5 : Les populations les plus vulnérables notamment les enfants et les femmes bénéficient d'une protection renforcée contre tout type d'abus, exploitation et violence</p>	Existence de la politique sur la famille (O/N)	Un Ministère en charge de la Famille	La politique adoptée et mise en œuvre	Le document de politique	UNFPA UNICEF		Continue	<p>Volonté politique soutenue du gouvernement en matière de protection</p> <p>La stabilité politique et la paix sont retrouvées</p>	
	Existence du Code de la famille et des personnes (O/N)	Code de la famille en cours d'élaboration	Code de la famille adopté et mis en œuvre	Code de la famille					
	Existence de la stratégie nationale de lutte contre les VBG (O/N)	Une étude sur les VBG a été réalisée en 2006 dans le district d'Abidjan et dans 8 départements en 2007	La stratégie nationale de lutte contre les VBG adoptée et mise en œuvre	Stratégie nationale de lutte contre les VBG					
	Existence du document de politique de Protection sociale (O/N)	Une étude sur le système national de protection sociale est en cours	La politique de protection sociale est adoptée et mise en œuvre	Document de politique de protection sociale					
<p>Extrait 5.1 : La population est sensibilisée sur les risques liés aux abus, exploitations et violences (UNICEF, UNFPA, ONUSIDA)</p>	Nombre de personnes sensibilisées	AD	x leaders communautaires, religieux, coutumiers 30% de la population	Rapports annuels Rapports de revues	Ministère de la Famille	Unicef UNFPA BIT	Annuelle		
	Nombre de comités de lutte contre les violences mis en place	60	1.000 Comités mis en place	Rapports annuels Rapports de revues	Ministère de la Famille	Unicef UNFPA BIT	Annuelle		

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°3 SERVICES SOCIAUX DE BASE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquences de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé Indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
	Proportion de femmes excitées	36,4% [2006]	26%	Rapports annuels Rapports de revues	Ministère de la Famille	Unicef UNFPA BIT	Annuelle	
	Proportion de femmes victimes de violences sexuelles	30% [2005] (Abidjan)	10%	Rapports annuels Rapports de revues	Ministère de la Famille	Unicef UNFPA BIT	Annuelle	
Extrait 5.2 : Les victimes d'abus, exploitations et violences reçoivent une prise en charge intégrale (médicale, nutritionnelle, psychosociale, judiciaire et socio professionnelle) (UNICEF, UNFPA, PAM, UNHCR)	Existence d'un système de prise en charge intégrale des victimes d'abus, d'exploitation, de violences (O/N)	Des centres sociaux et des ONG offrent des services de prise en charge	Toutes les victimes d'abus, d'exploitation, de violences	Rapports annuels Rapports de revues	Ministère de la Famille	Unicef UNFPA BIT	Annuelle	
	Nombre de personnes victimes de violence sexuelle spécifique bénéficiant d'une prise en charge	AD	Tous les cas déclarés	Rapports annuels Rapports de revues	Ministère de la Famille	Unicef UNFPA BIT	Annuelle	
Extrait 5.3 : Des lois et politiques sociales nationales en faveur des populations les plus vulnérables ainsi que les systèmes de protection contre les violences basées sur le genre sont adoptés (UNICEF/UNFPA, UNIFEM, PNUD)	Nombre de lois et politiques sociales nationales en faveur des populations les plus vulnérables ainsi que les systèmes de protection contre les violences basées sur le genre sont adoptés (UNICEF/UNFPA, UNIFEM, PNUD)	1	3	Rapports annuels Rapports de revues Journal Officiel de Côte d'Ivoire	Ministère de la Justice Ministère de la Famille	Unicef UNFPA BIT	Annuelle	- Disponibilité des ressources
	Existence de la stratégie nationale de lutte contre les VBG (O/N) Existence du document de politique de Protection sociale (O/N)	Une étude sur les VBG a été réalisée en 2006 dans le district d'Abidjan et dans 8 départements en 2007 Une étude sur le système national de protection sociale est en cours	La stratégie nationale de lutte contre les VBG adoptée et mise en œuvre La politique de protection sociale est adoptée et mise en œuvre	Rapport MFFAS	UNICEF UNFPA	BIT MFFAS	Annuelle	- Situation sociopolitique - Disponibilité des ressources

Priorités Nationales : Assainissement du cadre macroéconomique (Axe 2); Création d'emplois et de richesse par le soutien au monde rural et la promotion du secteur privé comme moteur de la croissance (Axe 3)

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
EFFET DE L'UNDAF : D'ici 2013 : les capacités du Gouvernement, du secteur privé et des populations, notamment les plus vulnérables, à créer des emplois et des richesses et à assurer la sécurité alimentaire sont renforcées	Taux de chômage	40% jeunes	35% (jeunes)	Rapport de la chambre de commerce, Statistiques AGEPE	PNUD	FAO, PAM, MEF	Annuelle	La paix et la stabilité socio-politique sont retrouvées Le processus de sortie de crise progresse
	Pourcentage de ménages en insécurité alimentaire	14% [2003]	9%	Rapport étude VAM				
	Taux de croissance économique	1,5	4%	BCCEAO, MEF, INS, Trésor public				
Effet programmes 1 : Les capacités du gouvernement et des collectivités décentralisées en matière de gouvernance économique, de développement de politiques et de stratégies sont renforcées	Taux de pauvreté (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national)	44% [2006]	39%	ENV	PNUD		Annuelle	La paix et la stabilité socio-politique sont retrouvées Le processus de sortie de crise progresse
	Nombre de rapports d'évaluation des actions gouvernementales en matière de développement prévus	0	5	Direction Générale du Plan				
Extrait 1.1 : La gestion des ressources publiques est améliorée à travers l'appui à l'alignement des budgets annuels et pluriannuels sur les besoins nécessaires pour l'atteinte des OMD 1 et 8 (PNUD, ONUSIDA)	% du budget alloué aux différents secteurs sociaux (santé, éducation,...)	Education : AD Santé : 10% [2007]	Education : AD Santé : 15%	MEE, rapports	PNUD	MEN, MESH, MEMPD	Annuelle	

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°4 - ECONOMIE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 1.2 : Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques de croissance économique et de réduction de la pauvreté intégrant la dimension genre et les questions de population y compris le VIH (UNIFEM, PNUD, ONUSIDA)</p>	<p>Existence de politiques économiques et de programmes actualisés intégrant l'aspect genre (O/N)</p> <p>% des personnes ressources des Ministères techniques, des collectivités locales, organisations de la société civile sensibilisées à la BSG</p> <p>Pourcentage des OSC disposant de budgets élaborés selon l'approche de la BSG</p>	<p>Adoption de la déclaration solennelle de la promotion et de l'égalité des sexes</p> <p>La Stratégie Nationale de Développement (SND-OMD) basée sur les OMD intègre le genre</p> <p>Ministères : 35 personnes</p> <p>0</p>	<p>Adoption et mise en œuvre de la politique nationale genre</p> <p>75 % Ministères ; 60% des parlementaires ; 70% des collectivités locales 60% des OSC</p> <p>50%</p>	<p>Documents de politiques et de programme, guide de suivi-évaluation</p> <p>Journal officiel</p> <p>Direction Générale de l'Égalité</p> <p>MEMPD, MEF, Rapports et publications (du Gouvernement, Collectivités locales, etc)</p> <p>MICT, MEF, Rapports et publications (du Gouvernement, Collectivités locales, etc)</p> <p>Rapports et publications (MEFAS, des OSC, etc)</p>	<p>PNUD, UNFPA, UNIFEM</p>		<p>Annuelle</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Annuelle</p>	<p>La paix et la stabilité socio-politique sont retrouvées</p> <p>Le processus de sortie de crise progresse</p>
<p>Extrait 1.3: Un cadre institutionnel d'appui à la budgétisation sensible au genre est mis en place (UNIFEM, UNICEF, PNUD)</p>	<p>cadre institutionnel mis en place (O/N)</p>	<p>Une Direction de l'égalité et de la promotion du Genre a été créée au MEFAS</p> <p>Deux cellules Genre mises en place dans deux Ministères techniques</p>	<p>Un cadre institutionnel pour l'opérationnalisation de la BSG</p>	<p>Décret portant création du cadre institutionnel</p> <p>Journal officiel</p>	<p>UNIFEM, UNFPA, PNUD</p>	<p>Annuelle</p>		

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques	
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui			
<p>Extrait 1.4: Les partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile, les institutions de formation et de recherche, le secteur privé sous-régional et national sont renforcés pour l'appui à la mise en œuvre des plans cadre de développement (PNUD, UNFPA)</p>	Plans cadres de développement opérationnels	0	un plan cadre National Un plan local de développement par département	MEMPD, Rapports collectifs décentralisés, ,	PNUD UNFPA				
	Nombre de conventions signées avec les organisations de la société civile, les institutions de formation et de recherche, le secteur privé sous-régional et national	0	20	Rapport et publications					
	Existence d'un Centre de recherche pluridisciplinaire en population et développement (O/N)	0	1	Rapport					
<p>Extrait 1.5: Les capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données désagrégées selon le genre, suivi/ évaluation et développement de base de données sont renforcée (PNUD, UNFPA, UNIFEM)</p>	Nombre d'agents de l'INS fournis sur la collecte et l'analyse des données selon le genre	0	100	MESRS, ENSEA, Rapports	UNFPA UNIFEM PNUD		Annuelle		
	% Indicateurs désagrégés selon le genre	AD	100	MESRS, ENSEA, Rapports					
	Existence d'une base de données socio-démographique nationale (O/N)	0	1		MEMPD, MEF, ENSEA, INS, Rapports et publications				
	La Stratégie Nationale de Développement de la statistique intègre la dimension genre (O/N)	NON	OUI						
<p>Extrait 1.6: Un programme national de sécurité alimentaire est élaboré et mis en œuvre (PAM, FAO)</p>	Existence de programme alimentaire opérationnel (O/N)	NON	OUI	Document de programme alimentaire	PAM, FAO	PNUD	Annuelle		
	<p>Extrait 1.7: Une meilleure connaissance de l'impact du VIH /Sida en milieu rural (agropastoral) en vue d'orienter les politiques de développement rural est assurée (ONUSIDA)</p>	Nombre d'études d'impact du VIH/SIDA en milieu rural (agropastoral) réalisées	0	2	Rapport d'études	ONUSIDA	PNUD, UNICEF, UNFPA	Triennale	

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situations de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Extrait 1.8: Les capacités nationales en matière de politiques et stratégies de sécurité alimentaire, d'établissement des systèmes de dissémination de l'information dans le domaine alimentaire sont renforcées (PAM, FAO)	Nombre de partenaires formés en matière de politiques et stratégies de sécurité alimentaire, d'établissement des systèmes de dissémination de l'information Documents de politique et stratégies en matière de sécurité alimentaire élaborés et mis en oeuvre	20 partenaires du MA et autres partenaires locaux ont été formés AD	20 par an AD	Rapport d'activités, statistiques agricoles FAO	FAO PAM		Annuelle	
Extrait 1.9: un système d'alerte précoce de crise alimentaire est mis en place de manière durable (PAM, FAO, PNUD)	Existence d'un système d'alerte précoce de crise alimentaire (O/N)	0	1	Arrêté de création du système d'alerte	PAM, FAO		Annuelle	
Effet Programmes 2: Les activités du secteur privé sont redynamisées pour la relance économique	Part du secteur privé dans le PIB Part de l'investissement privé dans le PIB Part de l'épargne privée dans le PIB	AD AD	AD	MEF, MEMPD (INS) Chambre de commerce	PNUD		Annuelle	La paix et la stabilité socio-politique sont retrouvées Le processus de sortie de crise progresse
- Extrait 2.1: La politique industrielle de moyen et long terme basée sur la valorisation et la transformation des ressources existantes est développée et mise en oeuvre	Volume des exportations manufacturières Niveau de la qualité de la production Document de stratégie de développement élaboré	AD AD 0	3 de plus 1	Rapports et publications MC, MEF, PAA, PA san pédro	ONU DI	PNUD	Annuelle	
Extrait 2.2 : Les capacités des institutions de régulation (contrôle, normalisation et métrologie) sont renforcées. (ONU DI)	Nombre de structures de régulation accréditées	AD		Rapport Ministère Industrie	ONU DI		Annuelle	
Extrait 2.3: Les capacités des PME/PMI sont renforcées afin d'améliorer leur compétitivité (ONU DI, PNUD)	Nombre d'entreprises remises à niveau	0	15	Rapports et publications			Annuelle	
Extrait 2.4 : Meilleure connaissance de l'impact du sida sur le secteur privé pour une meilleure orientation des politiques et stratégies du secteur (ONU SIDA)	Existence d'études sur l'impact du sida au niveau du secteur privé			Rapport	ONU SIDA		Trimestrielle	

	Indicateurs clés				Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Préquence de collecte	Hypothèses et risques
	Indicateur(s)		Situation de Base			Leader	Appui		
	Initiale	Indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013					
<p>Effet Programmes 3: Les mécanismes de création d'emploi particulièrement en faveur des jeunes, femmes, des communautés et des Personnes Déplacées Internes sont mis en place</p>	AD	AD	AD	AD	AGEPE Ministère de la Fonction Publique BIT	Leader	Appui	Amuuelle	<p>La paix et la stabilité socio-politique, sont retrouvées Le processus de sortie de crise progresse</p> <p>L'adhésion de la population aux mécanismes de création d'emploi mis en place</p>
	AD	60%	AD	AD	MSVG, PN-DDR				
	AD	AD	AD	AD	MSVG, PN-DDR				
<p>Extrait 3.1: Une stratégie de développement rural impliquant les jeunes et les femmes et générant des emplois et des revenus additionnels est mise en œuvre (PNUD)</p>	AD	AD	AD	30%	MSVG, PN-DDR	Leader	Appui	Amuuelle	<p>PNUD, UNFPA</p>
	AD	AD	AD	AD	Rapports et publications				
	AD	AD	AD	AD	UNFEM, FAO, ONUFI, PNUD, PAM, BIT				
	AD	AD	AD	AD	Rapports d'activités Rapports de Rating des institutions de financement				
<p>Extrait 3.2: Les groupes vulnérables notamment les jeunes et les femmes sont mieux formés pour s'insérer économiquement (UNIFEM, FAO, ONUFI, BIT, PNUD, UNFPA, OIM)</p>	AD	AD	AD	AD	Rapports et publications	Leader	Appui	Amuuelle	<p>UNFEM, FAO, ONUFI, PNUD, PAM, BIT</p>
	AD	AD	AD	AD	Rapports et publications				
	AD	AD	AD	AD	Rapports d'activités Rapports de Rating des institutions de financement				
	AD	AD	AD	AD	Rapports d'activités Rapports de Rating des institutions de financement				
<p>Extrait 3.3: Les communautés locales, les groupes vulnérables notamment les jeunes et les femmes ont un meilleur accès aux services financiers (PNUD, BIT)</p>	AD	AD	AD	AD	Rapports d'activités Rapports de Rating des institutions de financement	Leader	Appui	Amuuelle	<p>BIT MEF</p>
	AD	AD	AD	AD	Rapports d'activités Rapports de Rating des institutions de financement				
	AD	AD	AD	AD	Rapports d'activités Rapports de Rating des institutions de financement				
	AD	AD	AD	AD	Rapports d'activités Rapports de Rating des institutions de financement				
<p>Extrait 3.4: Les activités entrepreneuriales, génératrices de revenus et d'emplois au profit des jeunes, des femmes et des communautés défavorisées sont créées (UNIFEM, PNUD, BIT, ONUFI, PAM, UNFPA)</p>	AD	AD	AD	AD	MISP, MFFAS, rapports et publications	Leader	Appui	Amuuelle	<p>MIFPAS</p>
	AD	AD	AD	AD	MISP, MFFAS, rapports et publications				
	1	4	1	4	MISP, MFFAS, rapports et publications				
	300	10 000	300	10 000	MISP, MFFAS, rapports et publications				

CADRE DE SUIVI-EVALUATION : EFFET N°4 - ECONOMIE

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
Effet Programmes 4: Les ménages les plus vulnérables ont un accès à une alimentation disponible et de qualité	Proportion de ménages vulnérables ayant accès à une alimentation de qualité	AD	80%	ENV	PNUD	UNFPA UNICEF	Biennale	Des progrès notables du processus de paix sont enregistrés, les élections sont réalisées et les résultats acceptés par tous les partis politiques
Extrait 4.1: Les ménages vulnérables ont un accès accru à des semences et autres intrants de qualité ainsi qu'aux conseils agricoles efficaces (PAM, FAO, PNUD)	Proportion des dépenses des ménages bénéficiaires consacrée à l'achat de la nourriture Proportion de ménages vulnérables ayant bénéficié de semences et intrants de qualité Proportion de ménages vulnérables ayant bénéficiés d'appui technique	34% AD AD	<34% AD AD	Rapport de fin de projet des partenaires coopérants Post distribution monitoring report Rapport de fin de projet de la FAO. Rapport de fin de projet du PAM et des partenaires Rapport des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire (FSMS)	FAO/PAM	UNFPA UNICEF	Annuelle Semestrielle Annuelle Annuelle Trimestrielle	
Extrait 4.2: Les pertes post-récoltes sont réduites (PAM, PNUD)	Existence de mécanisme de suivi de pistes, ponts et puits réhabilités (O/N) Taux de croissance de la production agricole	0 AD	1 AD	Post distribution monitoring report Rapport de fin de projet de la FAO.	PAM FAO	MINA- GRI	Trimestrielle Annuelle	
Extrait 4.3: les ménages vulnérables sont formés à l'apprentissage de métiers, à la transformation de produits alimentaires, à l'alphabétisation et appui à la création d'activités génératrices de revenu dans le domaine agricole (PAM, FAO, UNICEF, PNUD)	Pourcentage de ménages vulnérables formés aux métiers de l'agriculture Pourcentage de bénéficiaires formés qui appliquent les connaissances relatives à la transformation et/ou la conservation des aliments. Taux alphabétisation populations cibles	AD AD AD	>90% AD AD	Post distribution monitoring report Rapport de fin de projet du PAM et des partenaires	PAM/FAO	PNUD UNICEF	Semestrielle Annuelle	

Priorité Nationale : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale (Axe 4)

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquences de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
EFFET DE L'UNDAF : D'ici à 2013, les ressources en eau, forestières et environnementales sont protégées, préservées et gérées de façon durable et concertée	Taux de réduction des tendances à la dégradation des ressources forestières et environnementales	AD	AD	SIG du Ministère de l'environnement	FAO	Min Environnement	Annuelle	La paix et la stabilité socio-politique sont retrouvées Le processus de sortie de crise progresse Adhésion et implication de la population dans la gestion des ressources en eau et forestières
	Proportion de la superficie du couvert forestier national	AD	AD					
Effet Programmes 1 : Les politiques, mécanismes, et instruments juridiques adaptés à une gestion durable de l'environnement, de la forêt et des ressources en eau sont élaborés/révisés et mis en œuvre de façon concertée	Existence de Documents actualisés/validés (O/N)	0	2	Code Forestier; Lot de protection de la faune/exercice de la chasse; Documents de politiques (Forestiers/environnementale/de l'eau/d'assainissement et drainage; Décrets d'application et normes	FAO	PNUD, Min Environnement	Annuelle	Volonté politique souterraine Fonctionnement de l'Assemblée Nationale Adhésion des parlementaires aux politiques de gestion durable de l'environnement, de la forêt et des ressources en eau Stabilité politique et retour de la paix
	Existence de Documents de politique adaptés à une gestion durable de l'environnement (O/N)	0	5					
	Existence de Plans d'action élaborés/validés (O/N)	0	9					
	Existence d'Instruments juridiques élaborés/validés/adoptés (O/N)	0	12					
Extrait 1.1. : Les capacités techniques des institutions nationales sont renforcées pour l'élaboration, de façon participative, des politiques, plans stratégiques et instruments juridiques (politiques forêt, eau, environnement ; cadre de vie urbain; différents plans stratégiques, lois et textes d'application) (FAO, PNUD, PNUE)	Documents politiques, plans stratégiques et instruments juridiques élaborés/validés et mis en œuvre	0	33	Documents de politiques, plans stratégiques et instruments juridiques	FAO	PNUD, Min Environnement	Annuelle	

Priorité Nationale : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale (Axe 4)

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 1.2 : Le gouvernement, les institutions nationales et les collectivités décentralisées sont sensibilisés à l'importance de la prise en compte des questions environnementales et agissent de manière concertée. (FAO, PNUD, PNUF)</p>	Proportion des collectivité décentralisées ayant intégré les questions environnementales dans leurs plans de développement	AD	70%	Rapports d'ateliers Comptes rendus de réunion	PNUD	FAO, Min Environnement, Collectivités décentralisées	Annuelle	
<p>Extrait 1.3 : Les capacités techniques des institutions nationales sont renforcées pour la mise en œuvre et le suivi effectif et efficace des politiques et textes réglementaires (FAO, PNUD)</p>	Taux d'exécution physique des politiques et plans. Existence de mécanisme de suivi de la mise en œuvre des politiques et textes réglementaires (O/N)	AD	75%	Rapport d'activité Rapports d'exécution Rapports de suivi évaluation Mécanisme de suivi	FAO	PNUD	Annuelle	
<p>Effet Programmes 2 : L'implication de tous les acteurs de la société (secteur privé, communautés locales) contribue à une gestion durable de l'environnement</p>	Un cadre de concertation nationale sur les questions environnementales fonctionnel, tenue de réunions régulières (O/N) Nombre de conventions de partenariats signés avec la société civile et le secteur privé pour la gestion durable de l'environnement	0	10	Rapport d'activité	PNUD	Min Environnement FAO MTNAGIRI	Annuelle	Adhésion du secteur privé et des communautés locales Capacités et représentativité de la société civile Climat socio-politique
<p>Extrait 2.1 : Le partenariat secteur privé-secteur public est renforcé en vue d'une gestion durable de l'environnement (FAO, PNUD)</p>	Nombre de nouveaux partenariats du dispositif de gestion durable de l'environnement au niveau du secteur privé Nombre d'activités conjointes mises en œuvre	AD	50	Conventions signées Rapports d'activités	PNUD	FAO	Annuelle	
		AD	25		PNUD	FAO	Annuelle	

Priorité Nationale : Amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services sociaux de base, préservation de l'environnement, promotion de l'égalité du genre et sécurité sociale (Axe 4)

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base	Situation à fin 2013		Leader	Appui		
<p>Extrait 2.2 : Des mécanismes de gestion communautaire de l'environnement sont mis en place et opérationnels (FAO, PNUD)</p> <p>Existance de mécanisme de gestion communautaire de l'environnement (O/N)</p> <p>Pourcentage des organisations communautaires qui fournissent un rapport de gestion.</p>	<p>10</p> <p>AD</p>	<p>70</p> <p>AD</p>	<p>Récapitulatif/agrégement du Mins. de l'Intérieur</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Manuels de procédures</p> <p>Rapports d'activités</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>FAO</p> <p>FAO</p> <p>FAO</p>	<p>Annuelle</p> <p>Annuelle</p> <p>Annuelle</p>		
<p>Extrait 2.3 : Les populations sont sensibilisées et leurs capacités renforcées pour mieux assumer leur participation à la protection et à la gestion durable de l'environnement (FAO, PNUD, UNICEF, OMS, UNESCO)</p>	<p>0</p>	<p>20</p> <p>+ de 100</p>	<p>Rapports d'activités</p> <p>Comités fonctionnels</p>	<p>PNUD</p>	<p>FAO, Min Environnement, Communautés</p>	<p>Annuelle</p>		
<p>Extrait 2.4 : Des activités génératrices de revenus (mesures riveraines) contribuent à une meilleure protection des forêts classées, des parcs nationaux et réserves. (FAO, PNUD, UNESCO)</p>	<p>45%</p>	<p>35%</p>	<p>Rapport annuel d'activités de MEEF</p>	<p>FAO, PNUD, UNESCO</p>	<p>MEEF, MIN/AGRI</p>	<p>Annuelle</p>		
<p>Effet Programmes 3 : La biotechnologie, les changements climatiques et les risques naturels et technologiques sont mieux appréhendés par le Gouvernement, la société civile et les communautés locales.</p>	<p>Niveau d'intégration de la problématique de la biosécurité et des changements climatiques dans les politiques nationales de développement</p> <p>Part du budget alloué aux externalités climatiques</p> <p>Niveau de contribution de la société civile à la prévention, la gestion des problèmes liés aux changements climatiques</p>	<p>AD</p> <p>AD</p> <p>AD</p>	<p>70%</p> <p>5%</p> <p>60%</p>	<p>Rapport d'activités</p> <p>DGCB</p>	<p>FAO</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Volonté politique soutenue en matière de développement durable</p> <p>Adhésion et implication des populations à la gestion durable de l'environnement</p>	

	Indicateurs clés			Sources de vérification et méthode de collecte	Responsable		Fréquence de collecte	Hypothèses et risques
	Intitulé indicateur(s)	Situation de Base			L'acteur	Appui		
		Situation à fin 2013						
<p>Extrait 3.1 Des dispositifs d'évaluation des risques associés à la biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques sont mis en place par les institutions nationales et les communautés locales et fonctionnent de manière effective. (FAO, PNUD, OMS, UNESCO)</p>	<p>Observatoire national pour les changements climatiques créé et opérationnel (O/N)</p> <p>Dispositif d'évaluation des risques mis en place et fonctionnel (O/N)</p> <p>Plateforme de collaboration pour la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et technologiques mise en place et opérationnelle (O/N)</p>			<p>Acte de création de l'observatoire</p> <p>Dispositif d'évaluation</p> <p>Rapports d'activités</p>	<p>PNUD</p> <p>FAO, Min Environnement</p>	<p>2013</p> <p>Annuelle</p> <p>Annuelle</p>		
	<p>Existence de plans de gestion des risques</p> <p>Nombre de collectivités locales ayant un plan d'adaptation au niveau local</p> <p>Existence d'une stratégie de compensation (O/N)</p>	0	3	<p>Rapport</p> <p>Rapports de formation</p> <p>Stratégie de compensation</p>	<p>PNUD</p> <p>FAO, Min Environnement</p>	<p>Annuelle</p>		
	<p>Système d'alerte précoce créé et opérationnel (O/N)</p> <p>Existence d'un plan de contingence national opérationnel (O/N)</p>	0	1	<p>Système d'alerte</p> <p>Plan de contingence</p>	<p>PNUD</p> <p>FAO, Min Environnement</p>	<p>2013</p>		
<p>Extrait 3.4 : Les populations sont sensibilisées aux risques liés à la biotechnologie, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et technologiques (FAO, PNUD, UNESCO)</p>	<p>Nombre de structures nationales et d'ONG ayant participé au processus de planification</p> <p>Nombre de collectivités locales impliquées dans la gestion des risques</p>	0	20	<p>Plans de gestion des risques</p> <p>Rapports d'activités</p>	<p>PNUD</p> <p>FAO, Min Environnement, Collectivités décentralisées</p>	<p>Annuelle</p>		
		AD	50					

CALENDRIER DE SUIVI-EVALUATION

ANNEXE 5 : CALENDRIER DE SUIVI-EVALUATION

Calendrier Intégré de Suivi- Evaluation (CISE)

TYPES D'ACTIVITES	RESULTATS MAJEURS ATTENDUS	BUDGET PLANIFIE (en millions USD)	AGENCE LEAD	GROUPE EFFET	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE												PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL		OBSERVATIONS
					2009		2010		2011		2012		2013		STRATEGIEN DU GOUVERNEMENT	PARTENAIRE ASNTI BI MULTILATERAL			
					Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2					
1. Etudes /Enquête et recherche																			
Recensement Général de la Population et de l'Habitat	- Indicateurs sociodémographiques au niveau national - Structure de la population	19,000	UNFPA	SSB	X	X													
Enquête Nutritionnelle	Principaux indicateurs nutritionnels	100	PAM	SSB	X	X													
Enquête éducationnelle	Impact des centres scolaires sur les niveaux des indicateurs scolaires	60	PAM	SSB	X														
Analyse de la situation des enfants et des femmes	Mesure des progrès vers l'atteinte des OMD et la réalisation des droits des enfants et des femmes	40	UNICEF	SSB	X	X				X	X								
Enquête par Groupes à Indicateurs Multiples (MICS 4)	Indicateurs sanitaires et sociodémographiques actualisés	1,000	UNICEF	SSB		X	X												
Enquête Démographique et de Santé plus (EDS+EIS)	Indicateurs socio-sanitaires y compris les indicateurs sur le SIDA	1,200	UNFPA ONUSIDA	SSB					X										

Activités de S&E de UNCT

CALENDRIER DE SUIVI-EVALUATION

TYPES D'ACTIVITES	RESULTATS MAJEURS ATTENDUS	BUDGET PLANIFIE (en millions USD)	AGENCE LEAD	GROUPE EFFET	2009	2010	2011	2012	2013	PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	OBSERVATIONS
Enquête Niveau de vie des ménages (ENV)	Niveau de pauvreté basé sur les conditions de vie des ménages	2,000	PNUD	Economie				X		MEMPD UNFPA BM	
Enquête CAF sur les groupes spécifiques	Niveau de connaissance des groupes spécifiques sur certaines problématiques	40	UNFPA	SSB						MEMPD MJ MSHP UNICEF PNUD	
II- Système de Suivi											
FSMS (Food Security Monitoring System)		125	PAM/FAO	Economie	X	X	XX				
Système de suivi de la performance des collectivités décentralisées (SISE)	Suivi de la performance pour l'accompagnement de la politique nationale de décentralisation	40	UNICEF	SSB	X					MEMPD SNU	
Décentralisation de la base de données Dev Info	Suivi des OMD au niveau local	120	UNICEF	SSB							
Operationalisation du système de gestion intégrée de l'information (IMIS) - Base de données nationales		200	UNFPA							MEMPD	
Mise en place des outils et mécanismes de suivi à base communautaire	Les activités au niveau communautaire sont mieux suivies et leur impact en terme de changement de comportement est évalué	40	UNICEF								
Revenus périodiques	Mesure des progrès vers l'atteinte des résultats Cocatégories et leçons apprises de la mise en œuvre des activités pour orienter la prise de décision		SNU		X		X	X	X		

Activités de S&E de UNCT

CALENDRIER DE SUIVI-EVALUATION

TYPES D'ACTIVITES	RESULTATS MAJEURS ATTENDUS	BUDGET PLANNIFIE (mille USD)	AGENCE LEAD	GROUPE EFFET	2009	2010	2011	2012	2013	PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	OBSERVATIONS
Visites de terrain	Contrôle de l'effectivité des activités sur le terrain		SNU							Min tech SNU	
III- Evaluations											
EPISA (Emergency Food Security Assessment)	Actualisation de la prévalence de l'insécurité alimentaire	160	PAM/FAO	Economie	X	X				MINAGRI	
Evaluation saisonnière agricole et sécurité alimentaire	Productions et rendements des cultures sous appréciés. Déterminants majeurs de la sécurité alimentaire sont confirmés.	50	PAM/FAO	Economie	X	X	X	X		MINAGRI MEPARH FAO	
Evaluation à mi-parcours du DSRP-f	Progrès vers l'atteinte des résultats des axes stratégiques du DSRP-f	40	UNDP	SSB			X			MEMPD	
Evaluation Finale du DSRP-f	Résultats atteints par axe stratégique ; Changements qualitatifs dans les conditions de vie des populations	150	UNDP	Economie					X	MEMPD	UNDP/ UNICEF
Evaluation à mi-parcours du PNDS (2009-2013)	Progrès vers l'atteinte des résultats du PNDS	40	OMS UNICEF	SSB		X	X			MSHP MLS UNFPA	
Evaluation finale du PNDS (2009-2013)	Niveau d'atteinte des résultats planifiés Résultats pour le système de santé et la santé des populations	100	OMS UNICEF	SSB					X	MSHP MLS UNFPA	
Evaluation du plan stratégique 2006-2010 de lutte contre le VIH-SIDA	Impact de la mise en œuvre du plan sur la lutte contre le VIH (prévention, prise en charge, droits des PPVIH)	60	ONUSIDA	SSB		X				MSHP MLS UNFPA UNDP OMS UNICEF PAM	

Activités de S&E de UNCT

CALENDRIER DE SUIVI-EVALUATION

TYPES D'ACTIVITES	RESULTATS MAJEURS ATTENDUS	BUDGET PLANNIFIE (en M USD)	AGENCE LEAD	GROUPE EFFET	2009	2010	2011	2012	2013	PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	OBSERVATIONS
Evaluation finale du plan stratégique de l'éducation des filles (2006-2011)	Impact de la mise en œuvre du plan sur la scolarisation des filles	40	UNICEF	SSB			X X			MEN PAM UNDP	
Evaluation finale du plan de restauration de l'École	Impact de la mise en œuvre du plan sur les indicateurs de scolarisation (accès, maintien, rendement interne du système)	40	UNICEF PAM	SSB				X		MEN	
Evaluation des capacités évaluatives nationales	Niveau des capacités nationales pour la conduite des évaluations	25	UNICEF	SSB	X					MEMPD RISE UNFPA BM	
Evaluation de l'évaluabilité des politiques sociales	Degré d'évaluabilité des politiques sociales Directives pour la formulation de politiques sociales évaluables	25	UNICEF	SSB	X					MEMPD RISE UNFPA BM	
Evaluation à mi-parcours de l'UNDAF	Progrès vers l'atteinte des résultats de l'UNDAF (par groupe effet et globalement)	100	SNU				X			MEMPD SNU	
Evaluation finale de l'UNDAF	Niveau d'atteinte des résultats de l'UNDAF (par groupe effet et globalement)	150	SNU						X X	MEMPD SNU	
IV- Evénements spéciaux											
Journée de l'Enfant Africain	Décideurs, communautés et autres partenaires sensibilisés pour la prise en compte des droits des enfants		UNICEF							MEFFAS	

Activités de S&E de UNCT

CALENDRIER DE SUIVI-EVALUATION

TYPES D'ACTIVITES	RESULTATS MAJEURS ATTENDUS	BUDGET PLANIFIE (en 000-000)	AGENCE LEAD	GROUPE EFFET	2009	2010	2011	2012	2013	PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	OBSERVATIONS
Journée Mondiale de la Population	Problématiques émergentes de population connues pour orienter la prise de décision stratégique		UNFPA		X	X	X	X	X	MEMPD	
Journée Internationale de la Femme	Problématiques émergentes de la femme connues pour orienter la prise de décision stratégique		UNFPA		X	X	X	X	X	MFFAS UNICEF	
Journée Mondiale de lutte contre le Sida	Contribution à l'effort multisectoriel et intégré de lutte contre le SIDA		ONUSIDA		X	X	X	X	X	MLS UNFPA UNICEF	
Anniversaire CDE	Décideurs, communautés et autres partenaires sensibilisés sur les principes de la CDE pour une prise en compte effective de leurs interventions respectives		UNICEF							MFFAS	
V. Jalons d'évaluation de l'UNDAP											
Evaluation annuelle de l'UNDAP	Progrès vers l'atteinte des résultats de l'UNDAP (par groupe effet et globalement)		SNU		X	X	X	X	X	MEMPD SNU	
Evaluation à mi-parcours de l'UNDAP	Niveau d'atteinte des résultats de l'UNDAP (par groupe effet et globalement)		SNU				X			MEMPD SNU	
Evaluation finale de l'UNDAP			SNU						X	MEMPD SNU	

Activités de S&E de UNCT

CALENDRIER DE SUIVI-EVALUATION

TYPES D'ACTIVITES	RESULTATS MAJEURS ATTENDUS	BUDGET PLANNÉ (en millions USD)	AGENCE LEAD	GROUPE EFFET	2009	2010	2011	2012	2013	PARTENARIAT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	OBSERVATIONS
VI- Renforcement des capacités en S&E											
Appui au système de collecte de routine des ministères sociaux	Les principaux indicateurs socio-sanitaires sont disponibles en routine et à jour pour leur utilisation dans la formulation des politiques sociales		UNFPA/ UNICEF EAO							MEN MFFAS MSID	
Renforcement des capacités en « droits humains », « GAR » et « Genre »	Les partenaires du gouvernement et des ONG sont capables de formuler des politiques selon l'approche de programmation basée sur les droits humains, les résultats et le genre		SNU	Tous les groupes effets						MEMPD	SNU
VII- Activités des partenaires											
Mise à jour du CCA			SNU							MEMPD	SNU
Préparation CCA/UNDAF			SNU						X	MEMPD	SNU
VIII - Publications majeures											
Rapport sur les OMD	Les progrès vers l'atteinte des OMD sont connus à travers le renseignement de la batterie des indicateurs		PNUI		X	X	X	X	X	MEMPD	
Rapport sur l'état de la population ivoirienne			UNFPA		X	X	X	X	X	MEMPD	
Rapport UNGASS	L'effort national de lutte contre le VIH-SIDA est connu à travers le renseignement des indicateurs UNGASS		ONUSIDA		X	X	X	X	X	MLS	

Activités de S&E de UNCT



Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2009-2013



Côte d'Ivoire

Juillet 2008



**Plan Cadre des Nations Unies
pour l'Aide au Développement
UNDAF 2009-2013**



Côte d'Ivoire